



JOURNAL OFFICIEL

District Seine & Marne

SOMMAIRE

- Info PV Commission de Discipline du 01.03.2023
- Info PV Commission d'Appel Disciplinaire du 02.03.2023
- PV Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du 22.02.2023
- PV Commission restreinte de Prévention, Médiation et Education du 24.02.2023
- PV Commission d'Arbitrage du 17.02.2023
- PV Commission des Statuts & Règlements du 28.02.2023
- PV Commission d'Organisation des Compétitions des 28.02.2023 & 02.03.2023
- PV Commission restreinte Foot Animation du 02.03.2023
- Page technique

COUPES

Retrouvez en fin de numéro les tirages des Coupes

77 & Comité : Seniors / Vétérans / CDM / U18 / U16 / U14 / U14 Seine et Marne

MATCHS REMIS

Retrouvez en fin de journal la mise à jour des matchs remis **toutes catégories** avec date

ÉTERNELLE LÉGENDE



HOMMAGE A JUST FONTAINE

Suite à l'annonce du décès de M. Just FONTAINE, le District de Seine et Marne lui rendra hommage le week-end des 04 et 05 mars 2023

Une minute de silence ou d'applaudissements sera observée à sa mémoire sur toutes les rencontres de nos compétitions départementales

REUNIONS D'INFORMATIONS ET DE PARTAGE

Le Comité Directeur du District va organiser au cours du mois de mars 2023 des réunions d'information et de partage sectorisées avec les clubs. L'objectif est d'échanger sur les sujets liés à l'actualité, comme la mise en place de la Loi visant à démocratiser le sport en France et les impacts sur la gouvernance, la réforme des formations techniques, mais aussi sur l'évolution du Statut de l'Arbitrage, les dispositifs d'aides financières et, plus largement, sur des rappels administratifs utiles à votre quotidien.

Pour vous inscrire sur l'une des dates ci-dessous, merci d'utiliser le formulaire d'inscription qui a été envoyé aux clubs sur leur messagerie officielle

- Jeudi 09 mars 2023 à 19h00 : **GUIGNES** - rue du Bois Boulay (club house du Stade)
- Mercredi 15 mars 2023 à 19h00 : **St SOUPPLETS** - rue de la Chevée
- Mercredi 22 mars 2023 à 19h00 : **MORET-VENEUX** - Foyer Municipal de Veneux - Les Sablons - 156, Avenue de Fontainebleau Veneux - Les Sablons - 77250 Moret Loing & Orvanne

FESTIFOOT

Les plateaux FESTIFOOT organisés les 11 et 25 mars 2023 sont disponibles en fin de journal

CHALLENGES

Les tirages des différents challenges prévus le 11 mars 2023 sont disponibles en fin de journal

SOUVENIRS DES INTERDISTRICTS



Permanence téléphonique

Poursuivant sa volonté d'être à l'écoute des clubs et dans le cadre du Dispositif Global de Prévention, le Comité Directeur du District met en place un dispositif de permanence téléphonique le week-end.

Cette ligne est réservée aux problèmes ou anomalies exceptionnels ne pouvant pas trouver de solution immédiate sur le stade sans l'intervention d'une tierce personne qualifiée tels que, par exemple :

- Conditions de sécurité problématique dès l'accueil (spectateurs hostiles, absence de protection de l'équipe visiteuse, menaces, etc...)
- Problèmes réglementaires (refus de désigner un ou des arbitres de touche en cas d'absence d'officiels, obstruction à la réalisation des vérifications d'avant match, etc...)
- Anomalies diverses (maillots des 2 équipes identiques, changement de stade à la dernière minute, etc...)

Les incidents et éléments communiqués à la personne d'astreinte feront l'objet d'un rapport qui sera transmis à la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education (CDPME) pour suite à donner.

Nota Bene :

- Ce dispositif n'est applicable que sur les compétitions organisées par le District.
- Pour faciliter les échanges et laisser la possibilité à la personne d'astreinte de rappeler un interlocuteur, il est conseillé de ne pas appeler avec un numéro masqué.

. Les clubs doivent prévenir la permanence en cas d'intervention des forces de l'ordre.

RAPPEL : la permanence est joignable : - le samedi de 13 heures à 18 heures

- le dimanche de 9 heures à 18 heures

Permanence du weekend des 04 et 05 mars 2023



M. Jean Paul PEYRIN
06.43.70.72.10

Agenda du District

MONTRY

COMMISSIONS

Lundi 06 mars 2023

Commission d'Appel Disciplinaire
18H30

Mardi 07 mars 2023

Commission des Statuts & Règlements
17H00

-

Commission de Discipline
17H30

Mercredi 08 mars 2023

Commission de Discipline
16H00

Jeudi 09 mars 2023

Commission d'Organisation des
Compétitions
14H00

MELUN

COMMISSION

Vendredi 10 mars 2023

Comité Directeur
19H00



Commission Départementale de Discipline

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du mercredi 01 mars 2023

Le Procès-Verbal des dossiers ci-dessous est consultable sur FOOTCLUBS

La Commission rappelle à toutes les personnes sanctionnées par décision de l'arbitre et à toutes personnes physiques ou morales faisant l'objet d'un rapport d'un officiel qu'ils peuvent faire valoir leur défense en lui adressant, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport écrit et détaillé des incidents ou motifs ayant provoqué la sanction ou le rapport.

Il est également rappelé aux officiels qu'ils doivent adresser un rapport circonstancié sur les incidents survenus lors d'une rencontre.

INSTRUCTIONS

Match 24609442

**Ent Servon/Chevry 1 - Nandy FC 1
U18 D2C du 22.01.2023**

Match 24609608

**Nangis 1 – Champs 2
U16 D2B du 29.01.2023**

REPRISE INSTRUCTION DU 22.02.2023

Match 24611129

**Villeparisis 1 – Val d'Europe 2
U14 D1 du 17.12.2022**

REPRISE DE DOSSIERS

Match 24609444

**Montereau 2 – Pontault UMS 1
U18 D2C du 05.02.2023**

Match 24584914

**Pontault UMS 1 – Lognes 1
SENIORS D1 du 12.02.2023**

Match 25148408

**Le Pin 1 – Ent. Plaine/Claye 3
U18 D3A du 12.02.2023**

Match 24584578
Bussy 2 – Combs 2
SENIORS D3D du 04.12.2022

Match 24619277
Ent. Csov/Verneuil 5 – Emerainville 5
CDM D2B du 19.02.2023

Match 25468905
Vaires 2 – Moret Veneux 1
U14 Coupe Comité du 28.01.2023

CHAMPIONNAT

Match 24585288
Pays de Bière1-Olympique de Loing
SENIORS D2C du 26/02/2023

Match 24609364
Longueville 1 – Torcy 3
U18 D2B du 26.02.2023

Match 25469081
St Pathus 1 – Meaux CS 2
U16 Coupe 77 du 26.02.2023

Match 25299521
St Pathus 1 – Quincy 1
SENIORS FEMININES D1 du 25.02.2023

CONVOCATIONS

Match 24584421
Champs 2 – Vaires 3
SENIOR D3 du 22.01.2023

Match 25283867
St Pathus 1 – Chelles 2
U16 D3A du 29.01.2023

Match 25183304
Brie Nord 1 – Vaires 3
U14 D4A du 28.01.2023

Match 24618066
St Mard 11 – Lagny Mess. 11
VETERANS D3A du 05.02.2023

DOSSIERS MIS EN INSTRUCTION

Match 24609991
Mitry Mory – Montereau
U16 D1 du 22.01.2023

Match 24585287
Melun Fc 3 – Lésigny U.S.C 1
SENIOR D2C du 22.01.2023

Match 25253919
Mormant 2 – Verneuil 1
SENIORS D4B du 05.02.2023

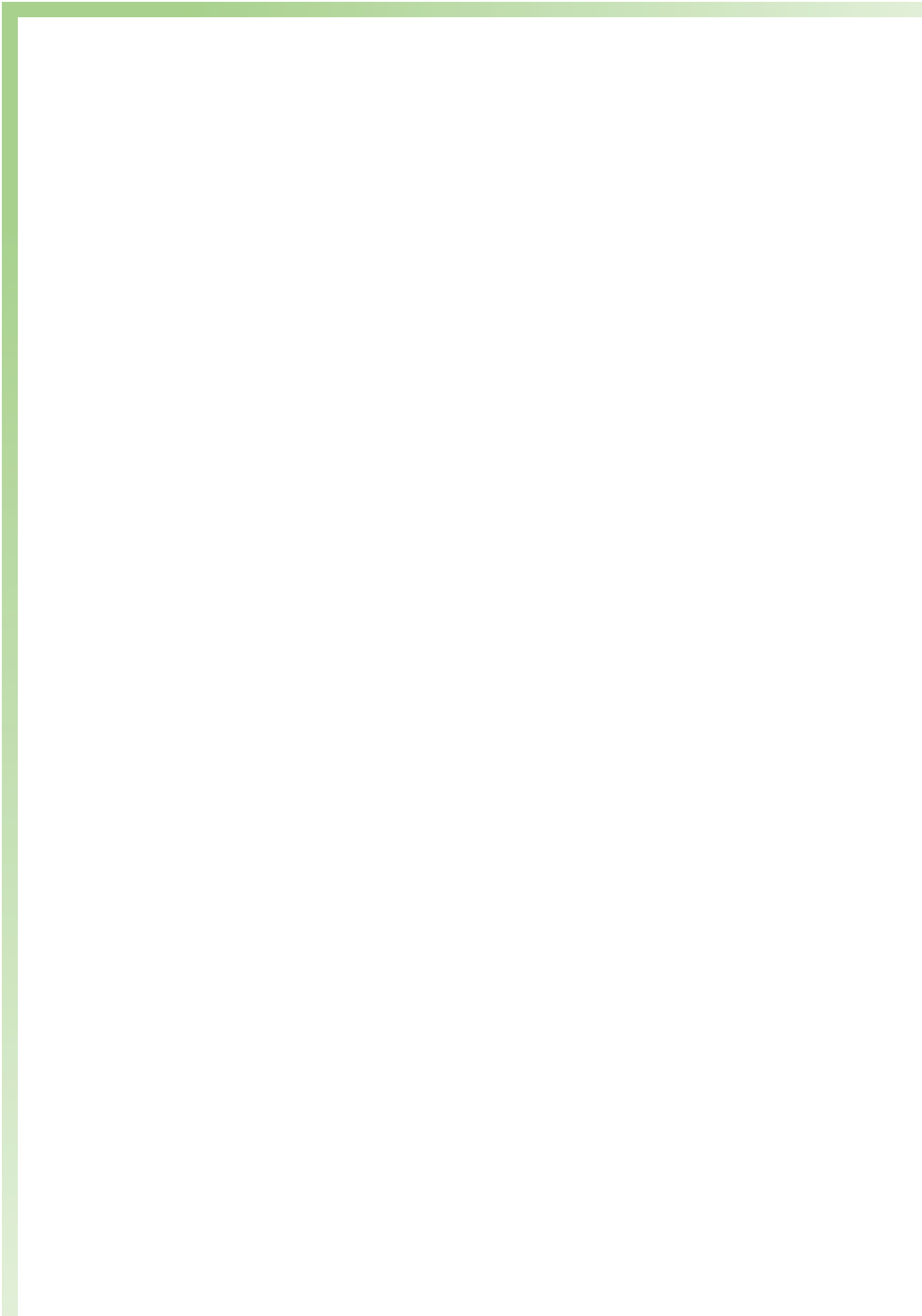
Match24609355
Longueville 1 – Bussy 2
U18 D2B du 05.02.2023

Match 24636562
Dammartin 1 – Vaires 3
U16 D3C du 05.02.2023

Match 24585310
Bagneaux Nem. 1 – Briard 1
SENIORS D2C du 12.02.2023

Match 24584340
Othis 2 – Thorigny 1
SENIORS D3A du 12.02.2023

Match 25421783
Jouarre 1 – Ferté /S Jouarre 1
CRITERIUM U13 Espoir Poule M du 14.01.2023





Commission d'Appel Disciplinaire

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du jeudi 02 mars 2023

Le Procès-Verbal du dossier ci-dessous est à consulter sur FOOTCLUBS

Match 25299470
Sénart Moissy 1 – Melun 1
SENIORS FEMININES D1 du 14.01.2023



Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes

PROCÈS VERBAL du mercredi 22 février 2023

Président de séance : Cédric GUILLOSO

Secrétaire de séance : Jean-Marie RENAUD

Présents : Abdelhak RAJI - Gilles TANNIER - Pascal ANTONETTI

Match 24584979

**OTHIS 1 – GOELLYCOMPANS 1
SENIORS D2A du 08/01/2023**

Appel du club d'OTHIS CO du 27 janvier 2023, du 02 février 2023 d'une décision de la Commission Statuts & Règlements du District 77 en date du 24 janvier 2023 (publié dans le journal Officiel N°258 du 27 janvier 2023) rappelée ci-après

Demande d'évocation de la Commission, suite au courriel du club de GOELLYCOMPANS en date du 08/01/2023 concernant la qualification et la participation de M. Wilson FOLLEVILLE joueur d'OTHIS susceptible d'être suspendu à la date de la rencontre : ce joueur a fait l'objet d'une suspension avec date d'effet du 13/06/22 et une autre avec date d'effet au 17/10/22.

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que le club d'OTHIS a fourni ses observations dans les délais impartis,
La Commission agissant sur le fondement de l'Article 187.2 des RG de la FFF,
Considérant qu'entre le 13/06/2022 (date d'effet de la 1ère sanction) et le 08/01/2023 (date de la rencontre en rubrique) l'équipe senior d'OTHIS 1 a disputé les rencontres officielles suivantes :

- 18/09/2022, OTHIS C.O. 1 - VILLEPARISIS 2 en Championnat Seniors D2
- 25/09/2022, OTHIS C.O. 1 - FC COSMO 1 en Coupe 77 Seniors
- 02/10/2022, CHELLES 2 - OTHIS C.O. 1 en Championnat Seniors D2
- 09/10/2022, TRILPORT USF 1 - OTHIS C.O. 1 en Championnat Seniors D2
- 23/10/2022, EMERAINVILLE 1 - OTHIS C.O. 1 en Coupe 77 Seniors
- 13/11/2022, BRIE FC 1 - OTHIS C.O. 1 en Championnat Seniors D2
- 27/11/2022, OTHIS C.O. 1 - MAGNY 1 en Championnat Seniors D2
- 04/12/2022, QUINCY 1 - OTHIS C.O. 1 en Championnat Seniors D2
- 11/12/2022, OTHIS C.O. 1 - FONTAINEBLEAU RC 2 en Championnat Seniors D2

Considérant que le joueur supra a participé à l'ensemble de ces rencontres, ne purgeant donc pas ses matchs de suspension,
Considérant que suite à l'évocation de FONTAINEBLEAU en date du 13/12/2022, la perte de la rencontre du 13/11/2022 libère le joueur supra de sa suspension d'un match,
Considérant qu'il restait encore 1 match à purger
Considérant que la 1ère rencontre non homologuée est la rencontre du 11/12/2022
La Commission donne match perdu à l'équipe d'OTHIS (-1 point ; 0 but) pour en attribuer le gain à l'équipe de FONTAINEBLEAU (3 points ; 2 buts) pour avoir fait participer le joueur supra en état de suspension,

Considérant que conformément aux dispositions de l'article 226.4 des RG de la FFF, la perte de cette rencontre du 11/12/2022 libère le joueur supra de sa suspension d'un match,
Dit de ce fait que le joueur supra n'était plus en état de suspension le jour de la rencontre en rubrique,
Par ces motifs rejette la demande d'évocation de GOELLYCOMPANS comme étant non fondée et confirme le résultat acquis sur le terrain.
De plus la Commission inflige au joueur supra un match de suspension à compter du 30/01/2023 pour avoir joué en état de suspension

La commission,

Pris connaissance de l'appel du club d'OTHIS CO pour le dire recevable en la forme,

Après lecture de l'appel,

Après audition des personnes présentes :

Du Club d'OTHIS CO :

- M. CLABAUT Heddy, Educateur Seniors

Du Club de GOELLY COMPANS :

- M. CULEDDU Marcel, Président

La commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant la demande d'évocation de la Commission des Statuts et Règlements, suite au courriel du club de GOELLYCOMPANS en date du 08/01/2023 concernant la qualification et la participation de M. Wilson FOLLEVILLE joueur d'OTHIS susceptible d'être suspendu à la date de la rencontre en rubrique,

Considérant que ce joueur a fait l'objet d'une suspension avec date d'effet au 13/06/22 et une autre avec date d'effet au 17/10/22,

Considérant qu'entre le 13/06/2022 (date d'effet de la 1ère sanction) et le 08/01/2023 (date de la rencontre en rubrique) l'équipe senior d'OTHIS 1 a disputé les rencontres officielles suivantes :

18/09/2022, OTHIS C.O. 1 - VILLEPARISIS 2 en Championnat Seniors D2

25/09/2022, OTHIS C.O. 1 - FC COSMO 1 en Coupe 77 Seniors

02/10/2022, CHELLES 2 - OTHIS C.O. 1 en Championnat Seniors D2

09/10/2022, TRILPORT USF 1 - OTHIS C.O. 1 en Championnat Seniors D2

23/10/2022, EMERAINVILLE 1 - OTHIS C.O. 1 en Coupe 77 Seniors

13/11/2022, BRIE FC 1 - OTHIS C.O. 1 en Championnat Seniors D2

27/11/2022, OTHIS C.O. 1 - MAGNY 1 en Championnat Seniors D2

04/12/2022, QUINCY 1 - OTHIS C.O. 1 en Championnat Seniors D2

11/12/2022, OTHIS C.O. 1 - FONTAINEBLEAU RC 2 en Championnat Seniors D2

Considérant que le joueur supra a participé à l'ensemble de ces rencontres, ne purgeant donc pas ses deux matchs de suspension,

Considérant que suite à l'évocation de FONTAINEBLEAU en date du 13/12/2022, la perte de la rencontre du 13/11/2022 a libéré le joueur supra de sa suspension avec date d'effet au 17/10/2022,

Considérant qu'il restait encore à purger le match avec date d'effet au 13/06/22,

Considérant qu'il incombe aux Clubs de vérifier les modalités de purge des sanctions

qui sont définies à l'Article 226 des RG de la FFF et l'Article 41 des RG du District 77, et non pas aux commissions du District, sauf en cas de réclamation,

Considérant que la 1ère rencontre non homologuée à la date de la Commission des Statuts et Règlements du 24/01/2023 était la rencontre du 11/12/2022,

Considérant que de fait la Commission des Statuts et Règlements a donné match perdu à l'équipe d'OTHIS (-1 point ; 0 but) pour en attribuer le gain à l'équipe de FONTAINEBLEAU (3 points ; 2 buts) pour avoir fait participer le joueur supra en état de suspension,

Considérant que conformément aux dispositions de l'article 226.4 des RG de la FFF, la perte de cette rencontre du 11/12/2022 a libéré le joueur supra de sa suspension d'un match,
Considérant que de ce fait que le joueur supra n'était plus en état de suspension le jour de la rencontre en rubrique,

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

La commission confirme les décisions de première instance.

Cette décision est susceptible d'appel devant le comité d'appel chargé des affaires courantes de la LPIFF dans les conditions de forme et de délais définies à l'article 31.1.1 du Règlement Sportif Général de la LPIFF

Débit du club de OTHIS CO : 64 €

Match 25253863

Courtry Académie 1 – Villiers St G 1

Seniors D4B du 08/01/2023

Appel du club de COURTRY ACADEMIE du 01 février 2023, d'une décision de la Commission Départementale d'Organisation des Compétitions du District 77 en date du 26 janvier 2023 (publié dans le journal Officiel N°258 du 27 janvier 2023) rappelée ci-après

Considérant que le terrain de Courtry était occupé à 14 heures par le match de l'équipe U18,
Considérant que le match senior était prévu à 15 heures,
Considérant que Courtry Académie a fait une demande à Villiers S G pour jouer à 16 heures 30,
Considérant que le secrétariat a annulé le match samedi à 13 heures car il n'y avait pas d'accord de Villiers S G pour jouer ce match à 16 heures 30,
Considérant que Courtry Académie a appelé la permanence téléphonique le samedi 7/1 à 15heures pour indiquer qu'il avait eu l'accord de Villiers St G pour jouer à 16 heures 30,
Considérant que la personne de permanence a validé la tenue du match,
Considérant néanmoins que la feuille de match n'est pas parvenue au District,
Reprise de dossier
Considérant que le club de Courtry Académie a indiqué par mail que le match n'a pas eu lieu,
Considérant que le club de Villiers St G a confirmé ce fait par téléphone au secrétariat,
Considérant le problème d'occupation de terrain pour le dimanche 08/01/2023 à 15h,
Considérant que le club de COURTRY Académie et la municipalité ont été informés par courriel le 11/10/2022 des problèmes d'occupation de terrain,
Considérant que le club de COURTRY Académie et la municipalité ont été informés des dispositions qui seraient appliquées dans ce mail en cas de problèmes d'occupation de terrain,
Considérant que la première disposition n'a pas été obtenue, à savoir l'accord de l'adversaire pour changer l'heure ou la date de la rencontre,
Considérant que la seconde disposition n'a pas été obtenue, à savoir l'absence de terrain de repli fourni par le club recevant,
La Commission en application des articles 10 et 40.1 du RSG,
Décide d'appliquer la sanction prévue par l'article 40.1 du Règlement Sportif, de donner match perdu par pénalité (- 1 point ; 0 but) au club recevant COURTRY ACADEMIE et d'en attribuer le gain du match (3 points ; 0 but) au club visiteur VILLIERS ST G.

La commission,

Pris connaissance de l'appel de club de COURTRY ACADEMIE pour le dire recevable en la forme,

Après lecture de l'appel,

Après audition des personnes présentes :

Du Club de COURTRY ACADEMIE :

- M. PEREIRA Edouard, Secrétaire (récemment nommé)

Du Club de VILLIER ST GEORGES:

- Mme KERKENI Khemissa, Secrétaire

La commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que le 08/01/2023 le terrain de Courtry était occupé à 14 heures par un match de l'équipe U18,

Considérant que le match senior était prévu à 15 heures,

Considérant que Courtry Académie a fait une demande à Villiers St Georges pour jouer à 16 heures 30,

Considérant que le Directeur Administratif du District a informé les 2 Clubs par mail le samedi à 13 heures que la rencontre ne pourrait pas avoir lieu car il n'y avait pas reçu d'accord de Villiers St Georges pour jouer ce match à 16 heures 30, et qu'il a transmis le dossier à la Commission d'Organisation des Compétitions,

Considérant que l'ancien secrétaire de Courtry Académie a appelé la permanence téléphonique le samedi 7/01 à 15 heures pour indiquer qu'il avait eu l'accord de Villiers St Georges pour jouer à 16 heures 30,

Considérant que la personne de permanence a validé la tenue du match,

Considérant que le nouveau secrétaire de Courtry Académie a préféré s'en tenir aux écrits plutôt qu'aux paroles,

Considérant que le club de Courtry Académie a indiqué par mail que le match n'a pas eu lieu,

Considérant que le club de Villiers St Georges a confirmé ce fait par téléphone au secrétariat du District,

Considérant que le club de COURTRY Académie et la municipalité ont été informés par courriel le 11/10/2022 des dispositions à prendre en cas de problèmes d'occupation de terrain,

Considérant que le club de COURTRY Académie et la municipalité ont été informés dans ce même mail des sanctions qui seraient appliquées en cas de non résolution des problèmes d'occupation de terrain,

Considérant que la première disposition, à savoir l'accord de l'adversaire pour changer l'heure ou la date de la rencontre, n'a pas été communiquée en temps et en heure au District,

Considérant que la seconde disposition n'a pas été obtenue par le club recevant, à savoir fournir un terrain de repli,

Considérant les articles 10 et 40.1 du RSG du District,

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

La commission confirme la décision de première instance.

Cette décision est susceptible d'appel devant le comité d'appel chargé des affaires courantes de la LPIFF dans les conditions de forme et de délais définies à l'article 31.1.1 du Règlement Sportif Général de la LPIFF

Débit du club de COURTRY ACADEMIE : 64 €



Commission Départementale

Prévention, Médiation, Education

PROCES-VERBAL du vendredi 24 février 2023

Commission restreinte

Toute décision rendue en première instance est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel du District dans les conditions de forme, de délai et de droits prévues à l'article 31 du RSG du District.

RAPPEL

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DANS LE FOOTBALL DISPOSITIF D'ALERTE ET DE PREVENTION

En cas de doute ou de menace, vous devez contacter le District 77 de Football, 15 jours et au minimum 72 heures avant la rencontre, par courriel (secretariat@seineetmarne.fff.fr) ou par fax à l'aide de la fiche de signalement « rencontre à risques ».

Qu'il y ait déjà eu ou non dépôt de plainte, les organisateurs et dirigeants sportifs ayant été confrontés à un problème de violence doivent en informer la cellule de veille et la CDPME, via le secrétariat du District 77 de Football en adressant par mail ou télécopie la fiche de « signalement d'incidents ».

Les fiches « RENCONTRES À RISQUES » et « SIGNALEMENT D'INCIDENTS », sont téléchargeables sur le site du District rubrique « DOCUMENTS ».

ROLE ET MISSION DU REFERENT PREVENTION SECURITE

La Commission rappelle que la présence du Référent Prévention Sécurité est indispensable si le match est classé sensible.

Pour les autres rencontres, le club ou le responsable sécurité du club choisit le match où il lui semble plus opportun d'être présent.

Le Référent Prévention Sécurité a également la possibilité de déléguer sa fonction à d'autres personnes licenciées du club, si le dit club à plusieurs sites où se déroulent les rencontres.

En vue des matches retours, la Commission demande aux clubs de transmettre leurs éventuels dossiers de déclaration de match sensible en respectant le délai minimal de 15 jours avant la date du match, et ce afin de pouvoir préparer l'organisation de la rencontre dans des conditions optimales.

Match n° 24618144 VAL DE L'YERRES – MORMANT FC VETERANS D3 Poule B du 05/03/2023 à 09H30

La Commission,

Après avoir pris connaissance de la fiche de signalement de match sensible, en date du 22/02/2023, émise par le club de Mormant FC,

Considérant que le club de Mormant demande la désignation de trois arbitres officiels,

Considérant qu'il n'y a pas de contentieux entre les deux équipes,

Considérant qu'il n'y a pas d'historique disciplinaire entre les deux clubs,

Considérant qu'il n'y a pas de problème d'environnement entre les deux clubs,

Considérant que la Commission Prévention Médiation Education n'a pas vocation à désigner des arbitres, mais d'évaluer les risques caractérisant une rencontre sensible,

Considérant que la motivation de la déclaration du club de Mormant ne rentre pas dans le cadre d'une rencontre sensible,

Décide de demander au club de Mormant FC d'adresser une demande d'arbitres au District en utilisant le formulaire mis à disposition sur le site internet.

Match n° 25283927 CHELLES – OTHIS U16 D3 A du 12/03/2023 à 16H00

La Commission,

Après avoir pris connaissance de la fiche de signalement de match sensible, en date du 21/02/2023, émise par le club d'Othis,

Considérant les arguments formulés,

Considérant qu'il y a lieu de renforcer le dispositif officiel,

Décide de désigner un arbitre officiel adulte à la charge du club d'Othis.

Match n° 24611195 VAL D'EUROPE – VILLEPARISIS U14 D1 du 18/03/2023 à 16H00

La Commission,

Après avoir pris connaissance du dossier transmis par la Commission de Discipline concernant le match Villeparisis – Val d'Europe U14 D1 du 17.12.2022,

Considérant que la Commission de Discipline, lors de sa réunion du 11/01/2023, a décidé qu'un huis clos serait applicable pour les rencontres suivantes :

Val d'Europe – Villeparisis U14 D1 du 18/03/2023

Villeparisis – Val d'Europe U14 D1 du 29/04/2023

Considérant qu'il y a lieu de mettre une organisation en place pour permettre le bon déroulement de la rencontre du 18/03/2023,

La Commission invite :

Club de VAL D'EUROPE :

Le Président ou son représentant
Le Dirigeant de l'équipe U14 D1
L'Éducateur de l'équipe U14 D1
Le Référent Sécurité

Club de VILLEPARISIS :

Le Président ou son représentant
Le Dirigeant de l'équipe U14 D1
L'Éducateur de l'équipe U14 D1
Le Référent Sécurité

Le Délégué Officiel

LE LUNDI 13 MARS 2023 à 18h45 en Visio-conférence

Match n° 24609366 ST THIBAULT – VAIRES U18 D2 B du 19/03/2023 à 13H30

La Commission,

Reprise du dossier,

Considérant le dossier transmis par la Commission de Discipline concernant le match amical ST THIBAULT / VAIRES U18 du 04/09/2022,

Considérant le PV de la Commission Prévention Médiation Éducation du 14/02/23 concernant la rencontre VAIRES 1 – ST THIBAULT 1 U18 D2 du 19/02/2023,

Considérant que la CDPME a décidé de désigner un arbitre officiel et un délégué officiel à la charge des deux clubs lors de la rencontre du 19/02/2023,

Considérant que la rencontre du 19/02/2023 s'est bien déroulée,

Considérant néanmoins, qu'il y a lieu de reconduire le même dispositif pour le match retour,

Décide de désigner un arbitre officiel et un délégué officiel à la charge des deux clubs.

Match n° 24609456 BAGNEAUX – AVON U18 D2 C du 19/03/2023 à 12H00

La Commission,

Considérant le PV de la Commission de Discipline du 16/11/2022 concernant la rencontre Avon / Bagneaux U18 D2 du 13/11/2022,

Considérant qu'il a fallu faire appel aux forces de l'ordre pour sécuriser la rencontre du match aller,

Considérant qu'il y a lieu de renforcer le dispositif officiel et sécuritaire,

Décide de désigner un arbitre officiel et un délégué officiel à la charge des deux clubs.

Décide de déclarer la rencontre à la cellule de veille.



Commission Départementale d'Arbitrage

PROCES VERBAL du vendredi 17 février 2023

Site de Melun

Président de séance : Fabien EL MKELLEB

Secrétaire de séance : Fabrice ZANNIER

Présents: Larbi BENCHEIKH – Dominique CHATELLIER – Jean-Marie RENAUD (Comité Directeur) – Emmanuel TULOUP – Laurent LITTRE – Frédéric RABELLE – Olivier FREMIOT – Patrick PHILIPPE – Jean-Marie ROBY – Mohamed MORIBA DIAKITE – Bernard MARMION (Membre Arbitre du CD) – Zaydan MOHAMED KASSIME – Mickaël HADJADJ – Claude ADAM -

Absents Excusés : Serge BABET (Commission Technique) – DIAO Pape Sanoussy – Florian SEROUART – Bastien DARREHORT – Pierre BOISSEAU – Alhassane ROTH – Florian MARMION – DJILALI Naoufel - Ludovic VANTYGHM (Comité Directeur) -

Assiste : Yves LE BIVIC (C.R.A)

Ouverture de la séance : 19h00.

ORDRE DU JOUR de la réunion :

- Point sur la vie du district.
- Intervention du Président de la CDA.
- Courriers divers.
- Activité CDA pour Février et Mars 2023.
- La vie des sections.
- Tour de table.

La CDA approuve en séance le P.V de la réunion du 19/01/2023 et le P.V de la Section Administrative du 07/02/23 par retour de mails.

Réception des Arbitres :

Néant

Points sur la vie du District

Jean-Marie RENAUD : Vente des locaux à MELUN. Un point est fait en séance.

Intervention du Président de la CDA:

Le président tenait à remercier les membres qui œuvrent au bon fonctionnement de la CDA.

- En référence au programme technique de la CRA, un séminaire ETRA/ETDA/CRPA/CDPA a eu lieu le samedi 21/01 en visioconférence. Le point principalement abordé a été le "Plan de développement de l'arbitrage régionalisé » dans le but de transmettre des pistes de réflexion. Réunion très enrichissante cela m'a permis de découvrir ce qui a déjà été mis en place dans les autres Districts.
- Inscription de M. DARREHORT Bastien et de M. DJILALI Naoufel à la formation initiateur en arbitrage qui aura lieu le 11/03/2020. Une prochaine session aura lieu le 15/04/2023.

Courriers et/ou messages des Arbitres ou des Instances

La CDA prend note des courriers et/ou messages ci-après :

- BENCHEIKH Larbi** : Mail en date du 12/01/23. Modalités pour les inscriptions F.I.A **Pris note. Secrétariat du District 77** : Mail en date du 16/01/23. Copie envoi dossier Sofiane RAHMI au District des Flandres. **Pris note.**
- Direction District 77** : Mail en date du 17/01/23. Dossier Médical Arbitre saison 2023/24. **Pris note et transmis section désignation.**
- MATHURIN John** : Mail en date du 18/01/23. Disponibilités pour arbitrer le samedi après-midi. **Pris note et transmis à la section désignation.**
- CHABOT Daniel (C.T.R.A)** : Mail en date du 18/01/23. Enquête fédérale arbitres Futsal. **Pris note et transmis section Futsal.**
- OUIS Nour-Eddine** : Mail en date du 18/01/23. Demande de renseignements suite à désignation. **Pris note et réponse apportée par S/CDA.**
- L.P.I.F.F** : Mail en date du 18/01/23. Demande résultats du module 1 de la F.I.A. **Pris note et réponse apportée par A/S CDA.**
- Secrétariat District77** : Mail en date du 18/01/23. Copie mail de demande d'arbitre futsal pour un match de la Fédération des clubs de la défense le 25/01/23. **Pris note et transmis section futsal.**
- BRISWALDER Jean-Philippe** : Mail en date du 17/01/23. Copie mail des problèmes informatiques avec le portail officiel. **Pris note et réponse apportée par Secrétariat du District77.**
- Arbitrage District 77** : Mail en date du 18/01/23. Rappel à tous les arbitres concernant la rédaction et la transmission des rapports.
- CHABOT Daniel (C.T.R.A)** : Mail en date du 19/01/23. Organisation d'une F.I.A FUTSAL régionalisée les 17-18-19 et 20 Février 2023. **Pris note et transmis section futsal et secrétariat du District pour diffusion.**
- EL MKELLEB Fabien** : Mail en date du 20/01/23. Liste des arbitres « pré-candidat-FFF » avec des arbitres du District 77. **Pris note.**
- COLLOT Philippe (Président District)** : Copie mail du District de l'Eure concernant la gestion des indisponibilités et de l'absentéisme des arbitres. **Pris note et transmis section désignation.**
- Direction District 77** : Mail en date du 25/01/23. Copie P.V CPDME du 24/01/23 concernant deux matchs sensibles. **Pris note et transmis à la section désignation.**
- BEDOUEL Slemane** : Mail en date du 25/01/23. Remerciements suite à promotion en D1. **Pris note et remerciements.**
- RENVOIZE Julien** : Mail en date du 25/01/23. Remerciements suite à promotion en D3. **Pris note et remerciements.**
- EL MKELLEB Fabien** : Mail en date du 26/01/23. Demande autorisation arbitrage de Mr SAMMUT Alain suite match amical. **Pris note.**
- CRISTOFARI Jean-Philippe** : Mail en date du 26/01/23. Remerciements suite à promotion en D2. **Pris note et remerciements.**
- Direction District 77** : Mail en date du 26/01/23. Mail du club C.S BRAYTOIS concernant des problèmes avec un arbitre. **Pris note.**
- F.I.A PARIS IDF** : Liste candidat F.I.A n°4. **Pris note.**
- BENCHEIKH Larbi** : Mail en date du 26/01/23. Planning F.I.A. **Pris note.**
- BEN MAAROUF Mustapha** : Mail en date du 26/01/23. Demande que Mr KHOLI Rachid arbitre un match amical à Torcy. **Pris note.**
- Secrétariat District 77** : Mail en date du 26/01/23. Copie mail des résultats F.I.A organisée par le District 94. 2 candidats habitent sur le 77. **Pris note et transmis à la section désignation.**

Secrétariat District 77 : Mail en date du 27/01/23. Copie mail de Mr ARCONTE Steeve, candidat reçu à la F.I.A dans le District 94, qui est à la disposition du District 77. **Pris note et transmis à la section désignation.**

Secrétariat District 77 : Mail en date du 27/01/23. Copie mail de Mr BORGES DA VEIGA Samuel, candidat reçu à la F.I.A dans le District 94, qui est à la disposition du District 77. **Pris note et transmis à la section désignation.**

Direction District 77 : Mail en date du 27/01/23. Décision de la CPDME concernant un match U18. **Pris note et transmis à la section désignation.**

CHANSON Vincent : Mail en date du 29/01/23. Demande d'informations suite à déménagement. **Pris note et réponse apportée par S/CDA.**

EAR Kévin : Mail en date du 30/01/23. Informe la C.D.A du décès de son grand-père et soumet une demande à la C.D.A. **Pris note et réponse apportée par S/CDA.**

L'ensemble des membres de la C.D.A présente ses sincères condoléances à Mr Kévin EAR.

NAJAH Bilel : Mail en date du 30/01/23. Demande à la C.D.A de pouvoir être désigné en tant qu'arbitre assistant en catégorie séniors. **Pris note et réponse apportée par S/CDA.**

Club de CESSON VERT ST DENIS : Mail en date du 01/02/23. Demande d'information concernant un candidat arbitre. **Pris note et réponse apportée par S/CDA.**

NAIM Youssef : Mail en date du 01/02/23. Informe la C.D.A du décès d'un proche. **Pris note et transmis à la section désignation.**

L'ensemble des membres de la C.D.A présente ses sincères condoléances à Mr NAIM Youssef.

Secrétariat District 77 : Mail en date du 02/02/23. Copie P.V CDPME concernant un match avec demande d'officiels. **Pris note et transmis à la section désignation.**

CANOLLE Marie (C.T.D) : Mail en date du 03/02/23. Demande d'arbitres pour matchs préparations interdistricts. **Pris note et transmis à la section désignation.**

EL MKELLEB Fabien (Président CDA) : Mail en date du 03/02/23. Copie du mail d'Eric POULAT demandant de jeunes arbitres pour rencontres LPIFF. **Pris note et transmis à la section désignation.**

TABKA Idriss : Mail en date du 03/02/23. Demande de renseignements concernant l'arbitrage. **Pris note et réponse apportée par S/CDA.**

F.F.F. DTA : Mail en date du 09/02/23. Courier de Mr Eric BORGHINI, Président de la C.F.A. **Pris note.**

BENCHERIF Leny : Mail en date du 09/02/23. Demande d'informations suite à candidature arbitre. **Pris note et réponse apportée par S/CDA.**

CHANSON Vincent : Mail en date du 09/02/23. Nouvelles coordonnées postales. **Pris note.**

ELIASY Jean-Marc (C.T.D) : Mail en date du 10/02/23. Dates challenges futsal et règlement et lois du jeu futsal. **Pris note.**

BENALI Hamza : Mail en date du 13/02/23. Demande de participation au F.A.R. **Pris note.**

JOLY Jimmy : Mail en date du 13/02/23. Demande d'informations sur F.M.I. **Pris note et réponse apportée par S/CDA.**

Secrétariat District 77 : Mail en date du 14/02/23. Copie mail de remerciements du club Futsal de NOISIEL pour le bon déroulement du tournoi U12. **Pris note et envoi du mail aux arbitres concernés.**

Activités CDA Février et Mars 2023:

F.I.A à Ponthierry. 18 inscrits, 17 candidats présents.

Prévision réunion avec arbitres D3, D4 et J.A.D

Le 17/03/23 à MELUN et le 24/03/23 à MONTRY

Mise à disposition d'arbitres pour les challenges futsal. 18 - 19 Février et 04 - 05 Mars 2023.

La vie des Sections

1) Section « formation – perfectionnement - évaluation » :



Responsable : **Larbi BENCHEIKH.**

Remerciements au club de Ponthierry concernant le déroulement de cette formation.

2) Formation Futsal :



Animateurs : **Claude ADAM- Frédéric RABELLE- Fabien EL MKELLEB -**

Il reste 4 observations à faire cette saison.

3 arbitres féminines dont un parrainage reste à mettre en place.

3) Formation des Jeunes Arbitres - Filière Arbitrage Régional:

Animateurs : **Mohamed MORIBA DIAKITE - Alhassane ROTH- Mickaël HADJADJ**

Résumé de la dernière séance.

Feuille d'observation vue pour les compétences athlétiques. Groupe très assidu. De bonnes questions structurées durant les séances.

Validation de 3 candidatures (JAD) pour intégrer le FAR

4) Section « désignation des Arbitres »

Responsable : **Dominique CHATELLIER**

Catégories	Effectif
AD1	23
AD2	32
AD3	31
AD4	38
AAD	13
AFD	14
JAD	34
Féminines	8
Futsal (spécifique)	3
Total	196

196 arbitres de District et 38 arbitres de Ligue = 234 Arbitres

Indisponibilités à date : 649

A la date du 17/02/2023 : 496



5) Section Commission de Discipline :

Représentant : Dominique CHATELLIER

20 dossiers traités + 10 reprises de dossiers en cours.

6) Section Commission d'Appel :

Représentant : Olivier FREMIOT.

L'arbitre convoqué s'est déplacé lors de la dernière commission.

7) Section C.D.P.M.E

Représentant : Jean-Marie ROBY

Rien de particulier.

8) Section « désignation des évaluateurs et suivi des évaluations pratiques »

Responsable : TULOUP Emmanuel

Actuellement par catégorie voici le nombre d'observations déjà réalisées :

D1 : 32 D2 : 27 D3 : 22 D4 :13 AAD : 12 J.A.D : 8 AFEM : 0

Candidats arbitres : **42 / 2 candidats refusés.**

A ce jour **156** observations réalisées.

9) Section Promotion- Fidélisation-Parrainage et F.I.A

Responsable : EL MKELLEB Fabien

- 2 Formations Référents Arbitres ont eu lieu le jeudi 02/02 à Montry avec 6 clubs présent et le jeudi 09/02 à Melun avec 8 clubs présent.
- Dans le cadre de la fidélisation des arbitres, un sondage a été envoyé aux arbitres qui ont décidé d'arrêter l'arbitrage.
- Un travail sur la remise à jour du Livret d'accueil est en cours et il sera remis aux jeunes arbitres formé(e)s.
- Parrainage des jeunes arbitres

Intervention des participants :

Mickaël HADJADJ : Très content de retrouver les membres de la C.D.A pour cette réunion.

Jean-Marie RENAUD : se réjouit de voir beaucoup de membres présents ce soir à Melun.

Arbitres à convoquer : OUIS Nour-Eddine – OUSEFROU Aïtman

Prochaine réunion : 31/03/23 à Montry



Commission Départementale des Statuts & Règlements

PROCÈS VERBAL du mardi 28 février 2023

Commission Restreinte

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude) est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des affaires courantes, dans les conditions de forme et de délai prévu dans l'annuaire du District Titre IV Article 31.

CHAMPIONNAT

Match 25299518

SENART MOISSY 1 – ROISSY 1 SENIOR FEM D1 du 25/02/2023

Rapport de l'arbitre officiel de la rencontre, indiquant que seulement 3 joueuses de ROISSY se sont présentées suite à la panne du minibus transportant le reste de l'équipe.

La Commission demande au club de ROISSY de fournir la fiche d'intervention du dépanneur pour le 6 mars 2023

Match 25254090

COURTRY ACADEMIE 2 – CHAMPENOIS MAMMESIEN 1 SENIORS D4C du 5/03/2023

Courriel du club de **CHAMPENOIS MAMMESIEN** demandant l'application de l'art 23.8 des RSG :
Les clubs ayant déclaré forfait, avisé ou non, pour une rencontre sur un terrain adverse lors des matches " aller ", doivent disputer le match " retour " sur le terrain de l'adversaire.

Cette décision revient à la Commission compétente, sur demande écrite du club concerné. Cette demande doit intervenir au moins 15 jours avant la rencontre.

La Commission,

Pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'équipe de COURTRY ACADEMIE 2 a été déclarée forfait lors du match aller du 19/02/2023

Considérant que le club de CHAMPENOIS MAMMESIEN ne pouvait matériellement pas respecter le délai de 15 jours

Décide

Le match retour du 5/03/2023 aura lieu sur le terrain de CHAMPENOIS MAMMESIEN

Match 25254095

CPSP 2 – GATINAIS VL 1 SENIORD D4C du 12/03/2023

Courriel du club de **GATINAIS VL** demandant l'application de l'art 23.8 des RSG :

Les clubs ayant déclaré forfait, avisé ou non, pour une rencontre sur un terrain adverse lors des matches " aller ", doivent disputer le match " retour " sur le terrain de l'adversaire.

Cette décision revient à la Commission compétente, sur demande écrite du club concerné. Cette demande doit intervenir au moins 15 jours avant la rencontre.

La Commission,

Pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'équipe de CPSP 2 a été déclarée forfait lors du match aller du 19/02/2023

Décide

Le match retour du 12/03/2023 aura lieu sur le terrain de GATINAIS VL

Match 24584608

SAVIGNY 1 – COMBS 1

SENIORD D2C du 19/02/2023

Courriel du club de COMBS concernant la qualification du joueur PEKALA Thomas du club de SAVIGNY susceptible d'être non qualifié à la date initiale du match.

La Commission informe le club de SAVIGNY et demande ses observations pour le 06/03/2023

Match 24584791

LIEUSAIN 2 – NANGIS 1

SENIORD D3F du 12/02/2023

Courriel du club de NANGIS en date du 13/02/2023 concernant l'identité de l'arbitre assistant de LIEUSAIN au motif qu'il n'a pas le même nom que sur la licence

La Commission demande à l'arbitre officiel un rapport pour le 06/03/2023 concernant l'arbitre assistant qui a remplacé celui initialement prévu sur la FMI.

La Commission informe le club de LIEUSAIN et demande ses observations pour le 06/03/2023

DOSSIERS EN COURS D'EXAMEN

Match 25254075

BOISSISE PRINGY 1– TORCY 1

SENIOR FEM D1 du 25/02/2023

Réserves du club de BOISSISE PRINGY sur la qualification ou la participation de l'ensemble des joueuses de TORCY qui sont interdites de surclassement

Match 25254075

ENT AVON HVS 3 – GATINAIS VL1

SENIORD D4C du 26/03/2023

Courriel du club de **GATINAIS VL** demandant l'application de l'art 23.8 des RSG :

Les clubs ayant déclaré forfait, avisé ou non, pour une rencontre sur un terrain adverse lors des matches " aller ", doivent disputer le match " retour " sur le terrain de l'adversaire.

Cette décision revient à la Commission compétente, sur demande écrite du club concerné. Cette demande doit intervenir au moins 15 jours avant la rencontre.

Match 25283826

TRILPORT 2 – MITRY GOELLY COMPANS 3

U16 D3A du 26/02/2023

Réserves du club de MITRY GOELLY COMPANS sur la qualification ou la participation de l'ensemble des joueurs de TRILPORT 2 au motif ces joueurs sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain

Match 25253864

MARLES 1 – VERNEUIL 1

SENIOR D4B du 7/05/2023

Courriel du club de COLLEGIEN CROISSY en date du 10/02/2023 demandant l'application de l'art 20.3 des RSG :

20.3 - Le match aller et le match retour ne doivent pas se jouer sur le même terrain, sauf dérogation spéciale et exceptionnelle accordée par la Commission compétente, sur demande écrite du club concerné respectant le paragraphe 2 ci-dessus.

Des sanctions peuvent être prises envers les clubs contrevenants.

Cependant, si un même match est remis deux fois de suite pour terrain impraticable (et ce quel qu'en soit le motif, sauf s'il est interrompu par l'arbitre par suite d'intempéries, vents violents, pluie, orage, brouillard, etc..), la rencontre peut être fixée, la troisième fois sur le terrain de l'adversaire.

La décision revient à la Commission compétente.

Cependant, dans le cas où le District inverse une rencontre (impraticabilité du terrain du recevant), les deux rencontres peuvent avoir lieu sur le même terrain.

FERMETURES HORS DELAI

Match 24636537

FC COSMO 1 – PONTAULT 2

U16 D3Cdu 26/02/2023

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que le club de FC COSMO 1 a transmis l'arrêté municipal de fermeture de la commune de MONTRY par messagerie, au DISTRICT ainsi qu'au club de PONTAULT, le 24/02/2023 à 18H13, le match étant programmé le 26/02/2023

Considérant que la procédure hors délai a été respectée,

Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

RSG District Art 20.5



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du mardi 28 février 2023

Commission restreinte

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant. Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

L'exécution provisoire des sanctions fermes prises ci-dessous par la commission sont immédiatement applicables.

- * **Contrôle** des feuilles de matchs
- * **Enregistrement** et mise à jour des saisies internet.
- * **Enregistrement** et mise à jour des forfaits.
- * **Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

La Commission réclame **pour la 1^{ère} fois** les feuilles de match suivantes :

***Les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre.**

- RAS

FEUILLES FOOT ANIMATION MANQUANTES

La FMI est mise en place **en Critérium Excellence (U9 à U13)** à compter de la rentrée 2022-2023. En cas d'impossibilité d'utiliser la FMI, une feuille de match Foot Animation devra être utilisée. Celle-ci doit être envoyée au District, uniquement par mail, au plus tard le mercredi suivant à l'adresse suivante : secretariat@seineetmarne.fff.fr

Ces compétitions se jouent sous FMI, les résultats de la jonglerie doivent être inscrits en observations d'après-match

Merci de ne plus envoyer de feuilles papier pour la jonglerie

CRITERIUM U13 à 11

Utilisation de la feuille de match informatisée (FMI). En cas d'impossibilité d'accès à la F.M.I. le jour du match, il est établi une feuille de match papier et les deux clubs ainsi que l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la F.M.I

FESTIFOOT La commission demande aux clubs organisateurs de bien préciser les clubs présents

La Commission réclame **pour la 1^{ère} fois** les feuilles de match suivantes :

- RAS

La Commission réclame pour la 2^{ème} fois et dernière fois avant sanction les feuilles de match suivantes :

CRITERIUM U11 ESPOIR du 18/02/2023

Secteurs 1 à 4

- Match 25415370 - DAMMARTIN CS 2 – CHELLES 4 (Poule F)

CRITERIUM U9 EXCELLENCE du 11/02/2023

- Match 25386445 – LOGNES 21 – PONTAUTL COM. UMS 21 (Poule A)
- Match 25387754 - EMERAINVILLE 21 – NOISIEL FA 21 (Poule C)
- Match 25387794 - EMERAINVILLE 22 - NOISIEL FA 22 (Poule CC)
- Match 25387916 - DAMMARTIN CS 21 – CHELLES 21 (Poule E)
- Match 25387966 - DAMMARTIN CS 22 – CHELLES 22 (Poule EE)
- Match 25388008 - MEAUX ACADEMY 21 – ST PATHUS OISSERY 21 (Poule F)
- Match 25388058 - MEAUX ACADEMY 22 – ST PATHUS OISSERY 22 (Poule FF)
- Match 25388097 - MITRY MORY 21 – BRIE EST 21 (Poule G)
- Match 25388176 - MITRY MORY 22 – BRIE EST 22 (Poule GG)
- Match 25388099 - THORIGNY 21 – VAL DE France 21 (Poule G)
- Match 25388180 - THORIGNY 22 – VAL DE France 22 (Poule GGQ)

FESTIFOOT U8/U9 du 11/02/2023

Secteurs 1 à 4

- A VILLEPARISIS
- A LOGNES
- A NOISIEL FA
- A FERRIERES
- A EMERAINVILLE
- A CHAMPS FC
- A COSMO
- A QUINCY

Secteurs 5 à 8

- A PONTIERRY
- A NANDY
- A VAL DE L' YERRES

FESTIFOOT U6/U7 du 11/02/2023

Secteurs 1 à 4

- A DAMMARTIN
- A MITRY MORY
- A THORIGNY
- A AS CHAMPS
- A VAL D'EUROPE
- A TORCY

Secteurs 5 à 8

- A MORMANT

Match perdu à l'équipe recevante après deux demandes :

Considérant la non réception des feuilles de match ci-dessous suite à 2 réclamations,
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€) de donner match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) au club recevant et d'attribuer le gain du match au club visiteur (3 points ; 0 but) :

CRITERIUM U15 à 8 du 11/02/2023

- **Match N° 25391717 – SERVON 5 – MOUSSY NEUF 5**

Considérant la non réception des feuilles de match ci-dessous suite à 2 réclamations,
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51,50€) :

CRITERIUM U11 ESPOIR du 04/02/2023

Secteurs 1 à 4

- **Match 25415192** - MAGNY LE HONGRE 11 – CHELLES 12 (Poule A)
- **Match 25415222** – MAGNY LE HONGRE 12 – CHELLES 13 (Poule B)
- **Match 25415223** - VAIRES 12 – MEAUX ACADEMY 13 (Poule B)
- **Match 25415298** - CHANGIS 1 – CHELLES 2 (Poule D)
- **Match 25415371** – NANTEUIL LES MEAUX 2 – ESBLY 1 (Poule F)
- **Match 25415520** - MAGNY LE HONGRE 1 – PONTAULT COMB. PORT. 1 (Poule I)
- **Match 25415555** - MAGNY LE HONGRE 2 – PONTAULT COMB. PORT. 2 (Poule J)
- **Match 25415689** - NOISIEL FA 12 – LOGNES 12 (Poule N)
- **Match 25415718** - THORIGNY 2 – LE PIN VILLEVAUDE 1 (Poule O)
- **Match 25415820** - PLAINE DE France 2 – BRIE FC 2 (Poule R)

Secteurs 5 à 8

- **Match 25416223** - BRIARD SC 3 – GRETZ TOURNAN 3 (Poule BB)
- **Match 25416253** - FONTENAY TRESIGNY 1 – LIEUSAINT 1 (Poule CC)
- **Match 25416313** - ENT. LESIGNY-ROISSY 3 – CHEVRY COSSIGNY 1 (Poule EE)
- **Match 25416568** - CHAMPENOIS MV 1 – GRANDE PAROISSE 1 (Poule MM)
- **Match 25416814** - CHAMPENOIS MV 11 – HERICY VULAINES 11 (Poule UU)

CRITERIUM U13 ESPOIR du 04/02/2023

Secteurs 1 à 4

- **Match 25417163** - NANTEUIL LES MEAUX 1 – BRIE FC 1 (Poule A)
- **Match 25417225** - NANTEUIL LES MEAUX 2 – AFPO 1 (Poule B)
- **Match 25417304** - DAMMARTIN CS 12 – CFCSO 1 (Poule C)
- **Match 25417434** - LAGNY MESSAGERS 1 – CHAMPS FC 1 (Poule E)
- **Match 25417493** - CHELLES 12 – COUNTRY 11 (Poule F)
- **Match 25417494** - LAGNY MESSAGERS 11 – US TPVMF 13 (Poule F)
- **Match 25417495** - MAGNY 11 – LE PIN VILLEVAUDE 11 (Poule F)
- **Match 25417590** - CHELLES 13 – ANNET 11 (Poule G)
- **Match 25417594** - MAGNY 12 – MITRY MORY 12 (Poule G)
- **Match 25417690** - MAGNY 13 – LAGNY MESSAGERS 12 (Poule H)

Secteurs 5 à 8

- **Match 25417194** - VAL DE L'YERRES 2 – BOMBONNAISE 2 (Poule AA)
- **Match 25417269** - VAL DE L'YERRES 3 – SAVIGNY LE TEMPLE 2 (Poule BB)
- **Match 25417334** - VAL DE L'YERRES 1 – BOMBONNAISE 1 (Poule CC)
- **Match 25417523** - GATINAIS VAL DE LOING 1 – HERICY VULAINES 1 (Poule FF)
- **Match 25417630** - BRAYTOIS-MONTOIS 1 – VARENNES 1 (Poule GG)
- **Match 25417742** - BRAYTOIS-MONTOIS 2 – VARENNES 2 (Poule HH)
- **Match 25421728** - SENART MOISSY 13 – SAVIGNY LE TEMPLE 13 (Poule LL)
- **Match 25421821** - SENART MOISSY 14 – SAVIGNY LE TEMPLE 14 (Poule MM)
- **Match 25421823** - PONTAULT IMS 13 – MELUN 14 (Poule MM)

CRITERIUM U9 ESPOIRS du 04/02/2023

- **Match 25294511** - MAGNY LE HONGRE 1 – COUNTRY 1 (Poule B)

CRITERIUM U9 EXCELLENCE du 04/02/2023

- Match 25387653 – MONTEREAU ASA 21 – DAMMARIE LES LYS 21 (Poule B)
- Match 25387655 - – SENART MOISSY 21 - VAUX ROCHETTE 21 (Poule B)
- Match 25387700 - – SENART MOISSY 22 - VAUX ROCHETTE 22 (Poule BB)
- Match 25387821 - AVONNAISE 21 – BRIARD SC 21 (Poule D)
- Match 25387822 - MORMANT 21 – MORET VENEUX 21 (Poule D)
- Match 25388094 - BRIE EST 21 – BUSSY 21 (Poule G)
- Match 25388170 - BRIE EST 22 – BUSSY 22 (Poule GG)

CRITERIUM U10 EXCELLENCE du 04/02/2023

- Match 25386989 – VAIRES 11 – CHAMPS 1 (Poule E)
- Match 25386991 - NOISIEL FA 11 – CLAYE SOUILLY 11 (Poule E)
- Match 25387064 - NANTEUIL LES MEAUX 11 – ST PATHUS OISSERU 11

CRITERIUM U11 EXCELLENCE du 04/02/2023

- Match 25387194 – SENART MOISSY 1 – ROISSY 1 (Poule B)
- Match 25387287 - TORCY 1 – BUSSY 1 (Poule E)
- Match 25387135 - NOISIEL FA 1 – EMERAINVILLE 1 (Poule F)

CRITERIUM U12 EXCELLENCE du 04/02/2023

- Match 25387375 – NOISIEL FA 11 – CLAYE SOUILLY 12 (Poule C)
- Match 25387404 - PONTAULT UMS 12 – SAVIGNY LE TEMPLE 12 (Poule D)
- Match 25387439 - AVONNAISE 11 – EMERAINVILLE 11 (Poule E)
- Match 25388856 - DAMMARTIN 11 – BUSSY ST GEORGES 12 (Poule F)

-

CRITERIUM U13 EXCELLENCE du 04/02/2023

- Match 25393729 – DAMMARTIN CS 1 – NOISIEL FA 1 (Poule A)
- Match 25293782 - SAVIGNY LE TEMPLE 1 – THORIGNY 1 (Poule B)

CRITERIUM FEMININS U11 à 8 du 04/02/2023

- Match 25390252 – VILLEPARISIS 1 – GRETZ TOURNAN 1 (Poule A)
- Match 25390313 - VILLEPARISIS 2 – VILLEPARISIS 3 (Poule C)
- Match 25390314 - DAMMARTIN CS 1 – FFA 77 1 (Poule C)

CRITERIUM FEMININS U9 à 5 du 04/02/2023

- Match 25394263 – LOGNES 11 – FFA 77 11

Considérant la non-réception des feuilles de match ci-dessus suite à 2 réclamations,
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€) au club
recevant :

FESTIFOOT U8/U9 du 04/02/2023

Secteurs 1 à 4

- A DAMMARTIN
- A CHAMPS AS
- A VAL D'EUROPE
- A NOISIEL FA
- A MAGNY
- A ST THIBAULT
- A PAYS CRECOIS

Secteurs 5 à 8

- A VARENNES
- A FONTENAY TRESIGNY

FESTIFOOT U6/U7 du 04/02/2023

Secteurs 1 à 4

- A NANTEUIL
- A ANNET
- A LE PIN
- A THORIGNY
- A PETIT MORIN

Secteurs 5 à 8

- A SAVIGNY
- A MOISSY
- A LIEUSAIN

ERRATUM du PV du 21.02.2023

CRITERIUM FEMININS U11 à 8 du 28/01/2023

- **Match 25390333** - COMBS LA VILLE 1 – VARENNES 1 (Poule D)
Reprise du dossier
Lecture du courriel en date du 26/02/2023 du club de COMBS LA VILLE
Pris note
La commission annule l'amende

FORFAITS

Match 25388007 - PAYS CRECOIS 21 – CHAMPS S/MARNE 21 – CRITERIUM U9 EXCELLENCE Poule F du 11/02/2023

- Lecture du courriel du club de PAYS CRECOIS
L'équipe de CHAMPS SUR MARNE ne s'est pas présentée
*1^{er} forfait non avisé

Match 25388056 - PAYS CRECOIS 22 – CHAMPS S/MARNE 22 – CRITERIUM U9 EXCELLENCE Poule FF du 11/02/2023

- Lecture du courriel du club de PAYS CRECOIS
L'équipe de CHAMPS SUR MARNE ne s'est pas présentée
*1^{er} forfait non avisé

REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRES - TERRAINS

CHAMPIONNATS / COUPES

Nous vous rappelons que pour les changements d'horaires, de date vous devez IMPERATIVEMENT prévenir le District et le club visiteur par mail avec accord du club adverse.

Week-end du 4 et 5 Mars 2023

Match N° 25299571 – VAUX ROCHETTE 2 – US TPVMF 1 – SENIORS D1 FEMININES du 04/03/2023

- Lecture du courrier du club de VAUX LE PENIL LA ROCHETTE demandant de disputer la rencontre à 15H00 au lieu de 17H30
*Accord des 2 clubs et de la commission

Match N° 25060001 – BS ACADEMY 1 – ESPOIRS MELUNAIS 2 – FUTSAL D2 du 05/03/2023

Lecture du courrier du club de BS ACADEMY demandant de disputer la rencontre le 11/04/2023 à 21H30 au gymnase Maurice Baquet à CHELLES au lieu du 05/03/2023

***Accord des 2 clubs et de la commission**

[Week-end du 25 et 26 Mars 2023](#)

Match N° 25299465 - ST PATHUS 1 – VARENNES 1 – SENIORS D1 FEMININES du 25/03/2023

Lecture du courriel du club de VARENNES FC demandant d'inverser la rencontre.

Cette rencontre se déroulera à VARENNES à 17H00

Le match retour est également inversé et se jouera le 29/04/2023 à ST PATHUUS à 17H30

***Accord des 2 clubs et de la commission**

**Match N° 25416502 – PAYS DE BIERE 1 – OLYMPIQUE DU LOING 1 – CRITERIUM U11 ESPOIRS
Poule KK du 25/03/2023**

Lecture du courrier du club de PAYS DE BIERE demandant de disputer la rencontre le 01/04/2023 à au lieu du 25/03/2023

***Accord des 2 clubs et de la commission**

**Match N° 25416532 – PAYS DE BIERE 2 – OLYMPIQUE DU LOING 2 – CRITERIUM U11 ESPOIRS
Poule LL du 25/03/2023**

Lecture du courrier du club de PAYS DE BIERE demandant de disputer la rencontre le 01/04/2023 à au lieu du 25/03/2023

***Accord des 2 clubs et de la commission**

[Week-end du 1er et 2 avril 2023](#)

Match N° 25060073 – BS ACADEMY 2 – AVON FUTSAL 2 – FUTSAL D2 du 02/04/2023

Lecture du courrier du club de BS ACADEMY demandant de disputer la rencontre le 31/03/2023 à 21H30 au gymnase Maurice Baquet à CHELLES au lieu du 02/04/2023

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match N° 24953819 – CHAMPS FUTSAL 2 – CHESSY ACADEMY 1 – FUTSAL D1 du 15/10/2022

Cette rencontre se déroulera le jeudi 6 Avril 2023 à 21H15 au Gymnase du Nesles

***Accord des 2 clubs et de la commission**

MATCHS REMIS SANS DATE

SENIORS D1 FEMININES

- VARENNES 1 – MELUN 1
- VARENNES 1 – BOISSISE PRINGY 1
- BOISSISE PRINGY 1 – VAUX ROCHETTE 2

La date limite de jeu pour les rencontres ci-dessus **est le 15/05/2023**. Considérant que les rencontres ne sont pas planifiées, merci aux clubs concernés de faire parvenir leurs propositions et accords pour la planification des rencontres.

FUTSAL D1

- ET. FUTSAL C. MELUN 2 – LIEUSAIN 1
- CHAMPS FUTSAL 2 – SAVIGNY LE TEMPLE 1

- **L E M 1 – LIEUSAIN 1**

La date limite de jeu pour la rencontre ci-dessus **est le 30/04/2023**. Considérant que la rencontre n'est pas planifiée, merci aux clubs concernés de faire parvenir leurs propositions et accords pour la planification de la rencontre.

TIRAGES COUPES

- **CRITERIUM FEMININS U15 à 8 (8èmes de finales) le 11/03/2023**
- **COUPE 77 SENIORS FEMININES le 18/03/2023**
- **CRITERIUM FEMININS SENIORS à 8 (1/4 de finale) le 11/03/2023**
- **CRITERIUM FEMININS U18 à 8 (1/4 de finale) le 11/03/2023**

Les rencontres suivantes doivent se jouer en semaine avec l'accord écrit des 2 clubs au plus tard le 27/04/2023

COUPE 77 SENIORS FEMININES

- **Match N° 25746230 - MELUN 1 – TORCY 1**
- **Match N° 25746231 – VAUX ROCHETTE 2 – TRILPORT 1**
- **Match N° 25746233 – ROISSY EN BRIE 1 – QUINCY VOISINS 1**
- **Match N° 25746234 – MITRY MORY 1 – SENART MOISSY 1**

Prochaine réunion SUR CONVOCATION



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du jeudi 02 mars 2023

Commission restreinte

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

*Feuilles de match manquantes

*FMI

*Problème FMI

*Suivi Feuille De Match Informatisée (Fmi)

*Reports / Modifications d'horaires – Terrains

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)

***Les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre.**

La Commission réclame pour la 1^{ère} fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :

*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre

Neant

La Commission réclame pour la 2^{ème} fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :

*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
24585009	19/02/2023	SENIORS D2A	CHAMPS 1	LE PIN VILLEVAUDE 1

Match perdu à l'équipe recevante après deux demandes :

*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre

Neant

PROBLEME FMI

Match 24609604 Lognes 1 – Briard SC 2 U16 D2B du 29/01/2023

Courriel du club de LOGNES informant la Commission d'un problème concernant l'utilisation de la FMI,

Considérant, les échanges de courriel entre les 2 clubs,
Considérant que le club de Lognes indique que le score est de 2 à 2, et le club de Briard mentionne que le score est de 1 à 1

Par ces motifs, la Commission demande aux 2 clubs de nous transmettre pour sa prochaine réunion, les renseignements listés ci-dessous :

- Listes des joueurs de 2 équipes, arbitres assistant et délégués, dirigeants
- Si sanctions disciplinaires avec les noms des personnes concernées
- Si présence de blessés sur la FMI
- Si présence de réserves avant un match, d'observations d'après-match ou de réserves technique

Reprise de dossier,

La Commission demande une 2^{ème} fois aux 2 clubs de nous transmettre pour sa prochaine réunion, les renseignements listés ci-dessus :

Considérant que le club de LOGNES, a transmis les éléments suivants :

- Score de la rencontre : 2 – 2
- Liste des joueurs, arbitre assistant et dirigeants
- Pas de sanction disciplinaire
- Pas de blessés
- Pas de réserve

Considérant que le club de BRIARD, a transmis les éléments suivants :

- Score de la rencontre : 2 – 2
- Liste des joueurs, arbitre assistant et dirigeants
- Pas de sanction disciplinaire
- Pas de blessés
- Pas de réserve

Par ces motifs, la Commission enregistre le résultat de 2 à 2

Match 24618518 Trilport 21 – Ferte S/J 21 +45 ans Gr. C du 05/02/2023

Score transmis par le club de Trilport : 0-0

Courriel du club de TRILPORT informant la Commission d'un problème concernant l'utilisation de la FMI,

Considérant que le club de TRILPORT a transmis l'information suivante :

- Score de la rencontre 0 – 0

Considérant que le club de FERTE S/J a transmis les informations suivantes :

- Score de la rencontre : 0 – 0
- Listes des joueurs de 2 équipes, arbitres assistant et délégués, dirigeants
- Pas de sanction disciplinaire
- Si présence de blessés sur la FMI
- Absence de réserves avant un match, d'observations d'après-match ou de réserves technique

En complément, la Commission demande au club de TRILPORT nous transmettre pour sa prochaine réunion, les renseignements listés ci-dessous :

- Si sanction disciplinaire indiquée les personnes concernées
- Si présence de blessés sur la FMI
- Si présence de réserves avant un match, d'observations d'après-match ou de réserves technique

Considérant que le club de TRILPORT, a transmis les éléments suivants :

- Liste des joueurs, arbitre assistant et dirigeants
- Pas de sanction disciplinaire
- Pas de blessés sur la FMI
- Aucune réserve avant un match, d'observations d'après-match ou de réserves technique

Par ces motifs, la Commission enregistre le résultat de 0 à 0

Match 24609270 Courtry 1 – Meaux CS Academy 2 U18 D2A du 12/02/2023

Courriel du club de Courtry informant la Commission d'un problème concernant l'utilisation de la FMI,

Considérant que le club de Courtry a transmis les informations suivantes :

- Score de la rencontre 0 – 4 pour MEAUX CS ACADEMY
- Absence de réserve avant un match, d'observations d'après-match ou de réserves technique

En complément, la Commission demande au club de COURTRY nous transmettre pour sa prochaine réunion, les renseignements listés ci-dessous :

- Listes des joueurs de 2 équipes, arbitres assistant et délégués, dirigeants
- Si sanctions disciplinaires avec les noms des personnes concernées
- Si présence de blessés sur la FMI

En complément, la Commission demande au club de MEAUX CS ACADEMY nous transmettre pour sa prochaine réunion, les renseignements listés ci-dessous :

- Score de la rencontre
- Si sanction disciplinaire indiquée les personnes concernées
- Si présence de blessés sur la FMI
- Si présence de réserves avant un match, d'observations d'après-match ou de réserves technique

Considérant que le club de COURTRY, a transmis les éléments suivants :

- listes des joueurs, arbitres assistants, délégués
- le score de la rencontre 4 buts à 0 en faveur de Meaux.
- Aucune sanction disciplinaire
- Aucun blessé
- Aucune réserve avant-match, d'observations d'après-match ou de réserves technique

Considérant que le club de MEAUX CS ACADEMY, a transmis les éléments suivants :

- le score de la rencontre 4 buts à 0 en faveur de Meaux.
- Aucune sanction disciplinaire
- Aucun blessé
- Aucune réserve avant-match, d'observations d'après-match ou de réserves technique

Par ces motifs, la Commission enregistre le résultat de 4 buts à 0 en faveur de MEAUX CS ACADEMY

Match 25283938 St Mard 1 – Chelles 2 U16 D3A du 19/02/2023

Considérant que la FMI n'a pas été clôturé la semaine suivant la rencontre,

Considérant que la FMI a pu être transmise sans clôture de cette dernière,

Considérant qu'il a fallu une intervention administrative pour clôturer la FMI et donc la générer,

Considérant qu'aucun renseignement n'apparaît, à savoir le score de la rencontre ou les raisons du non-déroulement de la rencontre

Par ces motifs, la Commission demande aux 2 clubs de nous transmettre leurs observations pour sa prochaine réunion,

Considérant que le club de CHELLES, a transmis le score de la rencontre 7 buts à 1 en faveur de Chelles.

la Commission demande une 2eme fois au club de ST MARD de nous transmettre ces observations pour sa prochaine réunion,

SUIVI FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI)

En cas de problème avec la FMI, les clubs et les arbitres doivent faire parvenir un rapport au District indiquant le problème rencontré dans les 48 heures suivant la rencontre.

NOTE : nous demandons aux clubs de bien vouloir être précis dans les explications de non-fonctionnement de la tablette afin que les problèmes rencontrés puissent être étudiés et corrigés.

La Commission effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non-utilisation).

Week-end des 18 et 19 février :

La Commission demande un rapport à chaque club ci-dessous concernant la non-utilisation de la F.M.I. pour le jeudi 9 mars.

A défaut, l'article 44.4 du RSG sera appliqué

<u>19-févr</u>	Seniors D2A	Champs 1 - Le Pin Villevaude 1
<u>19-févr</u>	U16 D3F	Champenois Mv 1 - Ponthierry Us 2. Pas de connexion de Champenois Mv. Feuille Papier reçue

Week-end des 25 et 26 février :

La Commission demande un rapport à chaque club ci-dessous concernant la non-utilisation de la F.M.I. pour le jeudi 9 mars.

A défaut, l'article 44.4 du RSG sera appliqué

<u>26-févr</u>	U16 D3B	Afpo 1 - Meaux Cs Academy 3. Pas de connexion de Afpo
----------------	---------	--

REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRE – TERRAINS CHAMPIONNATS / COUPES

MATCH REMIS SANS DATE

COUPE

Coupe Comité U14

1/8^E de Finale :

Ent.ESPB USPBO 1 – Changis 1 – **Match sans date (date limite de jeu le 08/04/2023)**

Gatinais 1 – Pontault UMS 3 – **Match sans date (date limite de jeu le 08/04/2023)**

Week-end du 04 et 05 mars 2023

Match 25671045 Avonnaise 21 – Collégien Croissy 21 Coupe 77 +45ans du 05/03/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club d'AVONNAISE pour disputer la rencontre le 23/04/2023 au lieu du 05/03/2023

Demande refusée par la Commission (Terrain déjà occupé le 23/04/2023)

Match 24618481 Brie Morins 21 – Changis 21 +45 ANS Gr.C du 05/03/2023

Demande de modification de date par courriel du club de **BRIE DES MORINS** pour disputer la rencontre à une date ultérieure

Accord de **CHANGIS**

La Commission, après vérifications des calendriers des 2 équipes, décide de reporter la rencontre au 23/04/2023

Match 25670980 Emerainville 1 – Val d'Europe 2 Coupe Comité U14 du 04/03/2023

Après réception d'un arrêté de fermeture des installations de la Commune d'Emerainville jusqu'au 5 mars inclus.

Considérant qu'il s'agit d'une rencontre de Coupe.

La Commission informe qu'à défaut d'un terrain de repli fourni par le club d'Emerainville, l'article 6 du règlement coupe sera appliqué

Match 25670791 Ent Plaine/Claye 3 – Pays Crecois 1 U18 Coupe Comité du 05/03/2023

Demande de modification de date et d'horaire par courriel du club de **PAYS CRECOIS** pour disputer la rencontre :

Le 15/03,22/03,29/03,05/04,12/04 à 19h00 au lieu du 05/03/2023 à 12h30 ou le 07/05/2023 au lieu du 05/03/2023

Demande refusée par le club de ENT.PLAINE/CLAYE

Match 25670961 Combs 1 – Briard SC 1 Coupe 77 U14 du 04/03/2023

Demande de modification d'horaire et d'installation via FOOTCLUBS du club de **COMBS** pour disputer la rencontre à 14H30 au lieu de 15h30

Accord de la Commission

Match 24584684 Moret-Veneux 2 – FC Bray 1 Seniors D3E du 05/03/2023

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **MORET-VENEUX** pour disputer la rencontre à 16H00 au lieu de 15h30

En attente accord du club de **FC BRAY**

Match 24609266 Claye Souilly 2 – Courtry 1 U18 D2A du 05/03/2023

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **CLAYE SOUILLY** pour disputer la rencontre à 12H00 au lieu de 13h00

En attente accord du club de **COURTRY**

Week-end du 11 et 12 mars 2023

Match 24584944 Bussy 1- Avon 1 Championnat Seniors D1 du 12/03/2023

Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **BUSSY** pour disputer la rencontre le 11/03/2023 à 17H00 au lieu du 12/03/2023 à 15H00

Demande refusée par le club de AVON

Match 24584724 Vaux Rochette 1 – Montereau 2 Champ Seniors D3E du 12/03/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MONTEREAU** pour disputer la rencontre le 23/04/2023 au lieu du 12/03/2023

Refusé par le club VAUX ROCHETTE

Match 24609385 Torcy VM 3 –St Thibault 1 Champ U18 D2B du 12/03/2023

Demande de modification d'horaire de date et d'inversion via FOOTCLUBS du club de **TORCY** pour disputer la rencontre le 11/03/2023 à 17H15 sur les installations de ST THIBAUT au lieu du 12/03/2023 à 13h00 sur le stade Roger Couderc à Torcy

Le match retour aura lieu sur les installations de Torcy

Accord des deux clubs et de la Commission

Match 24619320 Presles 5 – St Thibault FC 6 Championnat CDM D2B du 12/03/2023

Fermeture du stade B. LIZARAZU

La Commission, demande au club de PRESLES de contacter le club de ST THIBAUT FC pour trouver une nouvelle date de jeu,

La Commission, sans propositions et accords reçu au plus tard le 02/02/2023,

Décide de reporté la rencontre au 05/03/2023

Match 25283925 Courtry Academie 1 – Villenoy 1 Championnat U16 D3A du 12/03/2023

Demande d'inversion via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre sur les installations de **VILLENOY** au lieu du Stade P.Graaf de **COURTRY**

Accord de **VILLENOY**

La rencontre aller prévue le 26/02/2023 aura lieu sur les Installations de **COURTRY ACADEMIE**

Considérant le courriel du club de Villenoy, indiquant que seule la rencontre du 12/03/2023 était concernée par la demande d'inversion

Considérant le courriel du club de Courtry Academie, indiquant qu'il est favorable pour l'inversion Aller-Retour,

Par conséquent, le premier accord ne tenant plus, retour à la situation initiale à savoir :

Le 26/02/2023 Villenoy 1 – Courtry Academie à 13h00.à Villenoy

Le 12/03/2023 Courtry - Academie - Villenoy 1 à 14h00 à Courtry.

La Commission accuse réception des accords des 2 clubs,

Match 24619186 Othis 5 –Mitry Ourcq Port 5 Champ CDM D2A du 12/03/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **PORTUGAIS OURCQ MITRY** pour disputer la rencontre le 30/04/2023 au lieu du 12/03/2023

Demande refusée par le club d'OTHIS

Week-end du 18 et 19 mars 2023

Match 25254067 Courtry Academie 2 – Bois le Roi 2 Champ. SEN. D4C du 19/03/2023

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre à 16h00 au lieu de 17h00

En attente accord de **BOIS LE ROI**

Match 25283902 Mitry Goellycompans 3- Brie FC 1 Championnat U16 D3A du 19/03/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MITRY** pour disputer la rencontre le 09/04/2023 au lieu du 19/03/2023

Demande refusée par le club de BRIE FC

Match 25284445 Dammarie FC 2 – Champenois 1 Champ. U16 D3F du 19/03/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **DAMMARIE FC** pour disputer la rencontre le 21/05/2023 au lieu du 19/03/2023

En attente accord du club de **CHAMPENOIS**

Week-end du 25 et 26 mars 2023

Match 25183383 Chelles 2- Quincy 2- Championnat U14 D4A du 25/03/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **QUINCY** pour disputer la rencontre le 01/04/2023 au lieu du 25/03/2023

En attente accord de **CHELLES**

Match 25283904 Chelles 2 – Villenoy 1 U16 D3A du 26/03/2023

Demande de modification d'horaire par courriel du club de **VILLENOY** pour disputer la rencontre à 13H00 ou 14H00 au lieu de 16h00

En attente accord du club de **CHELLES**

[Week-end du 01 et 02 avril 2023](#)

Match 25283873 Courtry Academie 1 – Ent Plaine/Claye 3 Champ. U16 D3A du 02/04/2023

Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre à 11H30 au lieu de 14h00

Considérant que le terrain est occupé à 12h00 par une autre rencontre

Demande refusée par la Commission

Match 24611734 Fontainebleau 2- Ponthierry 1- Championnat U14 D2B du 01/04/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **FONTAINEBLEAU** pour disputer la rencontre le 08/04/2023 au lieu du 01/04/2023

En attente accord de **PONTHIERRY**

[Week-end du 08 et 09 avril 2023](#)

Match 24584688 Varennes 1-Moret Veneux Sab 2 Champ. SEN. D3E du 09/04/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MORET VENEUX SABLONS** pour disputer la rencontre le 02/04/2023 au lieu du 09/04/2023

Demande refusée par le club de VARENNES

Match 24617065 Pays de Bières 11 – Le Pin 11 Champ. Vétérans D1 du 09/04/2023

Demande d'inversion de match via FOOTCLUBS du club de **LE PIN VILLEVAUDE** pour disputer la rencontre au stade Roger Briançon LE PIN

En attente accord de **PAYS DE BIERES**

Match 25671037 Gatinais VL 11- Longueville 11 Coupe 77 Vétérans du 09/04/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **GATINAIS VL** pour disputer la rencontre le 02/04/2023 au lieu du 09/04/2023

Demande refusée par le club de LONGUEVILLE

[Week-end du 15 et 16 avril 2023](#)

Match 25254081 Courtry Academie 2 – CPSP 2 Champ. SEN. D4C du 16/04/2023

Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre le 26/02/2023 à 16h00 au lieu du 16/04/2023 à 17h00

En attente accord de **CPSP**

Considérant que l'équipe de Courtry Academie 2 a déjà un match pour en retard à cette date (21/05/2023)

Demande refusée par la Commission

[Week-end du 27 et 28 mai 2023](#)

Match 24585349 Boissise Pringy 1 – Ol. Loing 1 Champ. SEN. D2C du 28/05/2023

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **BOISSISE PRINGY** pour disputer la rencontre à 18h00 au lieu de 15H00

Demande refusée par le club de OL. LOING

Match 24584684 Bray 1 - Moret-Veneux 2 Champ. SEN. D3E du 28/05/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MORET-VENEUX** pour disputer la rencontre le 21/05/2023 au lieu du 28/05/2023

En attente accord de **FC BRAY**

Considérant que la date de report correspond au tour préliminaire de la Coupe de France 2023/2024.

Considérant que les équipes 1 Seniors AM des clubs évoluant en District sont susceptibles de participer à ce tour.

Demande refusée par la Commission

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MORET-VENEUX** pour disputer la rencontre le 23/05/2023 au lieu du 28/05/2023

En attente accord de **FC BRAY**

Nouvelle Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MORET-VENEUX** pour disputer la rencontre le 23/04/2023 au lieu du 28/05/2023

En attente accord de **FC BRAY**

Match 25253969 Courtry Academie 1 – Turc Montereau 1 Champ. SEN. D4B du 28/05/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre le 09/04/2023 au lieu du 28/05/2023

Demande refusée par le club de TURC MONTEREAU

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre le 21/05/2023 au lieu du 28/05/2023

Considérant que la date de report correspond au tour préliminaire de la Coupe de France 2023/2024.

Considérant que les équipes 1 Seniors AM des clubs évoluant en District sont susceptibles de participer à ce tour.

Demande refusée par la Commission

Match 24618013 Dammarie FC 11 - Moret-Veneux 11 Champ. VET. D2C du 28/05/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MORET-VENEUX** pour disputer la rencontre le 21/05/2023 au lieu du 28/05/2023

En attente accord de **DAMMARIE FC**

Match 24630118 Boissise Pringy 12 – Bois le Roi 12 Champ. VET. D4C du 28/05/2023

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **BOISSISE PRINGY** pour disputer la rencontre à 11h30 au lieu de 09h30

En attente accord de **BOIS LE ROI**

Match 24609749 Fontainebleau 2 - Moret-Veneux 2 Champ. U16 D2Cdu 28/05/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MORET-VENEUX** pour disputer la rencontre le 21/05/2023 au lieu du 28/05/2023

En attente accord de **FONTAINEBLEAU**

[Week-end du 03 et 04 juin 2023](#)

Extrait RSG District 2021/2022

Titre III – Les Compétitions

« ... Article 10 – le Calendrier

(.../...) Pour préserver la régularité et l'équité sportive des compétitions, les rencontres d'équipes d'un même groupe doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de championnat (les deux dernières journées en seniors D1), le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat Futsal) à l'heure officielle. La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matches opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations ... »

Match 24617152 Othis CO 11 – Le Pin Villevaude 11 Veterans D1 du 04/06/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **OTHIS** pour disputer la rencontre le 21/05/2023 au lieu du 04/06/2023

En attente accord de **LE PIN VILLEVAUDE**

Compte tenu qu'à ce stade, la Commission ne peut apprécier si la rencontre présente un quelconque enjeu pour les accessions ou les relégations.

Demande refusée par la Commission,



Commission Départementale du Football Animation

PROCES VERBAL du Jeudi 2 Mars 2023

COMMISSION RESTREINTE

Une commission restreinte s'est tenue ce jour afin d'aborder les points suivants.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

VERIFICATIONS DES CHALLENGES DU 11/02/23

Considérant l'article 6 des Challenges 77 U10 U11 U12 : « A l'issue des 1/8 de finales, les équipes du Critérium Espoir qualifiées pour le tour suivant devront fournir une liste de 16 joueurs qui seuls pourront participer à la suite de la compétition. Pour les équipes du Critérium Excellence, la liste fournie pour le 30 novembre sera prise en compte. Il sera possible de changer 3 joueurs maximum de cette liste, sous réserve d'être entérinés au préalable par le District. Si l'équipe se trouve en infraction, l'équipe sera disqualifiée »

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

CHALLENGE 77 U10

A MOISSY (Poule A)

Lecture de la Feuille de Match et des feuilles de composition des équipes.

La Commission,

Considérant que l'équipe de Sénart-Moissy 11 a fini 1^{ère} du classement sportif

Considérant que Sénart-Moissy a fourni une liste de joueur conforme en date du 7/12/22 pour cette équipe,

Considérant que les équipes de Torcy 12 et Chelles 11 ont fini respectivement 2^{ème} et 3^{ème} du classement sportif,

Considérant qu'aucune liste n'a été fournie pour l'équipe de Torcy 12 malgré les différents rappels effectués par la commission ainsi que par mail officiel,

Considérant qu'aucune liste n'a été fournie pour l'équipe de Chelles 11 malgré les différents rappels effectués par la commission ainsi que par mail officiel,

Application de l'amende forfaitaire au club de AS Chelles et US Torcy PVM

CHALLENGE 77 U10

A CESSON (Poule D)

Lecture de la Feuille de Match et des feuilles de composition des équipes.

La Commission,

Considérant que l'équipe de Cesson 11 a fini 1^{ère} du classement sportif

Considérant que Cesson a fourni une liste de joueur conforme en date du 30/11/22 pour cette équipe,

Considérant que l'équipe de Lieusaint 12 a fini 2^{ème} du classement sportif,

Considérant qu'aucune liste n'a été fournie pour l'équipe de Lieusaint 12,

Considérant que l'équipe de Montereau 11 a fini 3^{ème} du classement sportif
Considérant que Montereau a fourni une liste de joueur conforme en date du 30/11/22 pour cette équipe,
Dit qualification de Cesson 11 et de Montereau 11, et élimination de Lieusaint 12.
Application de l'amende forfaitaire au club de AS Lieusaint

CHALLENGE 77 U10

A MITRY MORY (Poule G)

Lecture de la Feuille de Match et des feuilles de composition des équipes.

La Commission,

Considérant que l'équipe de Vaux La Rochette a fini 1^{ère} du classement sportif

Considérant que Vaux La Rochette a fourni une liste de joueur conforme en date du 2/12/22 pour cette équipe,

Considérant que l'équipe de Mitry 11 a fini 2^{ème} du classement sportif,

Considérant que Mitry n'a pas fourni de liste de joueur pour cette équipe,

Considérant que l'équipe de Trilport 11 a fini 3^{ème} du classement sportif

Considérant que Trilport a fourni une liste de joueur conforme en date du 2/12/22 pour cette équipe,

Dit qualification de Vaux La Rochette 11 et de Trilport 11, et élimination de Mitry 11.

Application de l'amende forfaitaire au club de Mitry Mory Football

CHALLENGE 77 U10

A DAMMARTIN (Poule K)

Lecture de la Feuille de Match et des feuilles de composition des équipes.

La Commission,

Considérant que l'équipe de Lieusaint 11 a fini 1^{ère} du classement sportif

Considérant que Lieusaint a fourni une liste de joueur conforme en date du 20/01/23 pour cette équipe,

Considérant que l'équipe de Noisiel 11 a fini 2^{ème} du classement sportif,

Considérant que Noisiel n'a pas fourni de liste de joueur pour cette équipe,

Considérant que l'équipe de Dammartin 13 a fini 3^{ème} du classement sportif

Considérant que Dammartin a fourni une liste de joueur conforme en date du 8/02/23 pour cette équipe,

Dit qualification de Lieusaint 11 et de Dammartin 13, et élimination de Noisiel 11.

Application de l'amende forfaitaire au club de Noisiel FA

CHALLENGE 77 U10

A BOIS LE ROI (Poule L)

Lecture de la Feuille de Match et des feuilles de composition des équipes.

La Commission,

Considérant que l'équipe de Torcy 11 a fini 1^{ère} du classement sportif

Considérant que Torcy a fourni une liste de joueur en date du 2/12/22 pour cette équipe,

Considérant que dans cette liste ne figure pas les joueurs suivants :

- BELIL Samy (Licence n°9602359640)
- MBANDU DI LUPOYO Marlon Prince (Licence n°9602319989)
- NTONONKOA Myliane (Licence n°9602226494)
- ZITOUNI Abdelmalik (Licence n°9603164600)

Considérant que ces joueurs ont participé au challenge U10 avec l'équipe de Torcy 11,

Considérant qu'aucune demande n'a été effectuée auprès du district concernant ces joueurs

Considérant que l'équipe de Morêt-Veneux 11 a fini 2^{ème} du classement sportif,

Considérant que Morêt-Veneux a fourni une liste de joueur conforme en date du 2/12/22 pour cette équipe,

Considérant que l'équipe de Bois Le Roi 11 a fini 3^{ème} du classement sportif

Considérant que Bois Le Roi a fourni une liste de joueur conforme en date du 03/02/23 pour cette équipe,

Dit qualification de Morêt-veneux 11 et de Bois Le Roi 11, et élimination de Torcy 11.

Application de l'amende forfaitaire au club de US Torcy PVM

CHALLENGE IDF U11

A ROISSY (Poule F)

Lecture de la Feuille de Match et des feuilles de composition des équipes.

La Commission,

Considérant que l'équipe de Roissy 1 a fini 1^{ère} du classement sportif

Considérant que Roissy a fourni une liste de joueur conforme en date du 01/12/22 pour cette équipe,

Considérant que l'équipe de Chelles 1 a fini 2^{ème} du classement sportif,

Considérant que Chelles n'a pas fourni de liste de joueur pour cette équipe,

Considérant que l'équipe de Meaux 2 a fini 3^{ème} du classement sportif

Considérant que Meaux a fourni une liste de joueur conforme en date du 8/02/23 pour cette équipe,

Dit qualification de Roissy 1 et de Meaux 2, et élimination de Chelles 1.

Application de l'amende forfaitaire au club de AS Chelles

CHALLENGE IDF U11

A LIEUSAIN (Poule G)

Lecture de la Feuille de Match et des feuilles de composition des équipes.

La Commission,

Considérant que l'équipe de Lieusaint 1 a fini 1^{ère} du classement sportif

Considérant que Lieusaint a fourni une liste de joueur conforme en date du 20/01/23 pour cette équipe,

Considérant que l'équipe de Noisiel 1 a fini 2^{ème} du classement sportif,

Considérant que Noisiel n'a pas fourni de liste de joueur pour cette équipe,

Considérant que l'équipe de Meaux 1 a fini 3^{ème} du classement sportif

Considérant que Meaux a fourni une liste de joueur conforme en date du 2/12/22 pour cette équipe,

Dit qualification de Lieusaint 1 et de Meaux 1, et élimination de Noisiel 1.

Application de l'amende forfaitaire au club de Noisiel FA

CHALLENGE IDF U11

A BUSSY (Poule M)

Lecture de la Feuille de Match et des feuilles de composition des équipes.

La Commission,

Considérant que l'équipe de Bussy 1 a fini 1^{ère} du classement sportif

Considérant que Bussy n'a pas fourni de liste de joueur pour cette équipe,

Considérant que l'équipe de Melun 1 a fini 2^{ème} du classement sportif,

Considérant que Melun a fourni une liste de joueur conforme en date du 10/02/23 pour cette équipe,

Considérant que l'équipe de Torcy 2 a fini 3^{ème} du classement sportif

Considérant que Torcy n'a pas fourni de liste pour cette équipe

Considérant de plus que le joueur KANOUTE Younes (Licence n°2548610495) apparait deux fois dans la composition d'équipe, avec deux numéros de licence différent

Considérant que Villenoy n'a pas laissé sa composition au club recevant, la commission ne pouvant vérifier la composition d'équipe en lien avec la liste reçue le 9/02/23

Dit qualification de Melun 1, et élimination de Bussy 1, Torcy 2 et Villenoy 1. Application de l'amende forfaitaire aux clubs de Bussy Saint Georges FC, US Torcy PVM et Villenoy AC

CHALLENGE 77 U12

A LIEUSAIN (Poule G)

Lecture de la Feuille de Match et des feuilles de composition des équipes.

La Commission,

Considérant que l'équipe de Lieusaint 11 a fini 1^{ère} du classement sportif

Considérant que Lieusaint a fourni une liste de joueur conforme en date du 20/01/23 pour cette équipe,

Considérant que l'équipe de Val d'Europe 12 a fini 2^{ème} du classement sportif,

Considérant que Val d'Europe n'a pas fourni de liste de joueur pour cette équipe,

Considérant que l'équipe de Mitry 11 a fini 3^{ème} du classement sportif

Considérant que Mitry a fourni une liste de joueur conforme en date du 9/02/23 pour cette équipe,

Dit qualification de Lieusaint 11 et de Mitry 11, et élimination de val d'Europe 12. Application de l'amende forfaitaire au club de Val d'Europe FC

CHALLENGE 77 U12

A MAGNY (Poule I)

Lecture de la Feuille de Match et des feuilles de composition des équipes.

La Commission,

Considérant que l'équipe de Roissy 11 a fini 1^{ère} du classement sportif

Considérant que Roissy est une équipe du Criterium Régional Espoir et n'a donc pas à fournir de liste,

Considérant que l'équipe de Magny-le Hongre 11 a fini 2^{ème} du classement sportif,

Considérant que Magny a fourni une liste de joueur « U13B » pouvant être possiblement celle de Magny 11 en date du 9/02/23 pour cette équipe

Considérant que dans cette liste ne figure pas, au minimum, les 4 joueurs suivants :

- BOYLAMBA Laighor (Licence n°2548552592)
- TRAORE Djibril (Licence n°9602319989)
- SOUMBOUD Raphael (Licence n°2548580242)
- CLARISSE Leonis (Licence n°2547992637)

Considérant que ces joueurs ont participé au challenge U12 avec l'équipe de Magny 11,

Considérant qu'aucune demande n'a été effectuée auprès du district concernant ces joueurs

Considérant que l'équipe de Saint Thibault 11 a fini 3^{ème} du classement sportif

Considérant que Saint Thibault a fourni une liste de joueur conforme en date du 26/11/22 pour cette équipe

Dit qualification de Roissy en Brie 11 et de Saint-Thibault 11 et élimination de Magny Le Hongre 11. Application de l'amende forfaitaire au club de Magny Le Hongre FC

A titre exceptionnel, considérant les évolutions règlementaires concernant les challenges de la saison 2022 /2023, la commission a décidé de prendre en considération la feuille de match du challenge du 11 février 2023 comme liste officielle pour les équipes du criterium espoir qualifiées en jour de coupe u10/u11 et jour de coupe u12/u13.

Rappel Article 9 des Challenges

(« La feuille de match correspondante **doit être retournée au plus tard le mercredi suivant le match**, accompagnée de la fiche de l'épreuve technique de jonglerie, uniquement par mail et sous un envoi unique (sous peine de disqualification) à l'adresse suivante : secretariat@seineetmarne.fff.fr

Les centres d'accueil sont invités à conserver le format papier en leur possession (pas d'envoi au District 77), lequel pourra leur être demandé par les Commissions compétentes et/ou les CTD-DAP.

Sans retour des documents suite à demande, l'équipe du centre d'accueil sera pénalisée d'une amende financière et éliminée de l'épreuve.

Sans retour d'une preuve des résultats de la part des autres équipes (photos de la feuille de rencontre et de jonglerie), celles-ci seront pénalisées d'une amende financière (cf : Annexe Financière du District 77) et pourront être éliminées. »)

Par ces motifs et après en avoir délibéré : suite à la non transmission des feuilles par le centre d'accueil et les clubs concernés après 2 rappels

FORFAIT(S) CHALLENGES DU 11/02/23

CHALLENGE Jour de Coupe U10-U11

A BRIARD

Lecture de la Feuille de Match.

L'équipe d'EBNSP 1 ne s'est pas présentée

***Forfait non avisé**

Amende de 20€ au club de EBNSP (cf : Annexe financière du Football Animation)

CHALLENGE Jour de Coupe U10-U11

A GRETZ TOURNAN

Lecture de la Feuille de Match.

L'équipe CESSON 3 ne s'est pas présentée

***Forfait non avisé**

Amende de 20€ au club de CESSON VSD (cf : Annexe financière du Football Animation)

RAPPELS CONCERNANT LES CHALLENGES

Article 3 des Challenges :

Durée des rencontres Challenge 77 U10, IDF U11G et IDF U11F :

- Poule de 5 équipes : 4 rencontres de 12 minutes sans mi-temps
- Poule de 4 équipes : 3 rencontres de 16 minutes sans mi-temps
- Poule de 3 équipes : 2 rencontres de 25 minutes sans mi-temps

Les équipes participent à un Challenge Jonglerie avant le début des rencontres (protocole en annexe) dont les contacts sont établis comme suit : 30 pieds gauches / 30 pieds droits / 30 têtes.

Aucune surface de rattrapage n'est autorisée. Le ballon doit être levé avec le pied, sauf pour la jonglerie tête.

Durée des rencontres du Challenge 77 U12, Festival Foot U13G et Festival Foot U13F

- Poule de 5 équipes : 4 rencontres de 15 minutes sans mi-temps
- Poule de 4 équipes : 3 rencontres de 20 minutes sans mi-temps
- Poule de 3 équipes : 2 rencontres de 2x15 minutes avec mi-temps

Les équipes participent à un Challenge Jonglerie avant le début des rencontres (protocole en annexe) dont les contacts sont établis comme suit : 50 pieds gauches / 50 pieds droits / 50 têtes.

Aucune surface de rattrapage n'est autorisée. Le ballon doit être levé avec le pied, sauf pour la jonglerie tête.

Article 7 des Challenges :

La feuille de match doit être rédigée et vérifiée avant chaque rencontre.

La feuille de match correspondante doit être retournée au plus tard le mercredi suivant le match, accompagnée de la fiche de l'épreuve technique de jonglerie, uniquement par mail et sous un envoi unique (sous peine de disqualification) à l'adresse suivante : secretariat@seineetmarne.fff.fr

Les centres d'accueil sont invités à conserver le format papier en leur possession (pas d'envoi au District 77), lequel pourra leur être demandé par les Commissions compétentes et/ou les CTD-DAP.

Sans retour des documents suite à demande, l'équipe du centre d'accueil sera éliminée.

Sans retour d'une preuve des résultats de la part des autres équipes (photos de la feuille de rencontre et de jonglerie), celles-ci seront pénalisées d'une amende financière (cf : Annexe Financière du District 77) et pourront être éliminées

Article 9 des Challenges :

**En cas d'absence d'arbitres centraux ou assistants, les rencontres ne peuvent pas débiter.
L'auto-arbitrage n'est pas autorisé.**

OBLIGATION

En Challenge 77 U12, Festival Foot U13G et Festival Foot U13F

Arbitres assistants :

- Les joueurs remplaçants.
- Passage égalitaire de tous les joueurs au cours de la journée.
- Période de 15min maximale par joueur.

DEMANDE DE RAPPORTS :

Challenge IDF U11 du 11/02/2023 :

Poule : N

Club recevant: NANDY FC

Équipes : Nandy 1 / Héricy-Vulaines-Samoreau 1 / Moissy 2 / Montereau 1

Lecture de la Feuille de match

Lecture du mail de Mr TAIBI Zakariyae, éducateur de Montereau

La Commission demande des rapports, pour le 06/03/23, sur l'organisation et le déroulement du plateau à :

- Mr DIOP Gorel, éducateur de Nandy
- Mr TOURVILLE Stéphane, éducateur de Sénart-Moissy
- Mr LOPES Olivier, éducateur de Héricy-Vulaines-Samoreau

RAPPORTS RECUS :

FESTIVAL FOOT U13G du 11/02/2023 :

Poule : M

Club recevant: USC LESIGNY

Équipes : Lésigny 1 / Roissy 21 / Bombon 2 / Nanteuil 2 / Montereau 1

Lecture des rapports reçus de Mme GACQUER Flore, dirigeante du club de Lésigny et arbitre bénévole sur le plateau, ainsi que de Mr BECHICHI Ilyasse, éducateur de l'ASA Montereau

La Commission demande des rapports, pour le 21/02/23, sur l'organisation et sur les événements ayant eu lieu sur le plateau à :

- Mr NOORAH Yannick, éducateur de Roissy-en-Brie
- Mr LEVEL Thomas, éducateur de Nanteuil-les-Meaux
- Mr ROCQUAIN Jérémy, éducateur de Bombon

Lecture des rapports reçu :

- Mr NOORAH Yannick, éducateur de Roissy-en-Brie (22/02)
- Mr LEVEL Thomas, éducateur de Nanteuil-les-Meaux (21/02)
- Mr ROCQUAIN Jérémy, éducateur de Bombon (20/02)

La Commission

Considérant les propos injurieux possiblement tenu par l'éducateur de Montereau selon l'arbitre de la rencontre,

Considérant que la rencontre s'est arrêtée, sur le score de 0-0, à la 14^{ème} minute, suite à cet événement

Considérant les divers rapports reçus

Dit, qualification des équipes de Roissy 21 et Lésigny 1

CHALLENGE JOUR DE COUPE U12/U13 du 11/02/2023 :

Poule : Y

Club recevant: ES JOUY YVRON

Equipes : Jouy Yvron 1 / Coulommiers 1 / Le Mée 2 (Forfait non avisé) / Jouarre 11

Lecture de la feuille de match. Inscription en observation de la part de Mr HUET Patrick, président du club de Jouy-Yvon, de contestations répétées de la part de Mr ISKOUNEN Amine, éducateur de Coulommiers. Précision sur le fait que Mr ISKOUNEN Amine rentre sur le terrain sans raison et insulte les enfants de son équipe. Contestation formelle des faits par Mr ISKOUNEN Amine, lequel précise que Mr HUET Patrick arbitre les rencontres depuis l'extérieur du terrain

La Commission demande des rapports, pour le 01/03/23, sur les évènements ayants eu lieu sur le plateau à :

- Mr FOUCART Grégory, éducateur de Jouarre

Lecture des rapports reçu :

- Mr FOUCART Grégory, éducateur de Jouarre (01/03/23)

La Commission

Considérant le rapport faisant état de propos excessifs et injurieux de la part de Mr ISKOUNEN Amine

Demande un rapport complémentaire à Mr HUET Patrick pour le mercredi 8 Mars 2023

Transmet le dossier à la Commission de Discipline

Agenda Technique

FORMATIONS de MARS, AVRIL et MAI 2023 OUVERTES

Objet	Date	Localité	Nombre de pré-inscrits	Places restantes
U17-U19 – Module 15-18 ans	13-14/03/2023	MONTRY	COMPLET	
SEN – Module SENIORS	20-21/03/2023	LE MEE S/SEINE	COMPLET	
GARDIEN DE BUT – Module découverte	6-7/04/2023	MONTEREAU	2	20
U15 – Module 13-14 ans	17-18/04/2023	MONTRY	COMPLET	
U13 – Module 11-12 ans	24-25/04/2023	MONTRY	COMPLET	
U13 – Module 11-12 ans	26-27/04/2023	MONTEREAU	21	1
U11 – Module 7-8 ans	26-27/04/2023	MONTRY	COMPLET	
U6-U7 – Module 5-6 ans	27-28/04/2023	MONTEREAU	9	13
CERTIFICATION 1	29/04/2023	MONTRY	COMPLETES	
CERTIFICATION 2	29/04/2023	MONTRY		
CERTIFICATION 3	29/04/2023	MONTRY		
U9 – Module 7-8 ans	2-3/05/2023	PRESLES EN BRIE	5	17
U9 – Module 7-8 ans	4-5/05/2023	MONTRY	3	19
U11 – Module 9-10 ans	4-5/05/2023	PRESLES EN BRIE	4	18
CERTIFICATION 1	29/05/2023	MONTRY	3	5
CERTIFICATION 2	29/05/2023	MONTRY	0	8
CERTIFICATION 3	29/05/2023	MONTRY	0	8

Les certifications de JUIN seront ouvertes en
AVRIL

Club recevant	BUCEENNE		COULOMMIERS			
	BUCEENNE	2	COULOMMIERS	3		
	COSMO	2	FERTE SOUS JOUARRE	2		
	PETIT MORIN	1	POMMEUSE	2		
	JOUARRE	1				
		6		7		0

Club recevant	MONTEREAU		FERICY VULAINES SAMOREAU		RCPF	
	MONTEREAU	3	HVS	1	RCPF	4
	MORET VENEUX	3	VAUX LA ROCHETTE	3	GATINAIS	2
	AVON	3	GRANDE PAROISSE	1	MELUN (U7)	5
	CPS PROVINS	3	ST GERMAIN LAVAL	1	VARENNES	2
			BOIS LE ROI	2		
			MAROLLES	2		
		12		10		13

Club recevant	PAYS DE BIERES		LE MEE		NANGIS	
	PAYS DE BIERES	2	LE MEE (U7)	4	NANGIS	2
	EBNSP	2	OLYMPIQUE DU LOING	3	FONTENAY TRESIGNY	4
	USBPO (U7)	3	PONTHIERRY (U7)	1	LONGUEVILLE	2
	CHAMPAGNE	1	DAMMARIE (U7)	3	ALLIANCE 77	2
	NANDY (U7)	3	LIEUSAINTE (U7)	3	MORMANT (U7)	2
	LA FORET	1			BRAY SUR SEINE	2
		12		14		14

Club recevant	JOUY YVRON		OZOIR		CHEVRY	
	JOUY YVRON	2	OZOIR (U7)	3	CHEVRY	3
	VAL DE L'YERRES	2	UMS PONTAULT (U7)	3	UMS PONTAULT (U7)	3
	GUIGNES	4	CESSON (U7)	4	MOISSY (U7)	4
	MARLES	1	BRIARD (U7)	4	SERVON	3
	PROVINS	3				
	SAVIGNY	3				
		15		14		13

Club recevant	PRESLES		NANDY (U6)		MOISSY (U6)	
	PRESLES	2	NANDY (U6)	3	MOISSY (U6)	3
	COMBS LA VILLE	3	SAVIGNY (U6)	3	ROISSY (U6)	4
	OZOUER LE VOULIGIS	1	OZOIR (U6)	3	PONTHIERRY (U6)	3
	ROISSY (U7)	4	GRETZ TOURNAN (U6)	3	DAMMARIE (U6)	2
	LESIGNY	1	CESSON (U6)	2	MELUN (U6)	2
	VERNEUIL	1				
		12		14		14

Club recevant	LIEUSAIN (U6)					
	LIEUSAIN (U6)	3				
	PONTAULT UMS (U6)	3				
	LE MEE (U6)	2				
	MORMANT (U6)	2				
	USBPO (U6)	2				
	VAUX (U6)	1				
	LE CHATELET (U6)	1				
		14		0		0



Football d'Animation

Festifoot U8/U9 - Foot à 5

SAMEDI 11/03/2023

Club recevant	OTHIS		MEAUX		ST MARD	
	OTHIS	3	MEAUX	6	SAINT MARD	3
	OISSERY	3	CLAYE SOUILLY	6	MOUSSY	2
	DAMMARTIN	4			ACPO	4
	CROUY	1			PLESSIS	1
	CONGIS	1			SAINT PATHUS	2
		12		12		12

Club recevant	ANNET		BRIE FC		CHELLES	
	ANNET	4	BRIE FC	4	CHELLES	6
	NANTEUIL	2	BRIE NORD	4	CHAUCONIN	2
	VILLENOIY	4	TRILPORT	4	COLLEGIEN	4
	BUSSY	2				
		12		12		12

Club recevant	CS COUNTRY		VILLEPARISIS		EMERAINVILLE	
	CS COUNTRY	2	VILLEPARISIS	8	EMERAINVILLE	3
	LAGNY	4	AS CHAMPS	8	BREUILLOISE	4
	PLAINE DE France	2			COUNTRY FOOTBALL	5
	MAGNY	4				
		12		16		12

Club recevant	ESBLY		ST THIBAUT		FERRIERES	
	ESBLY	1	VAL D'EUROPE	5	FERRIERES	5
	VAIRES	4	MITRY	3	LOGNES	5
	CHAMPS FC	3	THORIGNY	2	JOUARRE	2
			ST THIBAUT	1		
		8		11		12

Club recevant	PONTAULT PORT		LE PIN		VAL DE France	
	PONTAULT PORT	5	LE PIN	3	VAL DE France	6
	LOGNES	5	VAL D'EUROPE	5	NOISIEL FA	5
			TORCY	4	AS RESBASIEENNE	1
		10		12		12

Club recevant	FERTE SOUS JOUARRE		MOUROUX		QUINCY	
	FERTE SOUS JOUARRE	5	MOUROUX	2	QUINCY	5
	COSMO	4	PAYS CRECOIS	3	POMMEUSE	2
	COULOMMIERS	3	BRIE EST	2	BUCEENNE	1
			PETIT MORIN	1	CHANGIS	1
		12		8		9

Club recevant	CHAMPAGNE SUR SEINE		AVON		USBPO	
	CHAMPENOIS	1	AVON	3	USBPO (U8)	3
	OLYMPIQUE DU LOING	3	EBNSP (U9)	3	PONTHIERRY (U8)	2
	BOIS LE ROI	2	DAMMARIE (U9)	2	LA FORET	1
	MONTEREAU	3	ST GERMAIN LAVAL	2	EBNSP (U8)	3
	MAROLLES	3			PAYS BIERE	2
					LA FORET	1
		12		10		12

Club recevant	MELUN		VAUX LA ROCHETTE		LE CHATELET	
	MELUN (U9)	3	VAUX LA ROCHETTE (U8)	4	LE CHATELET	2
	RCPF	4	COMBS LA VILLE	3	NANGIS	2
	HVS	2	GUIGNES	5	BOMBON	2
	PONTHIERRY (U9)	3			OZOUEUR LE VOULGIS	2
					VAUX LA ROCHETTE (U9)	3
					USBPO (U9)	1
		12		12		12

Club recevant	MORMANT		VAL DE L'YERRES		SERVON	
	MORMANT (U8)	2	VAL DE L'YERRES	2	SERVON	2
	PROVINS (U8)	3	PROVINS (U9)	3	SAVIGNY (U9)	3
	GRETZ TOURNAN (U8)	3	LONGUEVILLE	2	LIEUSAIN	4
	MELUN (U8)	4	VERNEUIL L'ETANG	1	CESSON (U9)	3
			LE MEE (U8)	4		
		12		12		12

Club recevant	FONTENAY TRESIGNY		BRIARD		LESIGNY	
	FONTENAY TRESIGNY	4	BRIARD	4	LESIGNY	3
	JOUY YVRON	2	NANDY (U8)	5	LE MEE (U9)	4
	ROISSY (U9)	4	MOISSY (U8)	3	MARLES	3
		10		12		10

Club recevant	SAVIGNY		ALLIANCE 77		GRETZ TOURNAN	
	SAVIGNY (U8)	4	ALLIANCE 77	4	GRETZ TOURNAN (U9)	3
	ROISSY (U8)	4	PONTAULT UMS (U9)	3	NANDY (U9)	2
	DAMMARIE (U8)	2	OZOIR (U9)	3	PRESLES	2
					CHEVRY	4
		10		10		11

Club recevant	CESSON		VARENNES			
	CESSON (U8)	4	VARENNES	4		
	OZOIR (U8)	4	BRAYTOIS	2		
	PONTAULT UMS (U8)	3	GATINAIS	4		
			MORET VENEUX	1		
			GRANDE PAROISSE	1		
		11		12		0



Football d'Animation

Festifoot U6/U7 - Foot à 4

SAMEDI 25/03/2023

Club recevant	AS CHAMPS		ANNET		NANTEUIL LES MEAUX	
	CHAMPS AS	6	ANNET	2	JOUARRE	1
	PONTAULT UMS (U7)	3	QUINCY VOISINS	4	BRIE NORD	3
	DAMMARTIN	3	ROISSY (U7)	4	NANTEUIL LES MEAUX	4
			OISSERY	2	PAYS DE L OURCQ	4
		12		12		12

Club recevant	TRILPORT		COSMO		ROISSY	
	TRILPORT	4	COSMO	2	ROISSY (U6)	4
	BRIE FC	4	BUSSY	3	CHELLES (U6)	4
	BUCEENNE	2	ESBLY	2	PONTAULT UMS (U6)	3
	VILLEPARISIS	6	CHAMPS FC	3	MOISSY (U6)	3
			CHAUCONIN	2		
		16		12		14

Club recevant	NOISIEL FA		PORTUGAIS PONTAULT		BRIE EST	
	NOISIEL FA	5	PORTUGAIS PONTAULT	4	BRIE EST	3
	ST THIBAULT	2	VAL DE France	6	JOUY YVRON	2
	LAGNY	5	CHEVRY	3	CPS PROVINS	3
					FERTE SOUS JOUARRE	2
					PETIT MORIN	1
					RESBASIIENNE	1
		12		13		12

Club recevant	LESIGNY		OTHIS		PLAINE DE France	
	LESIGNY	1	OTHIS	3	PLAINE DE France	2
	COLLEGIEN	3	CLAYE SOUILLY	7	BREUILLOISE	2
	VAIRES	3	MOUSSY	2	THORIGNY	3
	CHELLES	4			PAYS CRECOIS	4
	OZOUER LE VOULIGIS	1				
		12		12		11

Club recevant	FONTENAY TRESIGNY		ST PATHUS		GRETZ TOURNAN	
	FONTENAY TRESIGNY	4	VILLENY	3	GRETZ TOURNAN (U7)	3
	COULOMMIERS	3	VAL D EUROPE	6	TORCY	5
	MORMANT (U7)	2	ST PATHUS	3	CESSON (U7)	4
	MAGNY	3				

12

12

12

Club recevant	ST MARD		MITRY MORY		SERVON	
	ST MARD	3	MITRY MORY	6	SERVON	3
	COURTRY FOOTBALL	5	LOGNES	4	CS COURTRY	2
	MEAUX	4	EMERAINVILLE	2	FERRIERES	4
	CROUY	1	LE PIN	2	SAVIGNY (U7)	3
					LOGNES	4
		13		14		16

Club recevant	DAMMARIE		OLYMPIQUE DU LOING		VARENNES	
	DAMMARIE (U7)	3	OLYMPIQUE DU LOING	3	VARENNES	2
	NANDY (U7)	3	MONTEREAU	3	MORET VENEUX	3
	RCPF	4	MELUN (U7)	5	GATINAIS	2
	PAYS DE BIERES	2	BOIS LE ROI	2	HVS	1
					BRAY SUR SEINE	2
					MAROLLES	2
		12		13		12

Club recevant	CHAMPAGNE		USBPO		MARLES	
	CHAMPAGNE	1	USBPO (U7)	3	MARLES	1
	VAUX LA ROCHETTE	3	PONTHIERRY (U7)	1	PRESLES	2
	AVON	3	BRIARD (U7)	4	ALLIANCE 77	2
	GRANDE PAROISSE	1	COMBS LA VILLE	3	POMMEUSE	2
	ST GERMAIN LAVAL	1	LIEUSAIN (U7)	3	VERNEUIL	1
	EBNSP	2				
	LA FORET	1				
		12		14		8

Club recevant	NANDY		NANGIS		GUIGNES	
	NANDY (U6)	3	NANGIS	2	OZOIR (U7)	3
	MORMANT (U6)	2	VAL DE L'YERRES	2	GUIGNES	4
	LIEUSAIN (U6)	3	PROVINS	3	LE MEE (U7)	4
	USBPO (U6)	2	LONGUEVILLE	2		
	OZOIR (U6)	3	MOISSY (U7)	4		
		13		13		11

Club recevant	CESSON		VAUX			
	CESSON (U6)	2	VAUX (U6)	1		
	SAVIGNY (U6)	3	LE CHATELET (U6)	1		
	GRETZ TOURNAN (U6)	3	PONTHIERRY (U6)	3		
	DAMMARIE (U6)	2	LE MEE (U6)	2		
	MELUN (U6)	2				
		12		7		0



Football d'Animation

Festifoot U8/U9 - Foot à 5

SAMEDI 25/03/2023

Club recevant	BUSSY		CHAMPS AS		LOGNES	
	BUSSY	2	EMERAINVILLE	3	LOGNES	5
	ROISSY (U9)	4	CHAMPS AS	8	OZOIR (U9)	3
	CHELLES	3	PONTAULT UMS (U9)	3	VILLEPARISIS	4
	CHAMPS FC	3				
		12		14		12

Club recevant	BRIARD		VAL DE France		VAIRES	
	BRIARD	4	VAL DE France	6	VAIRES	4
	MELUN (U9)	2	MEAUX (U9)	5	LESIGNY	4
	FERRIERES	5	ESBLY	1	BREUILLOISE	4
		11		12		12

Club recevant	COULOMMIERS		COURTRY FOOTBALL		BRIE FC	
	COULOMMIERS	3	COURTRY FOOTBALL	5	BRIE FC	4
	VERNEUIL L'ETANG	1	ST THIBAULT	1	OTHIS	3
	RESBASSIENNE	1	LAGNY	4	CHAUCONIN	2
	FONTENAY TRESIGNY	4			MITRY MORY	3
	PAYS CRECOIS	3				
		12		10		12

Club recevant	MOUSSY		CLAYE SOUILLY		LE PIN	
	MOUSSY	2	CLAYE SOUILLY	6	LE PIN	3
	NANTEUIL LES MEAUX	2	ST PATHUS	2	CHAMPS AS	4
	VILLEPARISIS	4	OISSERY	3	GRETZ TOURNAN (U9)	3
	ST MARD	3	PLESSIS ETRIPILLY	1	PLAINE DE France	2
	CROUY	1				
		12		12		12

Club recevant	MAGNY		JOUY YVRON		QUINCY VOISINS	
	NOISIEL FA	5	JOUY YVRON	2	QUINCY VOISINS	5
	MAGNY	4	BRIE EST	2	MEAUX	6
	CONGIS	1	PROVINS (U9)	3	PETIT MORIN	1
	CHANGIS	2	VAL DE L'YERRES	2		
		12		9		12

Club recevant	COLLEGIEN		VILLENROY		CHEVRY	
	COLLEGIEN	4	VILLENROY	4	VAL D EUROPE	5
	COSMO	4	FERTE/JOUARRE	5	SERVON	2
	TORCY	4	CHELLES	3	CHEVRY	4
		12		12		11

Club recevant	DAMMARTIN		JOUARRE		PRESLES	
	DAMMARTIN	4	JOUARRE	2	PRESLES	2
	BRIE NORD	4	TRILPORT	4	LOGNES	5
	CS COUNTRY	2	POMMEUSE	2	PORTUGAIS PONTAULT	5
	THORIGNY	2	BUCEENNE	1		
			MOUROUX	2		
		12		11		12

Club recevant	MAROLLES		PAYS DE L OURCQ		VAL D EUROPE	
	MAROLLES	3	PAYS DE L OURCQ	4	VAL D EUROPE	5
	GATINAIS	4	ANNET	4	GRETZ TOURNAN (U8)	3
	OLYMPIQUE DU LOING	3			OZOIR (U8)	4
	LONGUEVILLE	2				
		12		8		12

Club recevant	MORET VENEUX		BOMBON		OZOUEUR LE VOULGIS	
	MORET VENEUX	1	BOMBON	2	OZOUEUR LE VOULGIS	2
	MONTEREAU	3	GUIGNES	5	MELUN (U8)	4
	AVON	3	COMBS LA VILLE	3	ROISSY (U8)	4
	GRANDE PAROISSE	1	LE CHATELET	2	DAMMARIE (U8)	2
		8		12		12

Club recevant	PROVINS		BOIS LE ROI		LE MEE (U8)	
	PROVINS (U8)	3	BOIS LE ROI	2	LE MEE (U8)	4
	MORMANT (U8)	2	RCPF	4	LIEUSAIN	4
	BRAYTOIS	2	VAUX LA ROCHETTE (U9)	3	MARLES	3
	NANGIS	2	PONTHIERRY (U9)	3	LA FORET	1
		9		12		12

Club recevant	EBNSP		ALLIANCE 77		PAYS BIERE	
	EBNSP (U8)	3	ALLIANCE 77	4	PAYS BIERE	2
	CHAMPENOIS	1	DAMMARIE (U9)	2	LE MEE (U9)	4
	VARENNES	4	CESSON (U9)	3	NANDY (U9)	2
			SAVIGNY (U9)	3		
		8		12		8

Club recevant	PONTHIERRY		HVS		MOISSY (U8)	
	PONTHIERRY (U8)	2	HVS	2	MOISSY (U8)	3
	NANDY (U8)	5	USBPO (U9)	1	PONTAULT UMS (U8)	3
	CESSON (U8)	4	EBNSP (U9)	3	SAVIGNY (U8)	4
	USBPO (U8)	3	ST GERMAIN LAVAL	2		
			VAUX LA ROCHETTE (U8)	4		
		14		12		10



Football d'Animation
JOUR DE COUPE U10/U11 - 1/2 FINALE
SAMEDI 11/03/2023

DEBUT DES PLATEAUX A 10H00

	Poule A	Poule B	Poule C
Club recevant	MORMANT	VAL DE YERRES	VAL De France
	MORMANT 1	VAL DE YERRES 1	VAL De France 1
	LOGNES 3	CHATELET 1	VAL DE France 2
	SERVON 1	PONTHIERRY 1	VAL D EUROPE 3
	LOGNES 12	HVS 11	MEAUX 3
	MOISSY 3	AVON 11	ROISSY EN BRIE 2

	Poule D	Poule E	Poule F
Club recevant	MELUN	LAGNY	COLLEGIEN
	MELUN 11	LAGNY 2	COLLEGIEN 11
	VAIRES 11	GRETZ TOURNAN 2	COMBS LA VILLE 1
	FONTAINEBLEAU 1	TRILPORT 1	BRIE FC 1
		LAGNY 1	USBPO 2
		COUTRY FOOTBALL 11	COLLEGIEN 1

	Poule G	Poule H	Poule I
Club recevant	OZOIR	CESSON	OTHIS
	OZOIR 2	CESSON 2	OTHIS 1
	MOUSSY LE NEUF 1	MONTEREAU 2	MEAUX 12
	MEAUX 13	BRAYTOIS 1	1ER POULE W
		VAUX ROCHETTE 2	SAINT MARD 11
		COMBS LA VILLE 11	LE PIN 11

POULE DE 3 : 1 EQUIPE QUALIFIEE PAR POULE

POULE DE 3 : 2 RENCONTRES DE 25 MINUTES

POULE DE 5 : 2 EQUIPES QUALIFIEES PAR POULE

POULE DE 5 : 4 RENCONTRES DE 12 MINUTES



Football d'Animation
JOUR DE COUPE U12/U13 - 1/2 FINALE
SAMEDI 11/03/2023

DEBUT DES PLATEAUX A 10H00

	Poule A	Poule B	Poule C
Club recevant	CHANGIS	PONTHIERRY	GRETZ TOURNAN
	CHANGIS 1	PONTHIERRY 1	GRETZ TOURNAN 1
	POMMEUSE 11	MORET VENEUX 1	COSMO 1
	VAL D'EUROPE 13	MEAUX 12	AVON 11
	TORCY 14	VARENNES 1	BRIE FC 1
			SERVON 2

	Poule D	Poule E	Poule F
Club recevant	THORIGNY	COURTRY FOOTBALL	MEAUX
	THORIGNY 1	COURTRY FOOTBALL 1	MEAUX 2
	MELUN 13	ROISSY 1	CHAMPS FC 1
	COULOMMIERS 1	SAINT MARD 11	CHELLES 11
	MEAUX 21	BRIE NORD 1	COMBS LA VILLE 11

	Poule G	Poule H	Poule I
Club recevant	OLYMPIQUE DU LOING	FONTAINEBLEAU	
	OLYMPIQUE DU LOING 1	FONTAINEBLEAU 1	
	USBPO 11	VAL D'EUROPE 2	
	MORET VENEUX 2	VAL DE YERRES 1	
	MORMANT 1	DAMMARTIN 11	

POULE DE 5 2 EQUIPES QUALIFIEES PAR POULE

POULE DE 5 : 4 RENCONTRES DE 15 MINUTES

POULE DE 4 2 EQUIPES QUALIFIEES PAR POULE

POULE DE 4 : 3 RENCONTRES DE 20 MINUTES



Football d'Animation
CHALLENGE 77 U10 - 1/2 FINALE
SAMEDI 11/03/2023

DEBUT DES PLATEAUX A 10H00

	Poule A	Poule B	Poule C
Club recevant	MOISSY	GRETZ	DAMMARIE
	MOISSY 11	GRETZ 11	DAMMARIE 11
	MONTEREAU 11	DAMMARTIN 12	SAVIGNY 11
	LAGNY 11	LOGNES 11	DAMMARTIN 13
	MORET VENEUX 11		

	Poule D	Poule E	Poule F
Club recevant	VAL D EUROPE	OZOIR	DAMMARTIN
	VAL D EUROPE 11	OZOIR 11	DAMMARTIN 11
	VAUX LA ROCHETTE 11	BOIS LE ROI 11	LIEUSAIN 11
	FONTAINEBLEAU 11	LE MEE 11	BUSSY 11
		CESSON 11	

	Poule G	Poule H	Poule I
Club recevant	VILLEPARISIS		
	VILLEPARISIS 11		
	NANGIS 11		
	TRILPORT 11		

POULE DE 3: 2 EQUIPES QUALIFIEES PAR POULE
POULE DE 3 : 2 RENCONTRES DE 25 MINUTES

POULE DE 4: 3 EQUIPES QUALIFIEES PAR POULE
POULE DE 4 : 3 RENCONTRES DE 16 MINUTES



Football d'Animation
CHALLENGE IDF U11 - 1/2 FINALE
SAMEDI 11/03/2023

DEBUT DES PLATEAUX A 10H00

	Poule A	Poule B	Poule C
Club recevant	ROISSY	OZOIR	MELUN
	ROISSY 1	OZOIR 1	MELUN 1
	DAMMARTIN 1	VILLEPARISIS 1	BRIARD 1
	PONTAULT UMS 1	VAUX LA ROCHETTE 1	GRETZ-TOURNAN 1
	2EME POULE N DU 11/02/23	USBPO 1	1ER POULE N DU 11/02/23

	Poule D	Poule E	Poule F
Club recevant	LOGNES	CLAYE	LE MEE
	LOGNES 1	CLAYE 1	LE MEE 1
	ST PATHUS 1	CESSON 1	TORCY 1
	MEAUX 2	VAL D'EUROPE 1	CHAMPENOIS 1
	SAVIGNY 1		MITRY 1

	Poule G	Poule H	Poule I
Club recevant	MOISSY	VAIRES	
	MOISSY 1	VAIRES 1	
	MEAUX 1	DAMMARIE 1	
	LIEUSAIN 1	COULOMMIERS 1	
	ST THIBAULT 1	SAINT MARD 1	

POULE DE 3 : 2 EQUIPES QUALIFIES PAR POULE

POULE DE 3 : 2 RENCONTRES DE 25 MINUTES

POULE DE 4 : 2 EQUIPES QUALIFIEES PAR POULE

POULE DE 4 : 3 RENCONTRES DE 16 MINUTES



Football d'Animation
CHALLENGE IDF U11F - 1/2 FINALE
SAMEDI 11/03/2023

DEBUT DES PLATEAUX A 10H00

	POULE A	POULE B	POULE C
Club recevant	VAL D'EUROPE	NANDY	VILLEPARISIS
	VAL D'EUROPE 1	NANDY SAVIGNY CESSON 1	VILLEPARISIS 1
	ESPOIR FEMININ	MOISSY 1	DAMMARTIN 1
	COMBS LA VILLE 1	LE MEE 1	GRETZ TOURNAN 1
	CHELLES 1	NANDY SAVIGNY CESSON 2	TORCY 1

	POULE D	Poule E	Poule F
Club recevant	MEAUX		
	MEAUX 1		
	LOGNES 1		
	FFA 1		
	MITRY MORY 1		

POULE DE 4 2 EQUIPES QUALIFIEES PAR POULE

POULE DE 4 : 3 RENCONTRES DE 16 MINUTES



Football d'Animation
CHALLENGE 77 U12 - 1/2 FINALE
SAMEDI 11/03/2023

DEBUT DES PLATEAUX A 10H00

	Poule A	Poule B	Poule C
Club recevant	MOISSY	LE MEE	ROISSY
	MOISSY 11	LE MEE 11	ROISSY EN BRIE 11
	FONTAINEBLEAU 11	TORCY 11	PAYS CRECOIS 11
	VAL D EUROPE 11	MELUN12	PONTAULT UMS 11
	ST THIBAULT 11	VILLEPARISIS 12	

	Poule D	Poule E	Poule F
Club recevant	MELUN	MORMANT	VAIRES
	MELUN 11	MORMANT 11	VAIRES 11
	BUSSY 11	VAUX ROCHETTE 11	BRIARD 11
	LIEUSAIN 11	GRETZ TOURNAN 11	TRILPORT 11

	Poule G	Poule H	Poule I
Club recevant	VILLEPARISIS	LOGNES	
	VILLEPARISIS 11	LOGNES 11	
	MEAUX 11	SAVIGNY 11	
	MITRY 11	VAL DE France 11	

POULE DE 3 : 2 EQUIPES QUALIFIEES PAR POULE
POULE DE 3 : 2 RENCONTRES DE 2X15 MINUTES

POULE DE 4 : 2 EQUIPES QUALIFIEES PAR POULE
POULE DE 4 : 3 RENCONTRES DE 20 MINUTES



Football d'Animation
CHALLENGE FESTIVAL FOOT U13G - 1/2 FINALE
SAMEDI 11/03/2023

DEBUT DES PLATEAUX A 10H00

	Poule A	Poule B	Poule C
Club recevant	MEAUX	MELUN	TORCY
	MEAUX 1	MELUN 1	TORCY 1
	SAVIGNY 21	CHAMPS AS 1	CESSON 21
	CHELLES 1	CPS PROVINS 1	DAMMARIE 1
	LE MEE 21	VILLEPARISIS 21	ROISSY EN BRIE 21
	BUSSY 21	2EME POULE J	1 ER POULE J

	Poule D	Poule E	Poule F
Club recevant	FONTAINEBLEAU	LESIGNY	VAIRES
	FONTAINEBLEAU 21	LESIGNY 1	VAIRES 1
	AVON 1	MELUN 21	VAL D EUROPE 21
	MOISSY 1	GRETZ-TOURNAN 21	COLLEGIEN 1
	TRILPORT 21		
	VAL D EUROPE 1		

POULE DE 3 2 EQUIPES QUALIFIEES PAR POULE

POULE DE 3 : 2 RENCONTRES DE 2X15 MINUTES

POULE DE 5: 3 EQUIPES QUALIFIEES PAR POULE

POULE DE 5 : 4 RENCONTRES DE 15 MINUTES



Football d'Animation
CHALLENGE FESTIVAL FOOT U13F - 1/2 FINALE
SAMEDI 11/03/2023

DEBUT DES PLATEAUX A 10H00

	POULE A	POULE B	POULE C
Club recevant	BRIARD	VAUX LA ROCHETTE	CHELLES
	BRIARD 1	VAUX LA ROCHETTE 1	CHELLES 1
	FFA 1	MEAUX 1	DAMMARTIN 1
	MOISSY 2	VAL D'EUROPE 1	GRETZ TOURNAN 1
	MOISSY 1	MELUN 1	TORCY 1

	Poule D	Poule E	Poule F
Club recevant	LOGNES		
	LOGNES 1		
	NANDY SAVIGNY CESSON 2		
	ST PATHUS 1		
	NANDY SAVIGNY CESSON 1		

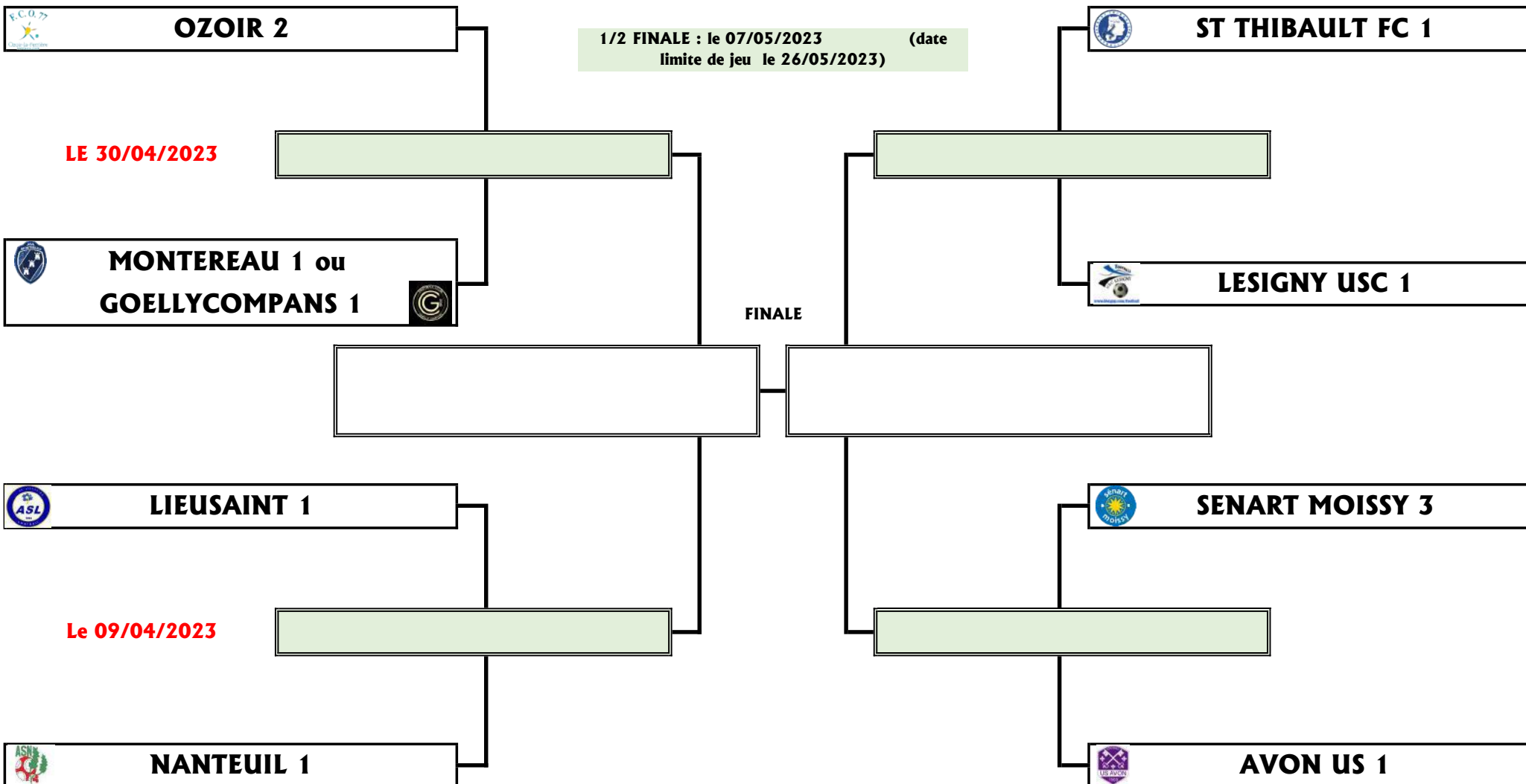
POULE DE 4 2 EQUIPES QUALIFIEES PAR POULE

POULE DE 4 : 3 RENCONTRES DE 20 MINUTES



COUPE 77 SENIORS 2022/2023

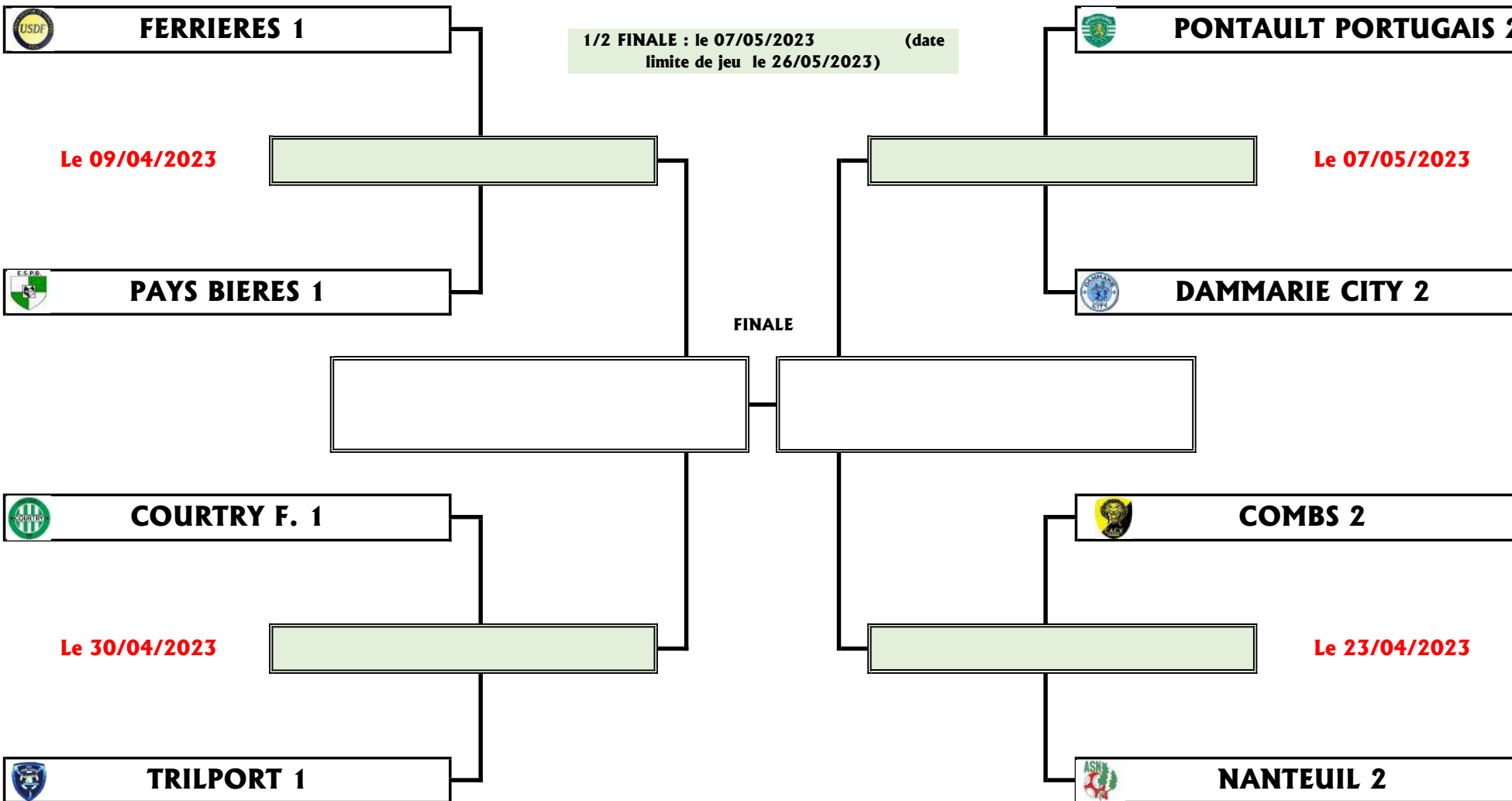
1/4 DE FINALE : le 05/03/2023 (date limite de jeu le 07/05/2023)





COUPE COMITE SENIORS 2022/2023

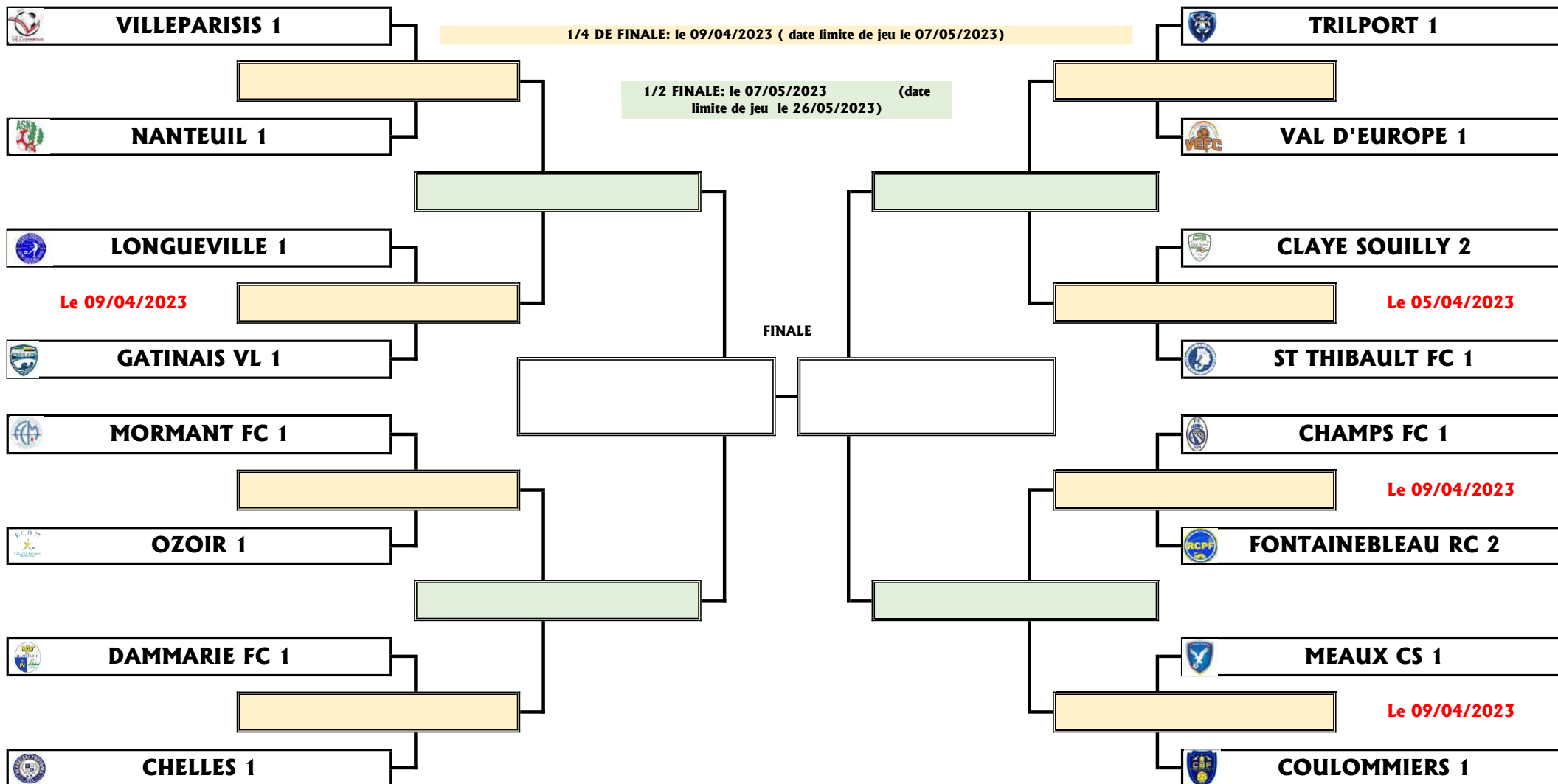
1/4 DE FINALE : le 05/03/2023 (date limite de jeu le 07/05/2023)





COUPE 77 U18 2022/2023

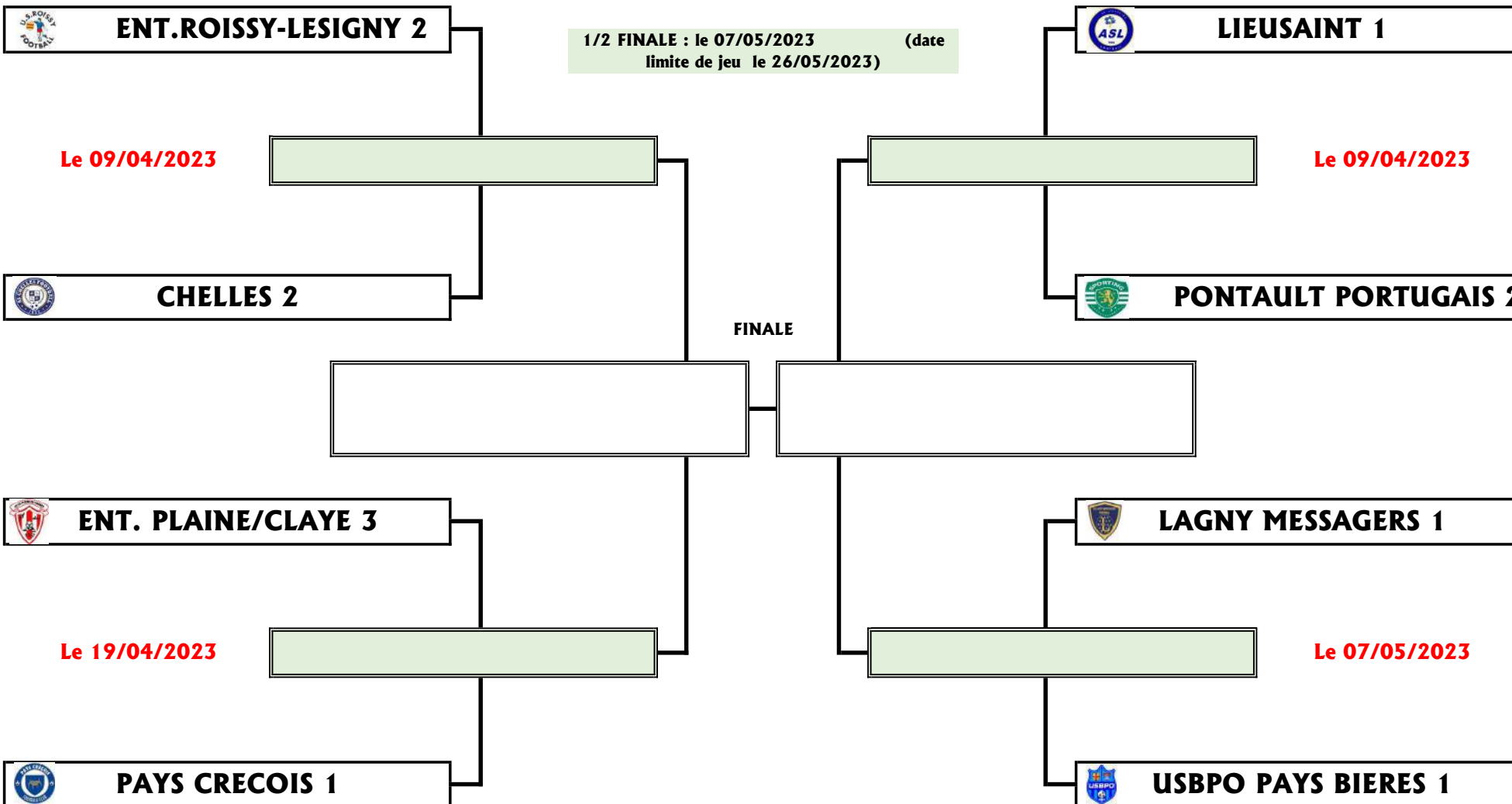
1/8E DE FINALE: le 05/03/2023 (date limite de jeu le 09/04/2023)





COUPE COMITE U18 2022/2023

1/4 DE FINALE : le 05/03/2023 (date limite de jeu le 07/05/2023)



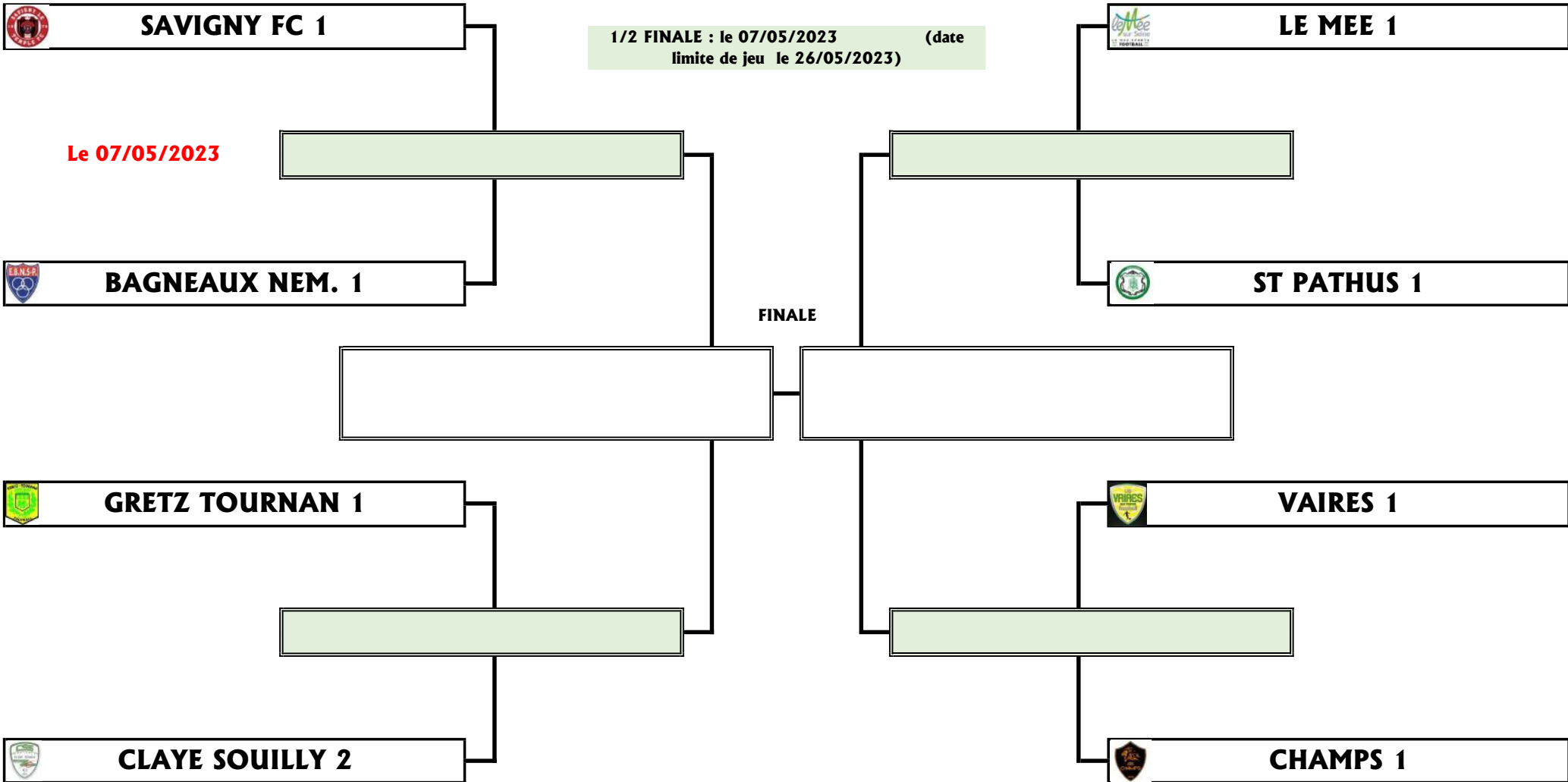


COUPE 77 U16 2022/2023

1/4 DE FINALE : le 05/03/2023 (date limite de jeu le 07/05/2023)

1/2 FINALE : le 07/05/2023 (date limite de jeu le 26/05/2023)

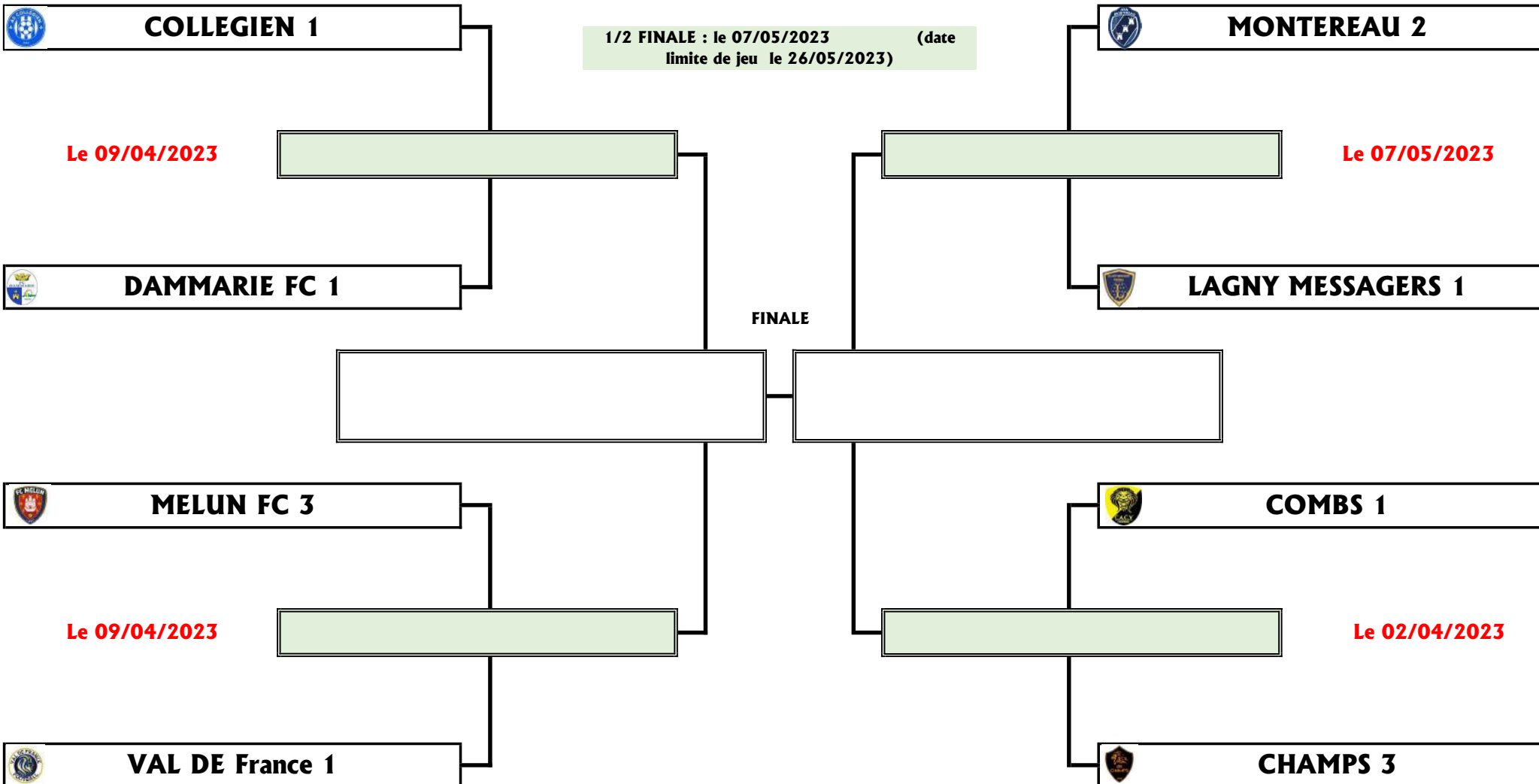
Le 07/05/2023





COUPE COMITE U16 2022/2023

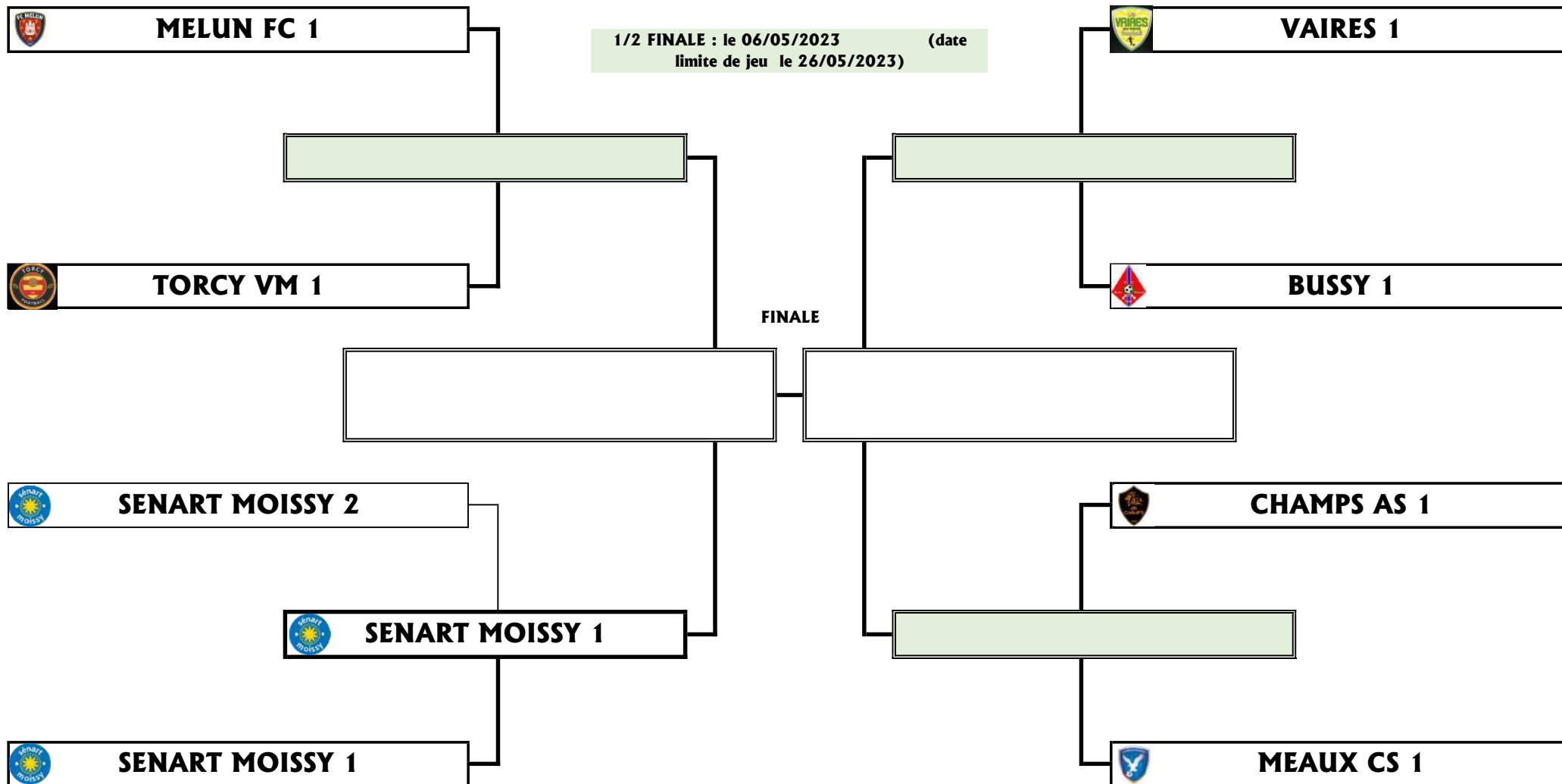
1/4 DE FINALE : le 05/03/2023 (date limite de jeu le 07/05/2023)





COUPE SEINE ET MARNE U14 2022/2023

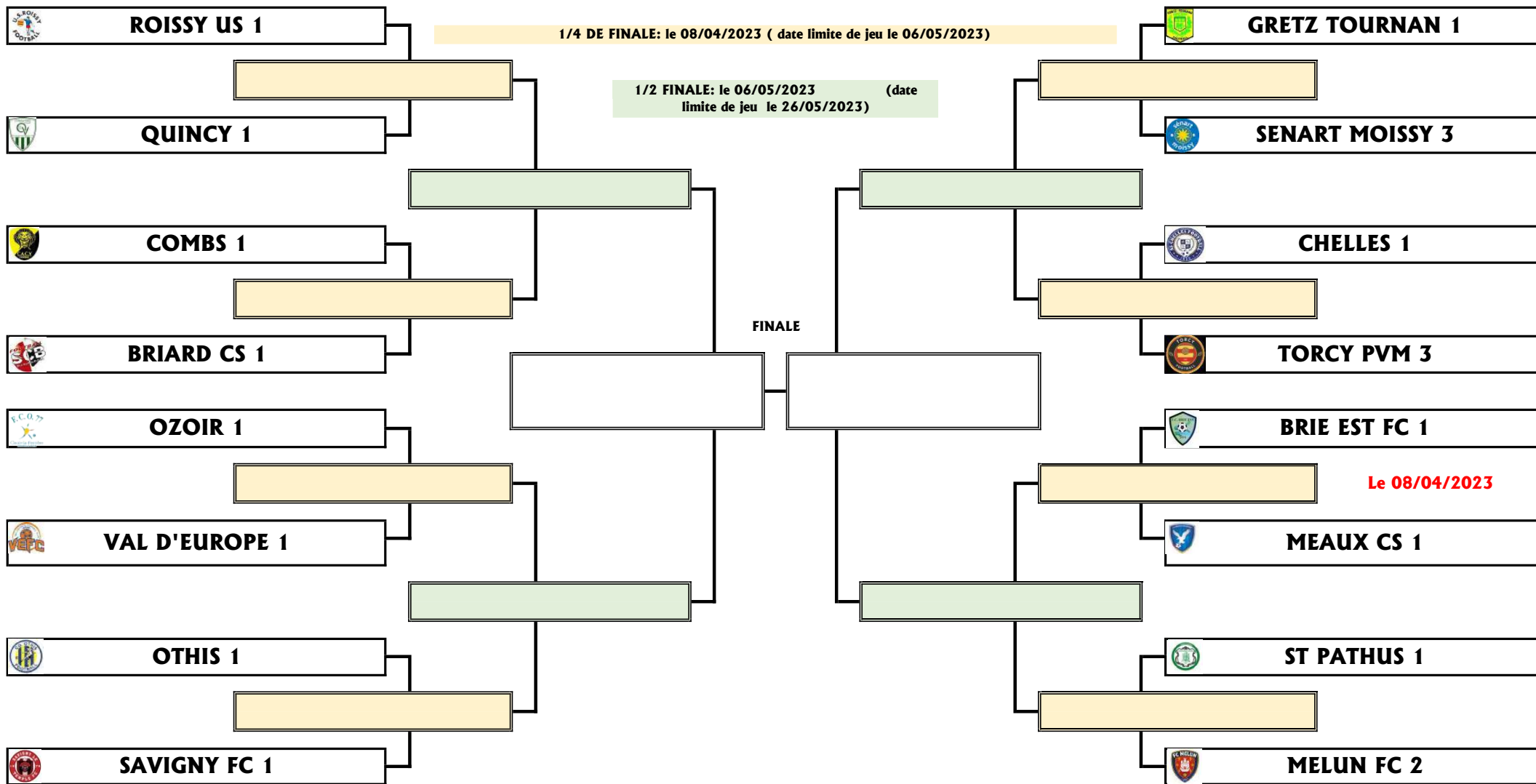
1/4 DE FINALE : le 04/03/2023 (date limite de jeu le 06/05/2023)





COUPE 77 U14 2022/2023

1/8E DE FINALE: le 04/03/2023 (date limite de jeu le 08/04/2023)

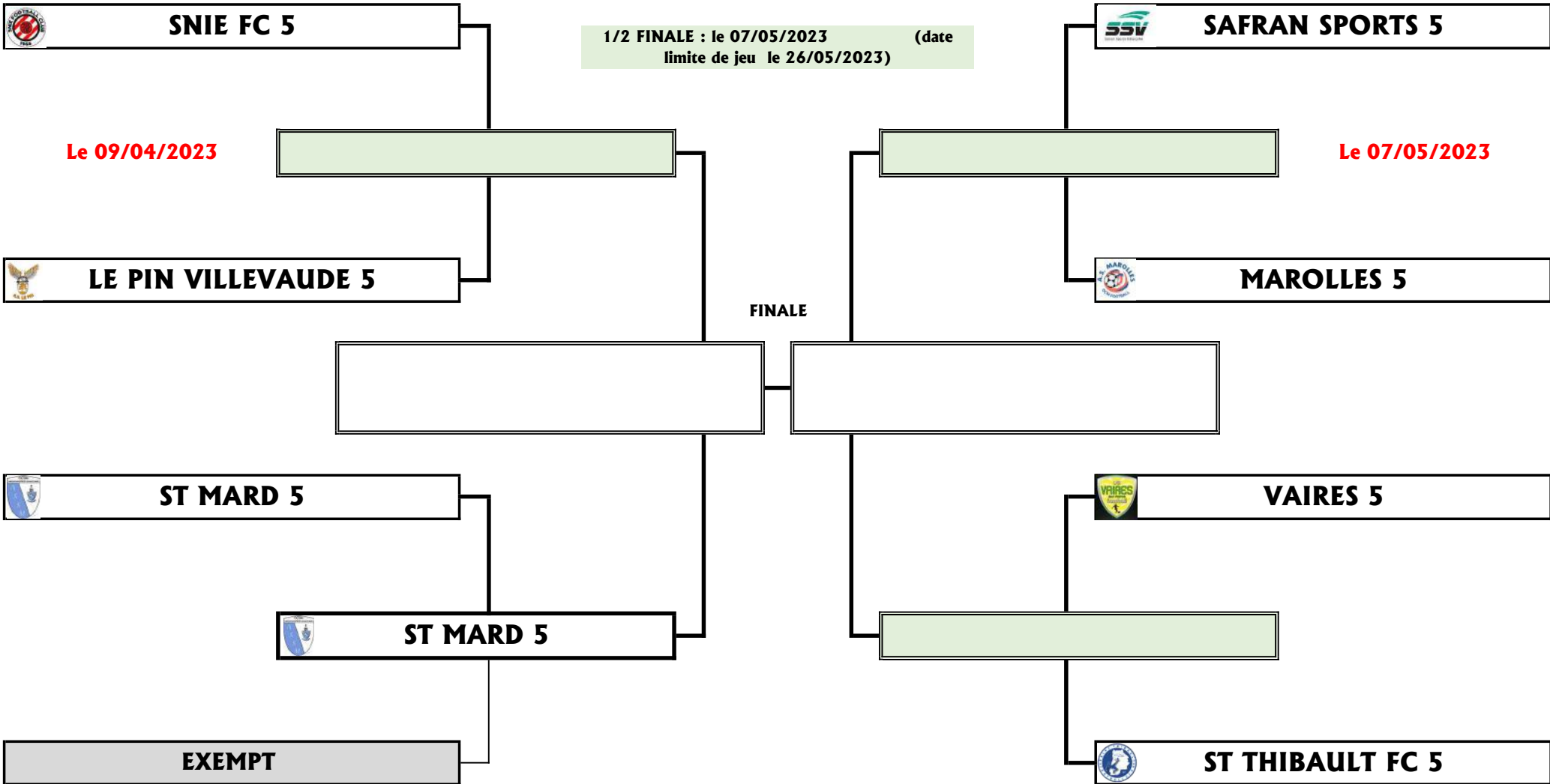




COUPE 77 CDM 2022/2023

1/4 DE FINALE : le 05/03/2023 (date limite de jeu le 07/05/2023)

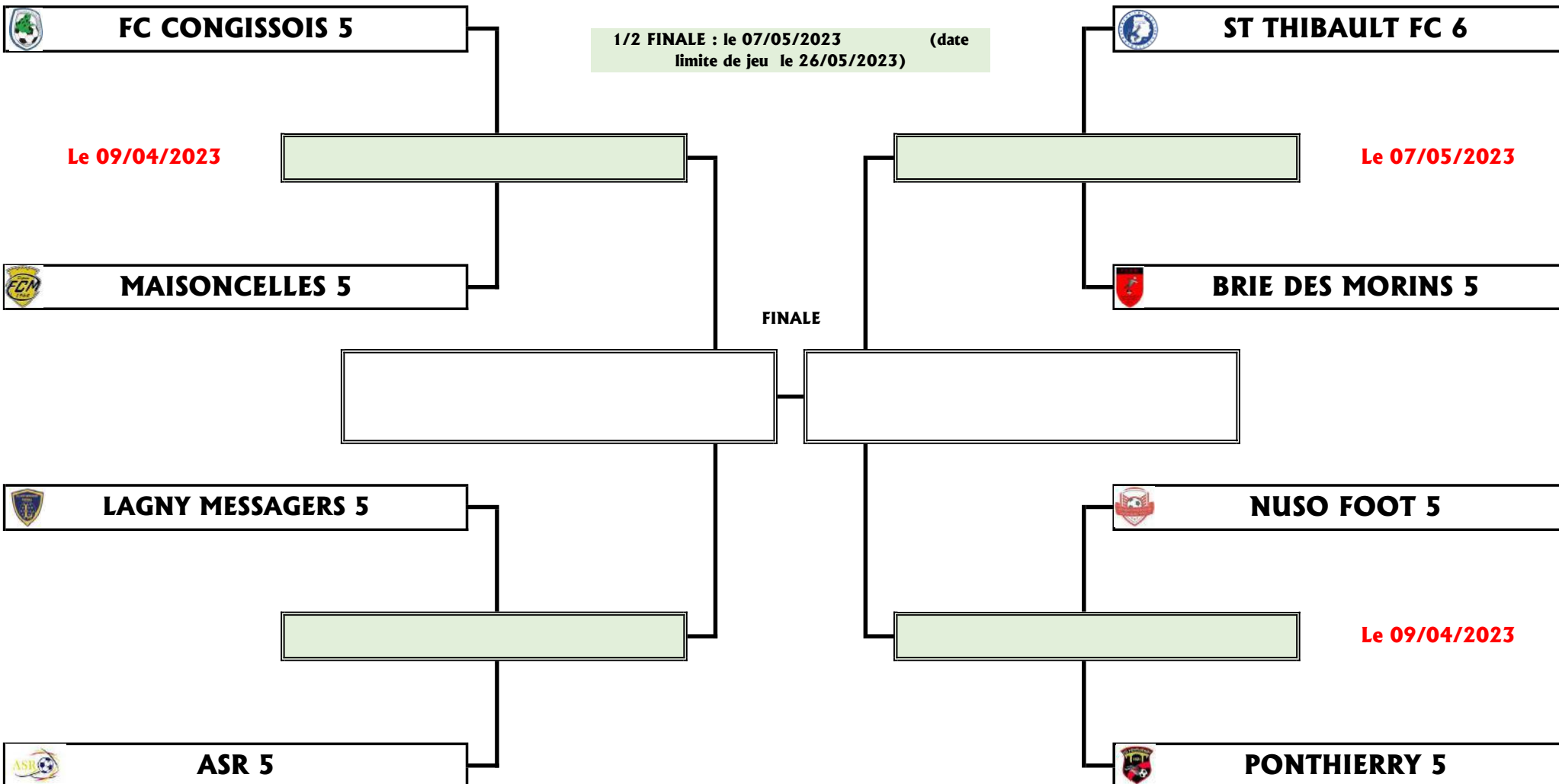
1/2 FINALE : le 07/05/2023 (date limite de jeu le 26/05/2023)





COUPE COMITE CDM 2022/2023

1/4 DE FINALE : le 05/03/2023 (date limite de jeu le 07/05/2023)

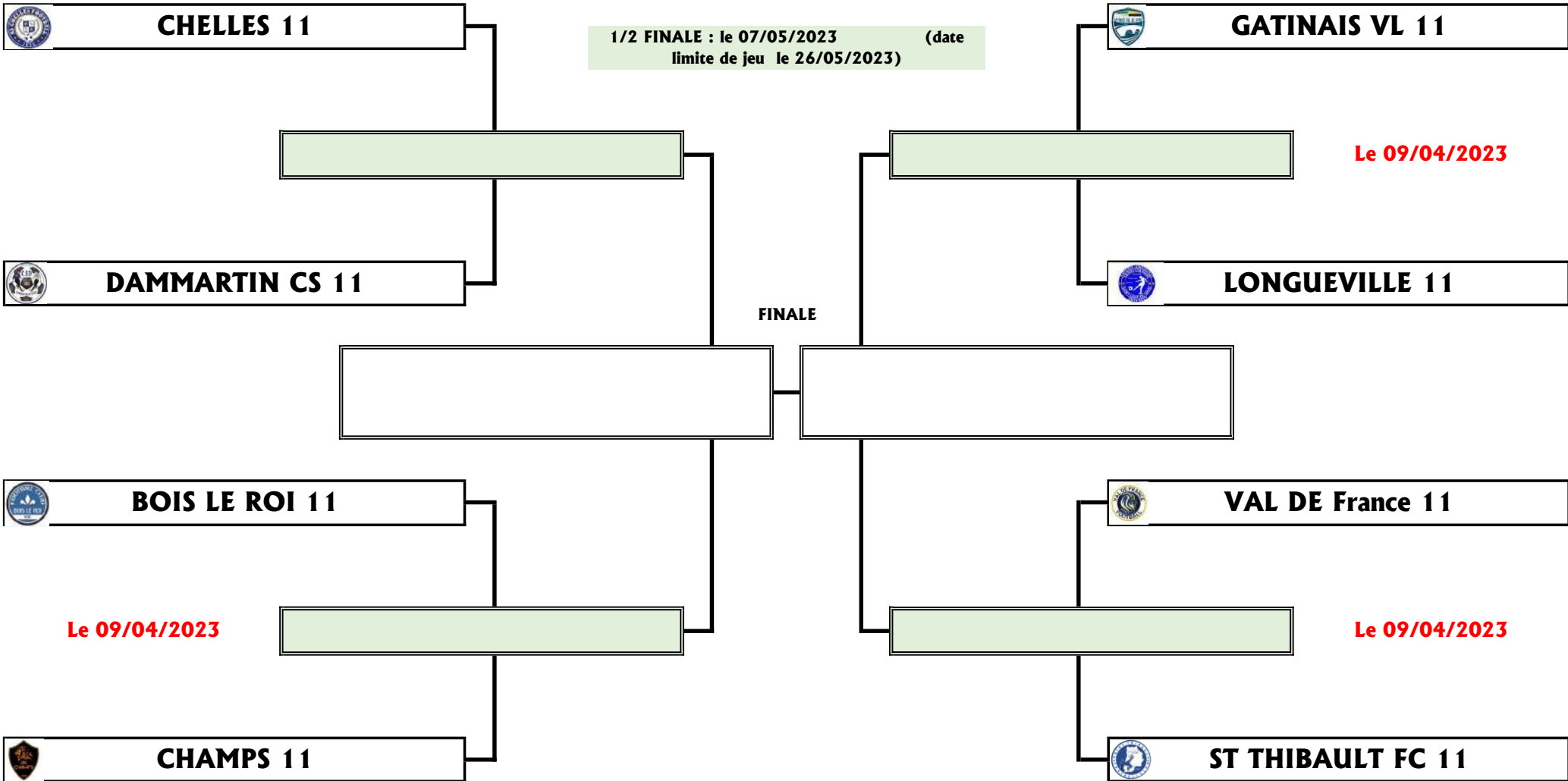




COUPE 77 VETERANS 2022/2023

1/4 DE FINALE : le 05/03/2023 (date limite de jeu le 07/05/2023)

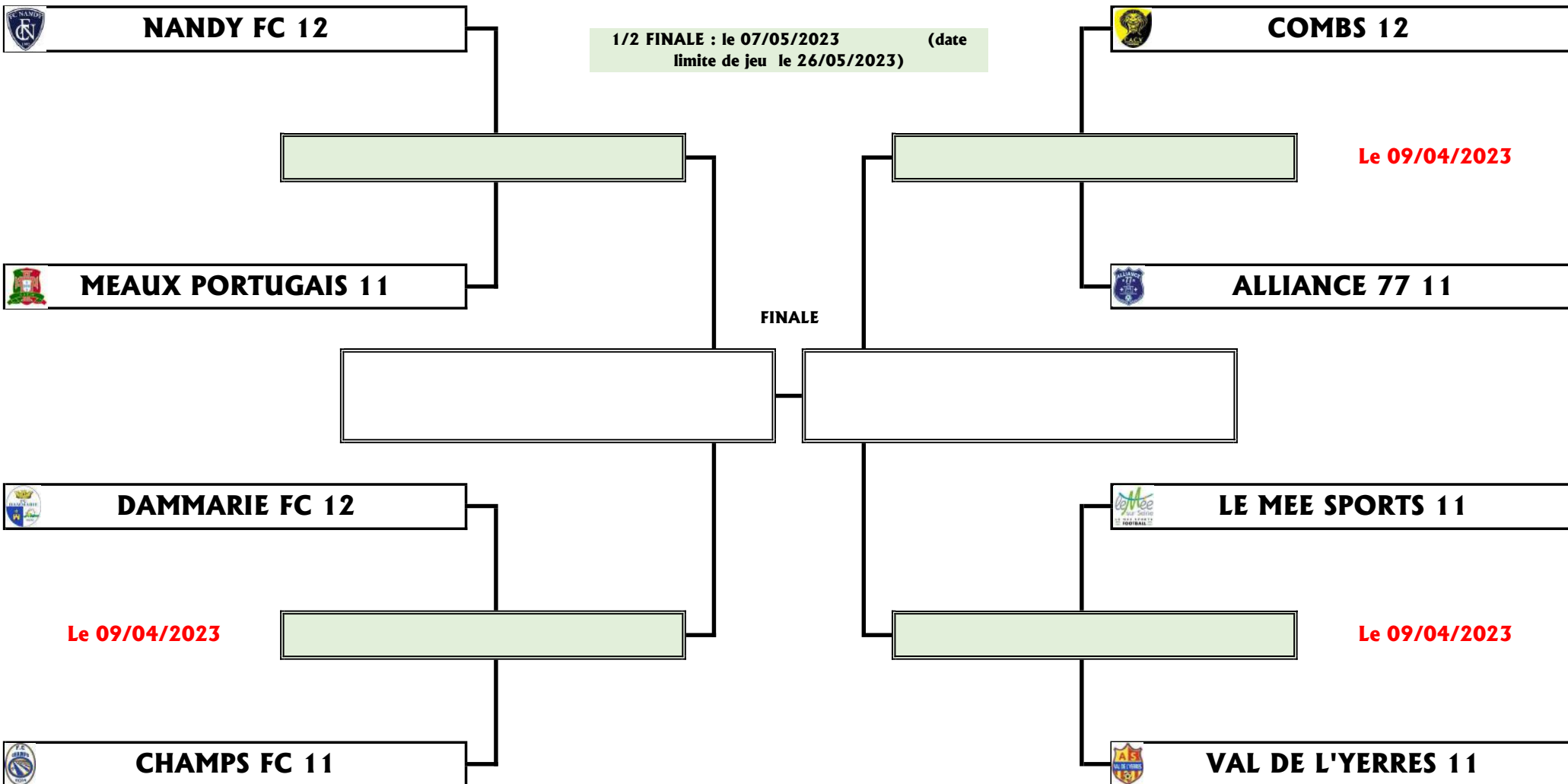
1/2 FINALE : le 07/05/2023 (date limite de jeu le 26/05/2023)





COUPE COMITE VETERANS 2022/2023

1/4 DE FINALE : le 05/03/2023 (date limite de jeu le 07/05/2023)

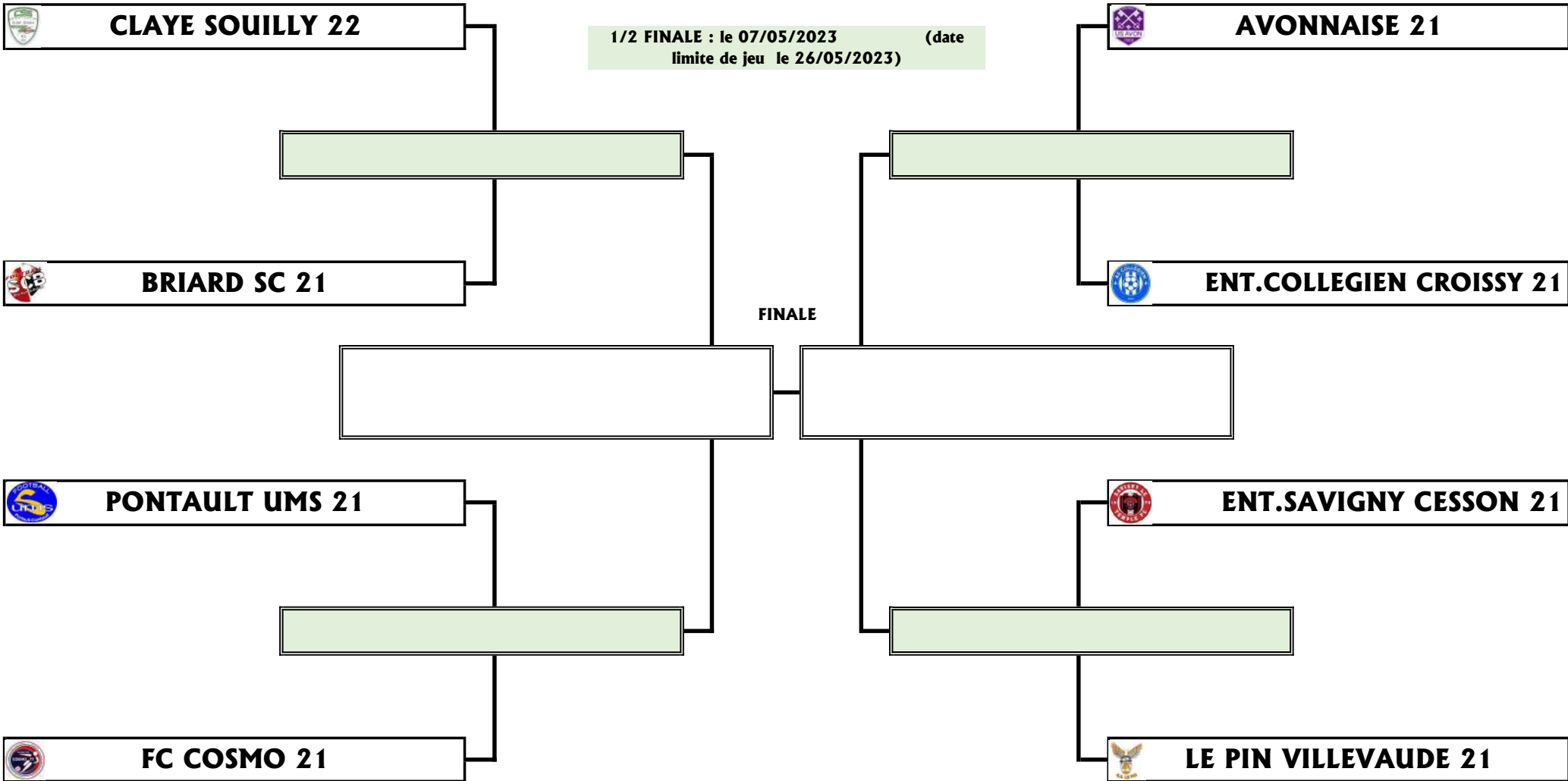




COUPE 77 + 45ANS 2022/2023

1/4 DE FINALE : le 05/03/2023 (date limite de jeu le 07/05/2023)

1/2 FINALE : le 07/05/2023 (date limite de jeu le 26/05/2023)

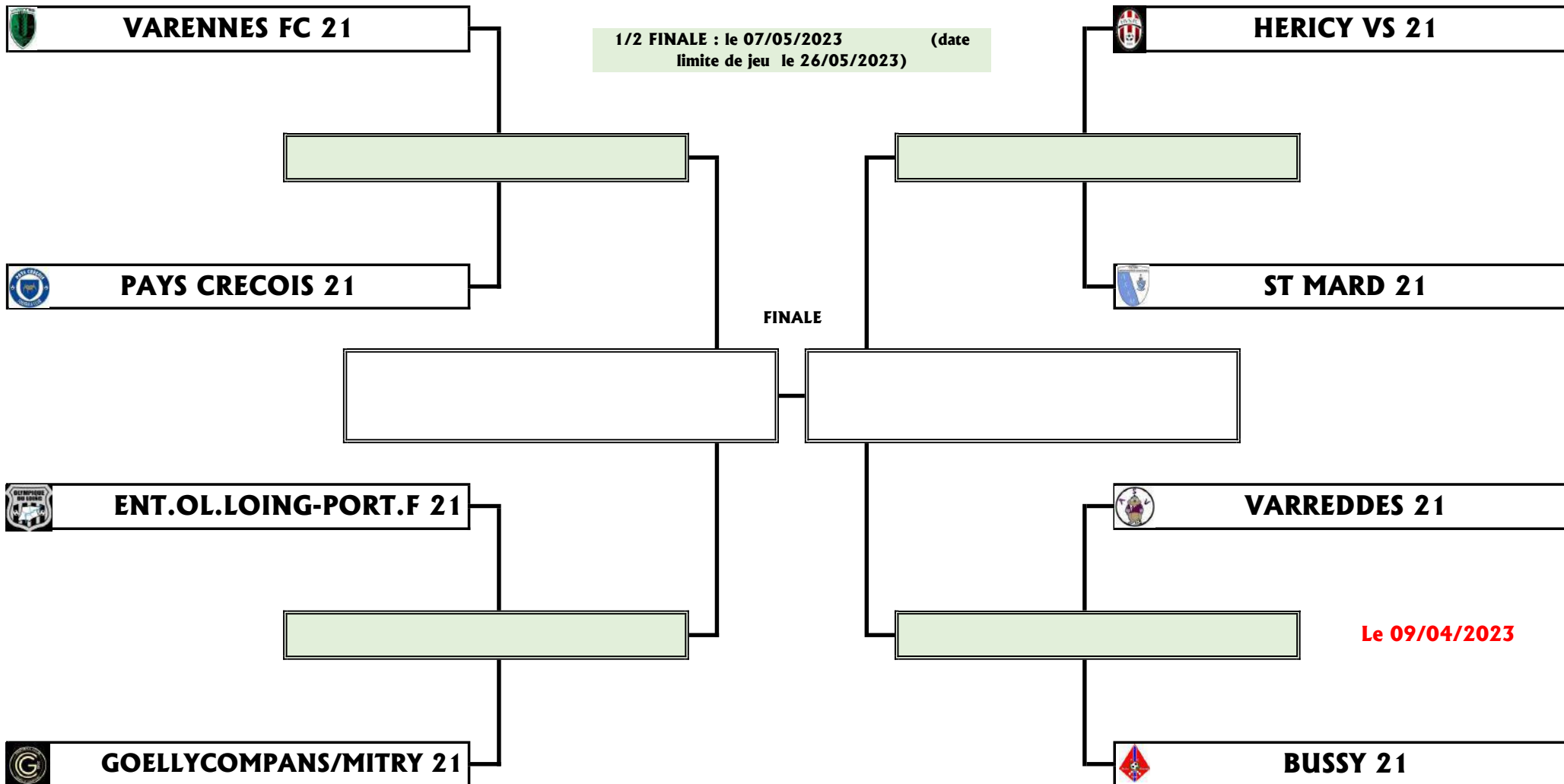




COUPE COMITE +45ANS 2022/2023

1/4 DE FINALE : le 05/03/2023 (date limite de jeu le 07/05/2023)

1/2 FINALE : le 07/05/2023 (date limite de jeu le 26/05/2023)

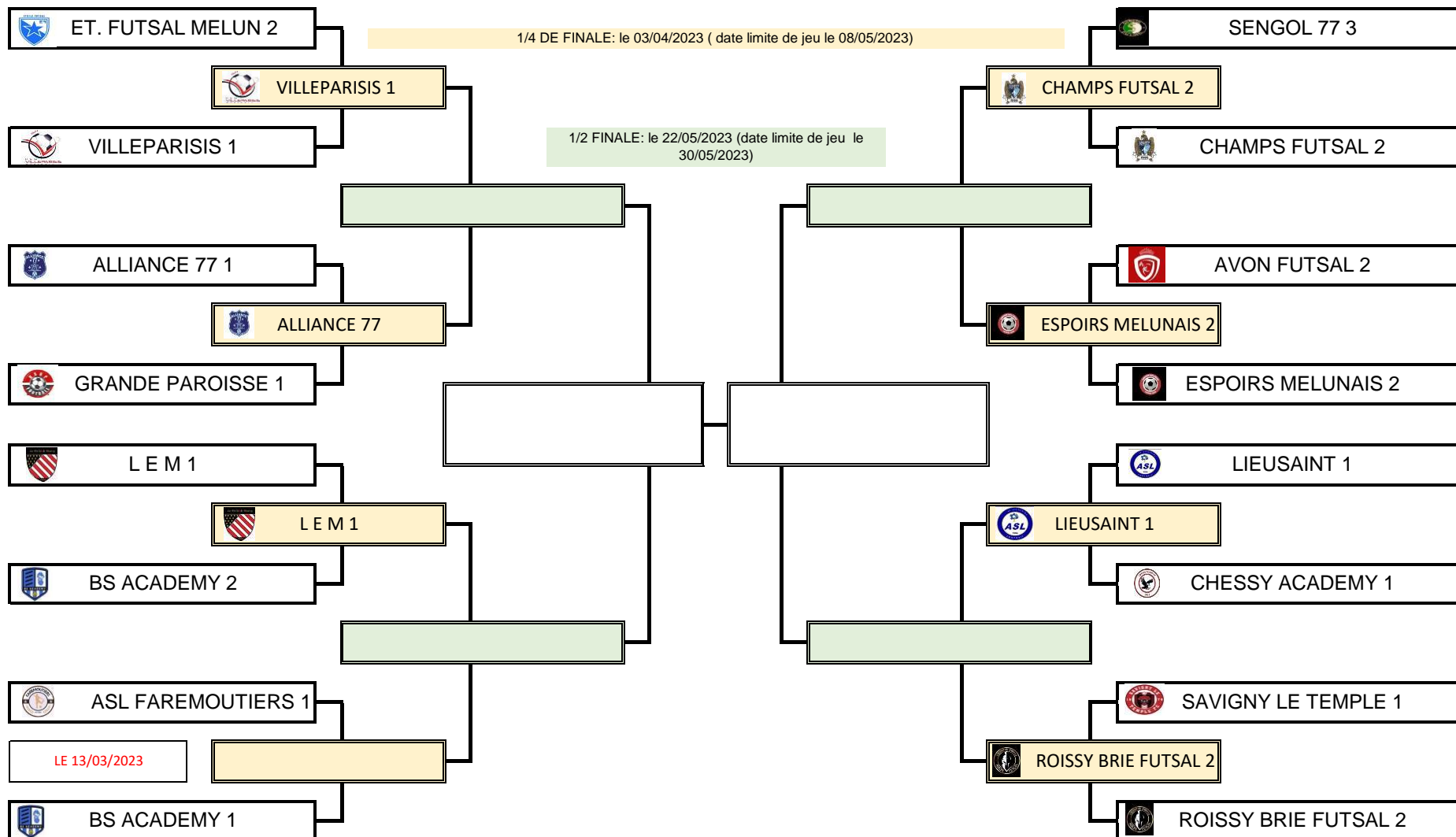




COUPE 77 FUTSAL 2022/2023



1/8E DE FINALE: le 13/02/2023



Match	Ancienne date	Nouvelle date
Seniors D2 / Phase 1	Poule C	4
24585289 50534.1 550643 Boissise Pringy Us 1	- 541442 Bagneaux Nem. E. 1	22/01/2023 30/04/2023 RP
Seniors D3 / Phase 1	Poule B	6
24584407 50075.1 512073 Champs 2	- 515916 Nanteuil 2	11/12/2022 09/04/2023 RP
24584420 50088.1 511879 Villenoy 1	- 515916 Nanteuil 2	22/01/2023 02/04/2023 RP
Seniors D3 / Phase 1	Poule C	7
24584501 50124.1 531341 Emerainville 1	- 581816 Fc Cosmo 1	19/02/2023 02/04/2023 RP
Seniors D3 / Phase 1	Poule E	9
24584688 50221.1 590521 Fc Varennes 1	- 541364 Moret-Veneux Sab. Fc 2	22/01/2023 09/04/2023 RP
Seniors D3 / Phase 1	Poule F	10
24584777 50265.1 550643 Boissise Pringy Us 2	- 541442 Bagneaux Nem. E. 2	15/01/2023 09/04/2023 RP
Seniors D4 / Phase 1	Poule B	643
25253864 54734.1 581678 Marles Ac 1	- 530281 Verneuil Etang Usm 1	29/01/2023 07/05/2023 RP
25253887 54757.1 564041 Fc Guignes 1	- 553720 Pays Bieres 2	11/12/2022 09/04/2023 RP
25253902 54772.1 530281 Verneuil Etang Usm 1	- 564273 Fc Villiers St G 1	15/01/2023 09/04/2023 RP
Seniors D4 / Phase 1	Poule C	644
25253998 54802.1 560975 C.P.S.P 2	- 560605 Dammarie City 2	16/10/2022 09/04/2023 RP
25254025 54829.1 542234 Courtry 2	- 553497 Entente Avon Hvs 3	18/12/2022 09/04/2023 RP
25254031 54835.1 560975 C.P.S.P 2	- 540372 Nandy F.C. 1	15/01/2023 30/04/2023 RP
25254036 54840.1 547565 Champenois Mam. Ver. 1	- 560975 C.P.S.P 2	26/02/2023 07/05/2023 RP
25254053 54791.2 540372 Nandy F.C. 1	- 560605 Dammarie City 2	22/01/2023 04/06/2023 RP
25254064 54802.2 560605 Dammarie City 2	- 560975 C.P.S.P 2	12/02/2023 18/05/2023 RP
C.D.M. D1 / Phase 1	Poule 0	621
24616912 51295.1 528468 Breuillose 5	- 535961 Bombon As 5	29/01/2023 30/04/2023 RP
24616951 51334.1 528468 Breuillose 5	- 525637 Port. Fontainebleau 5	22/01/2023 09/04/2023 RP
24616952 51335.1 535961 Bombon As 5	- 527727 Servon Fc 6	22/01/2023 09/04/2023 RP
24616970 51287.2 530521 St Mard 5	- 528468 Breuillose 5	05/02/2023 07/05/2023 RP
24616985 51302.2 525637 Port. Fontainebleau 5	- 535961 Bombon As 5	12/02/2023 07/05/2023 RP
C.D.M. D2 / Phase 1	Poule A	622
24619156 52045.1 560600 A.S.R 5	- 549461 Lagny Messagers 5	15/01/2023 09/04/2023 RP
24619180 52003.2 530262 Buceenne 5	- 528460 Othis C.O. 5	05/02/2023 09/04/2023 RP
24619183 52006.2 527744 Le Pin Villevaude 5	- 554255 Thorigny Fc 6	05/02/2023 07/05/2023 RP
24619194 52017.2 560611 F.C Congissois 5	- 527744 Le Pin Villevaude 5	12/02/2023 23/04/2023 RP
C.D.M. D2 / Phase 1	Poule B	640
24619274 52097.1 520809 Maisoncelles 5	- 545456 Presles En Brie Rc 5	29/01/2023 30/04/2023 RP
24619287 52110.1 531341 Emerainville 5	- 580480 Brie Des Morin 5	15/01/2023 09/04/2023 RP
24619294 52117.1 520809 Maisoncelles 5	- 531341 Emerainville 5	22/01/2023 07/05/2023 RP
24619328 52085.2 531341 Emerainville 5	- 514814 Gretz Tournan 5	12/02/2023 24/05/2023 RP
C.D.M. D2 / Phase 1	Poule C	641
24619422 52179.1 550643 Boissise Pringy Us 5	- 539708 Marolles As 5	15/01/2023 09/04/2023 RP
24619429 52186.1 539708 Marolles As 5	- 564193 Chapelle R.-Ecrennes 5	22/01/2023 30/04/2023 RP
Vétérans D1 / Phase 1	Poule 0	623
24617065 51382.1 553720 Pays Bieres 11	- 527744 Le Pin Villevaude 11	29/01/2023 09/04/2023 RP

Match	Ancienne date	Nouvelle date
Vétérans D2 / Phase 1	Poule A	624
24617779 51435.1 581268 Goellycompans/Mitry 11	- 581816 Fc Cosmo 11	29/01/2023 02/04/2023 RP
24617787 51443.1 519793 Annet 11	- 500693 Dammartin Cs 12	26/02/2023 23/04/2023 RP
24617804 51415.2 581268 Goellycompans/Mitry 11	- 519793 Annet 11	12/02/2023 09/04/2023 RP
24617807 51418.2 554255 Thorigny 11	- 500693 Dammartin Cs 12	12/02/2023 09/04/2023 RP
Vétérans D2 / Phase 1	Poule B	625
24617875 51486.1 551942 Ozoir 12	- 547013 Pays Crecois 11	15/01/2023 02/04/2023 RP
24617882 51493.1 529821 Croissy 11	- 500615 Briard S.C. 11	22/01/2023 02/04/2023 RP
Vétérans D3 / Phase 1	Poule B	628
24618151 51627.1 500773 Fontenay Tresigny 12	- 540372 Nandy F.C. 12	19/02/2023 09/04/2023 RP
Vétérans D4 / Phase 1	Poule A	630
25163629 54285.1 519793 Annet 12	- 514632 Mouroux 11	29/01/2023 02/04/2023 RP
25163632 54288.1 580480 Brie Des Morin 11	- 524330 Jouarre 11	15/01/2023 30/04/2023 RP
25163636 54292.1 500831 Meaux Cs 11	- 580480 Brie Des Morin 11	22/01/2023 02/04/2023 RP
25163655 54266.2 500813 Etrepilly 11	- 524330 Jouarre 11	12/02/2023 02/04/2023 RP
Vétérans D4 / Phase 1	Poule B	631
24629963 52251.1 531341 Emerainville 11	- 525644 Lesigny U.S.C. 12	19/02/2023 07/05/2023 RP
24629985 52273.1 530262 Bucceenne As 11	- 547000 Pommeuse Fare 11	22/01/2023 02/04/2023 RP
24629987 52275.1 531341 Emerainville 11	- 550255 Alliance 77 11	22/01/2023 02/04/2023 RP
Vétérans D4 / Phase 1	Poule C	632
24630073 52316.1 524239 Bois Le Roi F.C. 12	- 550643 Boissise Pringy Us 12	15/01/2023 12/03/2023 RP
Criterium 55 Ans / Phase 1	Groupe A	650
25021117 53494.1 509538 Claye Souilly S. 32	- 500693 Ent.Csd/Co Othis 31	08/01/2023 02/04/2023 RP
25021162 53494.2 500693 Ent.Csd/Co Othis 31	- 509538 Claye Souilly S. 32	12/02/2023 21/05/2023 RP
Criterium 55 Ans / Phase 1	Groupe B	651
25021200 53532.1 551896 Mitry Ourcq Portg 32	- 524631 Ent.Plaine/Claye 31	02/10/2022 09/04/2023 RP
25021228 53559.1 509296 Vaires 31	- 524631 Ent.Plaine/Claye 31	11/12/2022 02/04/2023 RP
25021250 53532.2 524631 Ent.Plaine/Claye 31	- 551896 Mitry Ourcq Portg 32	05/02/2023 23/04/2023 RP
25021258 53540.2 590147 Brie Nord Et.S. 31	- 549461 Lagny Messagers F Us 31	12/02/2023 05/04/2023 RP
Criterium 55 Ans / Phase 1	Groupe C	652
25021302 53584.1 500231 Lizy 31	- 580480 Brie Des Morin F.C. 31	08/01/2023 30/04/2023 RP
25021330 53612.1 500231 Lizy 31	- 549005 Les Meldix 31	15/01/2023 23/04/2023 RP
25021331 53613.1 500777 Ferte 31	- 515916 Nanteuil 31	15/01/2023 21/05/2023 RP
25021342 53579.2 515916 Nanteuil 31	- 580480 Brie Des Morin F.C. 31	12/03/2023 02/04/2023 RP
25021373 53610.2 500794 Trilport Usf 31	- 547013 Pays Crecois Fc 31	28/05/2023 21/05/2023 RP
Criterium 55 Ans / Phase 1	Groupe D	653
25021441 53633.2 514814 Gretz Tournan Sc 32	- 535520 Roissy Brie Antillai 31	12/02/2023 02/04/2023 RP
Criterium 55 Ans / Phase 1	Groupe E	654
25021486 53678.1 531090 Ent. Savigny Cesson 31	- 553720 Pays Bieres 31	08/01/2023 02/04/2023 RP
25021527 53674.2 542798 Ent.Ol.Loing- Port F 31	- 500365 Montereau 31	12/02/2023 09/04/2023 RP
Vétérans +45 Ans / Phase Unique	Groupe A	633
24618333 51719.1 500693 Dammartin Cs 21	- 530521 St Mard 21	22/01/2023 02/04/2023 RP
24618334 51675.2 528460 Othis 21	- 509538 Claye Souilly 21	05/02/2023 02/04/2023 RP
24618344 51685.2 509538 Claye Souilly 21	- 549874 Varreddes As 21	12/02/2023 23/04/2023 RP

Match			Ancienne date	Nouvelle date
Vétérans +45 Ans / Phase Unique		Groupe B	634	
24618424	51720.2	509538 Claye Souilly 22	- 509296 Vaires 21	05/02/2023 09/04/2023 RP
24618437	51733.2	544034 Bussy 21	- 541434 St Thibault 21	12/02/2023 02/04/2023 RS
Vétérans +45 Ans / Phase Unique		Groupe C	635	
24618481	51777.1	580480 Brie Des Morin 21	- 518219 Changis 21	05/03/2023 23/04/2023 RP
24618503	51799.1	500559 Quincy 21	- 535987 Ent. Colleg Croissy 21	11/12/2022 02/04/2023 RP
24618509	51805.1	547013 Pays Crecois 21	- 580480 Brie Des Morin 21	22/01/2023 02/04/2023 RP
Vétérans +45 Ans / Phase Unique		Groupe D	636	
24618590	51841.1	581816 Fc Cosmo 21	- 527744 Le Pin Villevaude 21	29/01/2023 02/04/2023 RP
Vétérans +45 Ans / Phase Unique		Groupe E	637	
24618660	51866.1	529195 Coubert Fc 21	- 545456 Ent. Presles Chevry 21	16/10/2022 09/04/2023 RP
24618692	51898.1	529195 Coubert Fc 21	- 530281 Ent. Fontenay Usmv 21	22/01/2023 02/04/2023 RP
24618694	51855.2	545456 Ent. Presles Chevry 21	- 527727 Servon Fc 21	05/02/2023 02/04/2023 RP
24618698	51859.2	500615 Briard S.C. 21	- 530281 Ent. Fontenay Usmv 21	05/02/2023 09/04/2023 RP
Vétérans +45 Ans / Phase Unique		Groupe F	638	
24618770	51931.1	553720 Pays Bieres 21	- 542798 Ent.Ol.Loing- Port F 21	08/01/2023 02/04/2023 RP
Vétérans +45 Ans / Phase Unique		Groupe G	639	
24618869	51985.1	550643 Boissise Pringy Us 21	- 546358 Ent. Everly /Bray 21	22/01/2023 02/04/2023 RP
Seniors D1 Femines / Phase		Poule 0	670	
25299383	55507.1	507435 Mormant F.C. 1	- 500794 Trilport Usf 1	15/10/2022 06/05/2023 RP
25299384	55508.1	527984 St Pathus Oissery Es 1	- 515348 Roissy En Brie U.S. 1	15/10/2022 20/05/2023 RP
25299385	55509.1	550643 Boissise Pringy Us 1	- 500589 Pontault Com. Ums 1	15/10/2022 22/04/2023 RP
25299387	55511.1	546364 Vaux Rochette 2	- 500559 Quincy Voisins Fc Us 1	15/10/2022 15/04/2023 RP
25299398	55522.1	515348 Roissy En Brie U.S. 1	- 500832 Senart Moissy 1	29/10/2022 06/05/2023 RP
25299441	55565.1	550643 Boissise Pringy Us 1	- 527984 St Pathus Oissery Es 1	03/12/2022 06/05/2023 RP
25299450	55574.1	500559 Quincy Voisins Fc Us 1	- 590521 Fc Varennes 1	10/12/2022 06/05/2023 RP
25299454	55578.1	500832 Senart Moissy 1	- 500794 Trilport Usf 1	17/12/2022 18/03/2023 RP
25299457	55581.1	527984 St Pathus Oissery Es 1	- 542557 Melun Fc 1	17/12/2022 18/03/2023 RP
25299458	55582.1	550643 Boissise Pringy Us 1	- 500559 Quincy Voisins Fc Us 1	17/12/2022 18/03/2023 RP
25299459	55583.1	590521 Fc Varennes 1	- 511876 U.S Tpvpmf 1	17/12/2022 01/04/2023 RP
25299465	55589.1	590521 Fc Varennes 1	- 527984 St Pathus Oissery Es 1	07/01/2023 25/03/2023 RP
25299499	55503.2	511876 U.S Tpvpmf 1	- 542557 Melun Fc 1	11/02/2023 15/03/2023 RP
25299546	55550.2	515348 Roissy En Brie U.S. 1	- 511876 U.S Tpvpmf 1	18/02/2023 18/03/2023 RP
25299547	55551.2	500589 Pontault Com. Ums 1	- 500559 Quincy Voisins Fc Us 1	18/02/2023 13/05/2023 RP
U18 D1 / Phase 1		Poule 0	594	
24608886	50599.1	550039 Dammarie Fc 1	- 518014 Combs C.A. 1	22/01/2023 09/04/2023 RP
U18 D2 / Phase 1		Poule B	596	
24609314	50652.1	563706 Longueville 1	- 541434 St Thibault Fc 1	08/01/2023 02/04/2023 RP
24609339	50677.1	547013 Pays Crecois 1	- 515348 Ent.Roissy-Lesigny 2	19/02/2023 02/04/2023 RP
24609345	50683.1	500559 Quincy 1	- 541434 St Thibault Fc 1	15/01/2023 09/04/2023 RP
U18 D3 / Phase 1		Poule A	601	
25148342	54077.1	524631 Ent.Plaine/Claye 3	- 527744 Pin Villevaude As Le 1	08/01/2023 09/04/2023 RP

Match	Ancienne date	Nouvelle date
U18 D3 / Phase 1	Poule B	602
25148462 54129.1 550643 Usbpo Pays Bieres 1	- 507435 Mormant F.C. 1	30/10/2022 23/04/2023 RP
25148511 54178.1 550643 Usbpo Pays Bieres 1	- 542798 Olympique Du Loing 1	15/01/2023 09/04/2023 RP
U16 D1 / Phase 1	Poule 0	593
24609988 50928.1 531090 Savigny Fc 1	- 525582 Le Mee Sp. Sect Foot 1	15/01/2023 09/04/2023 RP
24610017 50891.2 512073 Champs 1	- 531090 Savigny Fc 1	12/02/2023 30/04/2023 RP
U16 D2 / Phase 1	Poule A	598
24609496 50744.1 500559 Quincy 1	- 509538 Claye Souilly 2	08/01/2023 02/04/2023 RP
U16 D2 / Phase 1	Poule B	599
24609623 50781.2 515348 Ent.Roissy-Lesigny 2	- 500718 Nangis Es 1	05/02/2023 02/04/2023 RP
U16 D2 / Phase 1	Poule C	600
24609706 50864.1 541442 Bagneaux Nem. E. 1	- 553139 Lieusaint Foot As 1	15/01/2023 02/04/2023 RP
U16 D3 / Phase 1	Poule C	606
24636512 53156.1 528468 Breuilloise 1	- 581816 Fc Cosmo 1	29/01/2023 30/04/2023 RP
24636526 53170.1 528468 Breuilloise 1	- 509538 Claye Souilly 4	04/12/2022 07/05/2023 RP
24636537 53181.1 581816 Fc Cosmo 1	- 500589 Pontault Ums 2	26/02/2023 07/05/2023 RP
24636542 53186.1 581816 Fc Cosmo 1	- 509538 Claye Souilly 4	15/01/2023 09/04/2023 RP
24636543 53187.1 500589 Pontault Ums 2	- 500693 Dammartin Cs 1	15/01/2023 09/04/2023 RP
24636575 53153.2 509296 Vaires Ent. Et C. Us 3	- 515916 Nanteuil 1	12/02/2023 07/05/2023 RP
U16 D3 / Phase 1	Poule E	608
24636798 53310.1 553720 Ent. Espb Usbpo 1	- 540372 Nandy F.C. 1	18/12/2022 07/05/2023 RP
24636810 53322.1 553720 Ent. Espb Usbpo 1	- 553497 Avon 2	22/01/2023 09/04/2023 RP
U16 D3 / Phase 1	Poule B	605
25283960 55028.1 500777 Ferte S/J 1	- 549461 Lagny Messagers 1	09/10/2022 09/04/2023 RP
25283969 55037.1 548939 Mitry Goellycompans 2	- 512073 Champs 3	08/01/2023 30/04/2023 RP
25284002 55070.1 500693 Dammartin 2	- 500777 Ferte S/J 1	04/12/2022 30/04/2023 RP
25284008 55076.1 548939 Mitry Goellycompans 2	- 549461 Lagny Messagers 1	04/12/2022 21/05/2023 RP
25284013 55081.1 549357 Coulommiers Brie F 1	- 560600 A.S.R 1	11/12/2022 09/04/2023 RP
25284016 55084.1 500777 Ferte S/J 1	- 549357 Coulommiers Brie F 1	18/12/2022 21/05/2023 RP
25284017 55085.1 512073 Champs 3	- 541434 St Thibault Fc 1	18/12/2022 09/04/2023 RP
25284022 55090.1 581726 Brie Est Fc 1	- 500831 Meaux Cs Academy 3	18/12/2022 09/04/2023 RP
25284033 55101.1 560600 A.S.R 1	- 561075 Afpo 1	15/01/2023 30/04/2023 RP
25284037 55105.1 500777 Ferte S/J 1	- 500831 Meaux Cs Academy 3	22/01/2023 18/05/2023 RP
U16 D3 / Phase 1	Poule D	607
25284152 55129.1 500466 Ferrieres 1	- 551942 Ozoir 2	08/01/2023 30/04/2023 RP
25284170 55147.1 531341 Emerainville 1	- 507435 Mormant F.C. 1	13/11/2022 09/04/2023 RP
25284172 55149.1 544034 Bussy 3	- 527727 Ent. Servon/Chevry 1	13/11/2022 09/04/2023 RJ
25284199 55176.1 531341 Emerainville 1	- 544034 Bussy 3	18/12/2022 21/05/2023 RP
25284200 55177.1 500773 Fontenay Tresigny 1	- 500466 Ferrieres 1	18/12/2022 09/04/2023 RP
25284224 55201.1 500773 Fontenay Tresigny 1	- 531341 Emerainville 1	22/01/2023 30/04/2023 RP
25284242 55128.2 531341 Emerainville 1	- 532343 Pontault Port 1	12/02/2023 31/05/2023 RP
25284302 55188.2 531341 Emerainville 1	- 500466 Ferrieres 1	19/02/2023 18/05/2023 RP

Match				Ancienne date	Nouvelle date
U16 D3 / Phase 1			Poule F	609	
25284340	55226.1	531090 Savigny Fc 2	- 545456 Presles 1	20/11/2022	18/05/2023 RP
25284375	55261.1	560975 C.P.S.P 1	- 590521 Fc Varennes 1	11/12/2022	09/04/2023 RP
25284384	55270.1	531090 Savigny Fc 2	- 500483 Ponthierry Us 2	18/12/2022	09/04/2023 RP
25284396	55282.1	550039 Dammarie Fc 2	- 518014 Combs C.A. 2	15/01/2023	09/04/2023 RP
25284404	55290.1	531090 Savigny Fc 2	- 550039 Dammarie Fc 2	22/01/2023	30/04/2023 RP
25284405	55291.1	560975 C.P.S.P 1	- 542798 Olympique Du Loing 2	22/01/2023	21/05/2023 RP
25284408	55294.1	551819 Gatinais Val Loing 1	- 518014 Combs C.A. 2	29/01/2023	30/04/2023 RP
U16 D3 / Phase 1			Poule A	604	
25283827	54986.1	511879 Villenoy 1	- 527744 Pin Villevaude As Le 1	11/12/2022	09/04/2023 RP
25283835	54994.1	530521 St Mard 1	- 527984 St Pathus 1	18/12/2022	09/04/2023 RP
25283837	54996.1	524135 Villeparisis 2	- 500794 Trilport Usf 2	18/12/2022	21/05/2023 RP
25283838	54997.1	548939 Mitry Goellycompans 3	- 527744 Pin Villevaude As Le 1	18/12/2022	21/05/2023 RP
25283848	55007.1	524631 Ent.Plaine/Claye 3	- 511879 Villenoy 1	15/01/2023	30/04/2023 RP
25283864	55023.1	524631 Ent.Plaine/Claye 3	- 548939 Mitry Goellycompans 3	29/01/2023	18/05/2023 RP
U14 D1 / Phase 1			Poule 0	610	
24611129	50989.1	524135 Villeparisis 1	- 563707 Val D'Europe 1	17/12/2022	29/04/2023 RJ
U14 D2 / Phase 1			Poule C	613	
24611789	51129.1	563706 Longueville 1	- 500365 Montereau 2	14/01/2023	08/04/2023 RP
U14 D4 / Phase 1			Poule A	617	
25183313	54404.1	560600 A.S.R 1	- 547521 Magny 2	07/01/2023	08/04/2023 RP
25183341	54432.1	590147 Brie Nord Et.S. 1	- 524631 Plaine France/Claye 3	17/12/2022	11/03/2023 RP
25183346	54437.1	500559 Quincy 2	- 524631 Plaine France/Claye 3	14/01/2023	08/04/2023 RP
25183370	54395.2	509296 Vaires 3	- 590147 Brie Nord Et.S. 1	11/02/2023	06/05/2023 RP
U14 D4 / Phase 1			Poule B	618	
25183434	54452.1	509538 Claye Souilly 4	- 547013 Pays Crecois Fc 2	28/01/2023	29/04/2023 RP
25183438	54456.1	500693 Dammartin 2	- 518219 Changis 1	01/10/2022	08/04/2023 RP
25183443	54461.1	530262 Bucceenne As 1	- 500693 Dammartin 2	28/01/2023	06/05/2023 RP
25183494	54512.1	530262 Bucceenne As 1	- 509538 Claye Souilly 4	21/01/2023	08/04/2023 RP
25183505	54457.2	509538 Claye Souilly 4	- 500777 Ferte S/J 1	04/02/2023	06/05/2023 RP
U14 D4 / Phase 1			Poule C	619	
25183566	54518.1	533347 Ent.Chevry/Servon 2	- 564037 Val De L'Yerres 1	28/01/2023	06/05/2023 RP
25183621	54571.1	533347 Ent.Chevry/Servon 2	- 511876 Torcy P.V.M. 4	14/01/2023	08/04/2023 RP
25183629	54579.1	540372 Nandy F.C. 2	- 500589 Pontault Ums 3	21/01/2023	08/04/2023 RP
25183646	54530.2	560342 Noisiel Foot Academ 1	- 514814 Gretz Tournan 2	11/02/2023	06/05/2023 RP